La LIBERTÉ

85 ans *Je le vis, je le lis*

Vol. 85 n°31 • du 13 au 19 novembre 1998 • SAINT-BONIFACE 88 ¢ + taxes

Quand finances riment avec dépendances

La Semaine de prévention contre les dépendances est l'occasion d'explorer les effets néfastes et les retombées économiques des appareils de loterie-vidéo.

■ Page 33.

Tirages

Gagnez une paire de billets pour le spectacle de Laurence Jalbert ou son dernier disque-compact.

■ Détails à la age 13.

Citation de la semaine

«J'aimerais que le personnel ait une bonne vision périphérique, comme Wayne Gretzky au hockey.»

Hubert Gauthier ne revient pas au Manitoba pour gérer l'équipe du Moose, mais bien pour diriger l'Hôpital général Saint-Boniface.

■ Page 3.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Un air de Jalbert

Avec Laurence Jalbert, le vent de Gaspésie soufflera sur la plaine lors de son spectacle le 20 novembre.

■ Page 13.



Madame la présidente

La Division scolaire franco-manitobaine a tenu le 10 novembre sa réunion inaugurale et ce, malgré l'absence des quatre commissaires de la région urbaine.

Plus tôt en journée, la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, qui devait trancher dans le dossier du Comité régional urbain, a invalidé les élections du 5 novembre.

L'ancien CRU devra donc solliciter trois candidatures afin de combler les postes qui sont restés vacants au moment de l'élection, puis tenir des élections partielles pour combler les postes des deux représentantes qui ont remis leur démission.

Les commissaires de l'ouest, du sud et de l'est détenaient la majorité à la commission et ont donc pu, malgré l'absence des commissaires de l'urbain, procéder à l'élection d'un président et d'un vice-président pour la DSFM. Yolande Dupuis (Lagimodière) et Adrien Caillier (Institut collégial Notre-Dame), occuperont respectivement ces postes, qu'ils considèrent comme intérimaires en attendant la sanction des commissaires de l'urbain. Une semaine forte en rebondissements pour la DSFM.

■ Lire en pages 6 et 7.



photo: Carole Thibeault

SAINT-PIERRE-JOLYS

La GRC prévenue

Carole THIBEAULT

Les responsables de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au Manitoba on accepté lors d'une rencontre publique tenue le 10 novembre à Saint-Pierre-Jolys, d'interrompre la réorganisation des services en milieu rural qui allait entraîner la quasi-fermeture du détachement de Saint-Pierre.

Présidée par le conseiller spécial du Secrétariat des services en français à la Province, Edmond LaBossière, la rencontre a attiré une quinzaine de personnes. Raymond Poirier de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, Guy Jourdain de l'Association des juristes d'expression française et David Iftody, député fédéral de Provencher, ont indiqué aux représentants de la GRC que leur plan ne tenait pas compte des besoins des francophones, allait à l'encontre du rapport Chartier sur les services en français et réduisait fortement les acquis des francophones. Guy Jourdain a ajouté qu'il mettait même en péril le projet pilote de la Province, qui entend mettre sur pied à Saint-Pierre-Jolys un centre qui offrira toute la gamme des services judiciaires en français.

Rappelons que la réorganisation des services de la GRC faisait suite à une étude de 1994 qui voulait rationaliser, à l'échelle du pays, les services administratifs.

Au Manitoba, ce plan propose entre autres que le détachement de Saint-Pierre-Jolys devienne un bureau satellite de Morris et que son corps policier passe de 13 à 3 officiers.

Cette affaire a attiré cette semaine l'attention du commissariat aux langues officielles, qui compte entreprendre une étude pour en déterminer l'impact sur les services linguistiques. Cette étude débutera d'ailleurs dans la région de la rivière Rouge étant donné le nombre de plaintes déposées.

Manifestant une ouverture d'esprit qui en a surpris plusieurs, les officiers de la GRC présents à la rencontre ont avoué avoir mal saisi les considérations de la communauté francophone et ont accepté de stopper le processus de réorganisation dans toute la région. Les intervenants se rencontreront à nouveau pour étudier l'avenir du détachement de Saint-Pierre-Jolys, qui pourrait maintenant desservir toutes les localités bilingues du sud-est manitobain.



Partez à la découverte des résidants, brasseurs d'affaires, bénévoles, agriculteurs, rêveurs et sportifs de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Letellier que vous présente cette semaine *La Liberté* dans sa 7e édition des Cahiers du 85[e].

■ 25 à 31.

ARMES À FEU

La loi ira de l'avant

Environ 1 300 personnes décèdent chaque année au pays à la suite de blessures par balle. Au cours de la dernière décennies, 80 % des décès liés aux armes à feu ont été des suicides.

Pascal DUBÉ

La Loi sur les armes à feu (C-68) qui entrera en vigueur le 1er décembre 1998 apporte des changements touchant tous les propriétaires et les utilisateurs d'armes à feu. Chaque arme devra désormais être enregistrée auprès du Centre canadien des armes à feu (CCAF) et les propriétaires devront posséder un permis pour la possession d'une arme. Contestée depuis le dépôt du projet de loi sur les armes à feu, la politique du gouvernement fédéral continue d'être dénoncée par le gouvernement provincial et Manitoba Wildlife Federation.

Les opposants à la loi C-68 s'expliquent mal comment l'enregistrement des armes à feu pourrait servir à lutter contre la criminalité. Ils accusent le gouvernement fédéral de taxer inutilement les propriétaires d'armes à feu en leur faisant payer pour l'enregistrement de leurs armes.

«Nous sommes opposés à toute nouvelle forme de législation visant à obliger les propriétaires d'armes à feu à enregistrer leurs armes auprès du gouvernement ou tout autre agence gouvernementale, indique la porte-parole de Manitoba Wildlife Federation, Darlene Garnham. Nous nous sommes opposés à la loi depuis le premier jour où elle a été présentée à la Chambre des communes. Le gouvernement n'a toujours pas réussi à nous prouver comment cette mesure pourra réduire le taux de criminalité au pays.»

Darlene Graham souligne qu'une faible proportion des actes criminels sont commis à l'aide d'armes à feu sans restriction. Elle doute fort que les criminels iront enregistrer leurs armes prohibées auprès du gouvernement. Pour elle, les frais relatifs à l'enregistrement des armes ne sont qu'une forme de taxe déguisée.

Pour sa part, le gouvernement du Manitoba affirme qu'il n'a pas l'intention d'administrer le programme sur son territoire, forçant ainsi le fédéral à le faire. En Alberta, le gouvernement de Ralph Klein est allé plus loin en s'adressant aux tribunaux pour savoir si le gouvernement fédéral a le droit d'imposer une loi nationale sur le contrôle des armes à feu. La cour provinciale a donné raison au fédéral, mais l'Alberta, appuyée par le Manitoba, l'Ontario et les deux territoires, veut porter la cause en appel.

Les dispositions de la loi C-68 prévoient que les propriétaires d'armes à feu pourront enregistrer leurs armes à compter du 1er décembre 1998. Ils ont jusqu'au 1er janvier 2003 pour le faire. Mais comme l'explique le caporal Jacques Gagné de la Gendarmerie royale du Canada, détachement de Saint-Pierre-Jolys, la mise en œuvre de la loi a déjà pris du retard et pourrait être retardée encore.

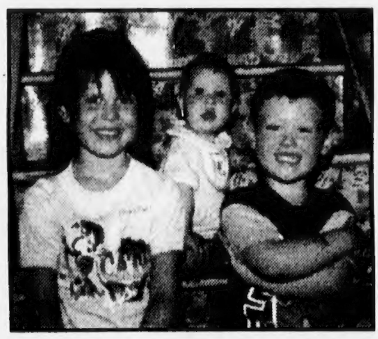
«Le gouvernement a eu des difficultés avec l'élaboration du système informatique qui supportera la base de données où seront répertoriées toutes les armes, indique-t-il. Ils doivent également faire la formation du personnel qui va voir à la mise en œuvre de la loi et de ses applications. Je ne serais pas surpris que la date du 1er décembre soit repoussée encore quelque peu.

«Pour nous, l'entrée en vigueur de la loi va nous permettre de faire un meilleur suivi de la circulation des armes, poursuit le caporal Jacques Gagné. Nous comprenons qu'il y a des gens qui vont s'opposer par principe à la loi et nous ne croyons pas non plus que les malfaiteurs vont venir enregistrer leurs armes, mais les gens qui tentent de s'esquiver de la réglementation devront faire face à la justice.»

Les propriétaires d'armes à feu devront choisir entre deux types de permis. Le premier pour la possession d'armes à feu, s'adresse aux personnes qui possèdent déjà une arme et qui ne prévoient pas faire l'acquisition d'une nouvelle arme. Le deuxième permis, pour la possession et l'acquisition, permettra à son détenteur d'acheter et d'échanger ses armes. Les permis seront d'une durée de cinq ans.

Un certificat d'enregistrement sera délivré pour chaque arme à feu. Un permis de possession coûtera 10 $ durant la première année et ces frais augmenteront graduellement et pourraient attendre 60 $ le 1er septembre 2001. Un permis de possession et d'acquisition coûtera 60 $ pour les armes sans restriction et 80 $ pour les armes à feu à autorisation restreintes ou les armes à feu prohibées. Enfin, les personnes faisant de la chasse de subsistance n'auront pas à verser ces frais.

T'es parent avec qui, toi?



Salut Poilu et allô Crapaud!

C'est Roxanne Juliette (22 mars 1993), Chantal Dorothy (10 février 1998) et Derek Ian (8 août 1995) Ross.

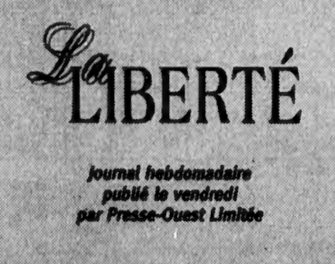
Un petit mot pour vous laissez savoir que nos parents, Jo-Anne (née Grégoire) et Neil, nous adorent et prennent bien soin de nous. Avec eux, chaque jour c'est une nouvelle aventure.

Nos grands-parents Juliette, David, Dorothy et Ian nous accompagnent parfois. Même notre arrière-grand-mère Flore Grégoire n'est pas exclu. Nousprofitons du bel été et du congé de maternité de maman. La vie est belle.

Des gros becs à tous nos grands-parents, oncles, tantes, cousins, cousines, amis et amies!

Coup d'œil national





Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Carole THIBEAULT** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455

OPSCOM Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

HÔPITAL GÉNÉRAL SAINT-BONIFACE

Hubert Gauthier l'homme de la situation

La démission du président-directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface, Ken Tremblay, a forcé le conseil d'administration à lui trouver un remplaçant, moins de deux ans après son entrée en fonction.

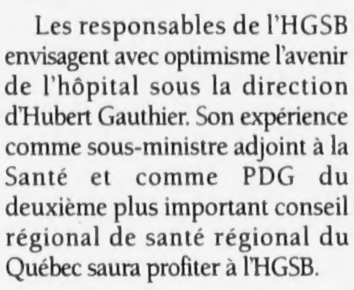
Pascal DUBÉ

Le conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB) a annoncé le 4 novembre la nomination d'Hubert Gauthier au poste de président-directeur général (PDG). Il revient au Manitoba après avoir travaillé plus de 20 ans dans le réseau de la santé du Québec. Une expérience qui lui sera utile dans ses nouvelles fonctions à l'HGSB.

Hubert Gauthier aura des défis importants à relever dans un contexte de changement. Le nouveau PDG devra tout d'abord se familiariser avec les plans de régionalisation de l'Office des hôpitaux de Winnipeg. Il veut également redonner à l'HGSB une personnalité bien à lui.

«Tout le système de santé canadien est en mutation, mentionne Hubert Gauthier. L'HGSB vit lui aussi les pressions du changement. C'est un défi que j'ai hâte de relever puisqu'il s'agit d'une institution avec laquelle j'ai grandi. Je ne veux pas seulement continuer à donner des services, je veux que notre hôpital ait sa propre identité, qu'il devienne un leader dans l'offre de soins.

«J'ai eu la chance de vivre de près les changements dans le système de santé au Québec, ajoute-t-il. Le plus gros défis se vit généralement au niveau régional. Je ne connais pas tous les ingrédients du plan de régionalisation de l'Office des hôpitaux de Winnipeg, mais je crois pouvoir apporter une expérience qui saura aider l'HGSB à se développer comme un leader régional.»



Les responsables de l'HGSB envisagent avec optimisme l'avenir de l'hôpital sous la direction d'Hubert Gauthier. Son expérience comme sous-ministre adjoint à la Santé et comme PDG du deuxième plus important conseil régional de santé régional du Québec saura profiter à l'HGSB.



Hubert Gauthier. Archives La Liberté

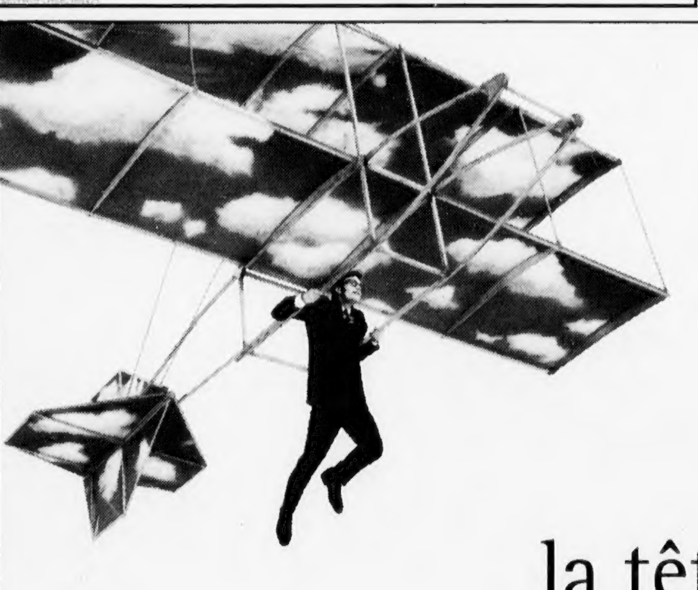
«Hubert Gauthier apporte avec lui une personnalité de leader et une expérience intéressante dans la période de régionalisation des services que connaît la province, explique le vice-président du conseil d'administration, Raymond Lafond. Hubert Gauthier arrive ici avec un plan assez précis de comment il a l'intention de s'y prendre pour faire de l'HGSB un leader dans son domaine. Mais il n'arrive pas ici avec ses gros sabots. Il prendra le temps d'écouter ce que le personnel a à dire et il va travailler avec eux.»

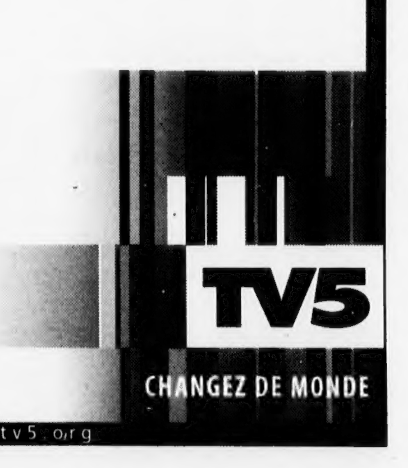
À l'aube du nouveau millénaire, Hubert Gauthier parle d'un certain nombre de valeurs qu'il aimerait développer au sein de l'établissement. Il parle d'une «approche client» où le personnel sera très engagé à répondre aux préoccupations des malades.

«Il nous faut rebâtir la confiance de la population après que la structure du système de santé ait été pas mal brassée, indique-t-il. J'aimerais avoir une équipe unie, avec un seul but. Nous devons nous intégrer dans un réseau de santé qui servira adéquatement les besoins de la population.

«Nous devons être un maillon important de la chaîne, mais pas toute la chaîne, illustre Hubert Gauthier. J'aimerais que le personnel ait une bonne vision périphérique, comme Wayne Gretzky au hockey. J'aimerais que l'on puisse faire comme lui, que l'on garde la tête haute pour bien voir tout le jeu afin de faire de bonnes passes à nos partenaires dans le secteur de la santé.»







Éditorial

Pour des élus qui nous représentent

Les cinq représentants urbains élus sans concurrence le 28 octobre dernier auraient voulu se discréditer aux yeux de leur électorat qu'ils ne s'y seraient pas pris autrement. Nous n'étions pas nombreux à assister à l'élection des commissaires de l'urbain le 5 novembre (invalidée depuis par la ministre de l'Éducation), mais ceux et celles qui y étaient ont tous eu des réactions qui allaient de l'incrédulité à la désapprobation en passant par l'hilarité pure et simple.



par Sylviane LANTHIER

En procédant à leur élection sans tenir compte de l'avis juridique obtenu par le secrétaire-trésorier, et qui spécifiait clairement que le comité régional urbain n'avait pas quorum pour procéder, les cinq élus se sont livrés à un bien drôle de spectacle et n'ont pas craint d'ajouter le ridicule à l'absurde. Il fallait les voir, une fois déclarés élus par le président des élections René Perreault, se féliciter les uns les autres comme si la situation était tout à fait normale.

Il fallait les entendre proposer les noms des deux représentantes démissionnaires aux postes de commissaires, tout en sachant pertinemment que Christiane Raby et Rachel Massicotte avaient démissionné! Il fallait les voir prétendre que ces démissions-là n'existaient pas, sous prétexte que leur comité n'en avait pas été saisi officiellement. Il fallait les voir réinventer les lois et les procédures selon leur bon vouloir, pour ensuite se réclamer de la démocratie. Il fallait entendre le président d'élections, René Perreault, toujours le plus sérieusement du monde, annoncer ne pas pouvoir recevoir les candidatures de Rachel Massicotte et Christiane Raby comme commissaires, ces deux personnes n'étant pas présentes et ne pouvant donc dire si elles acceptaient cette mise en candidature!!!

Et tout ça sans se poser la moindre question sur l'éthique de leur comportement. Mais en questionnant fortement les motivations des deux représentantes qui elles, en démissionnant, ont gravement nuit à l'expression de la démocratie.

Sera-ce la goutte qui fait déborder le vase?

Depuis longtemps, la représentation de la région urbaine à la commission scolaire laisse à désirer, et il s'est installé à la Division scolaire franco-manitobaine, chez les élus comme dans l'administration, un climat qui nuit à la bonne marche des affaires, à la tenue de débats constructifs dans une atmosphère d'ouverture.

Les événements de la dernière semaine, si difficiles soient-ils, ont ceci de bon qu'ils amènent des gens à parler, à dire ouvertement ce qui ne va pas et à vouloir informer les premiers concernés par cette situation, les parents.

En démissionnant à la dernière minute, Chritiane Raby et Rachel Massicotte ont permis de crever un abcès. Bien sûr, le geste n'a rien d'élégant et personne n'aime être confronté à des situations de crise. Il fallait donc du courage pour le faire. Et c'est maintenant aux parents de l'urbain, via les comités scolaires entre autres, de laisser savoir publiquement quelles sortes de représentants ils veulent pour les quatre prochaines années.

L'occasion qui leur est donnée permet aux parents d'envoyer un message clair à l'ensemble de la communauté. Si les parents de l'urbain veulent des représentants et des commissaires capables de travailler en équipe avec ceux et celles des autres régions, capables de revendiquer leur place dans le respect et sans paranoïa, et capable d'amener la DSFM à bâtir avec les autres organismes de la communauté les partenariats nécessaires à la réussite des projets éducatifs de l'ensemble des parents, l'heure est venue de le dire.





À VOUS *la parole*

La GRC s'en va

Madame la rédactrice,

J'ai récemment appris que la Gendarmerie royale du Canada s'apprêtait à réorganiser ses services dans le corridor de la rivière Rouge.

Selon mes renseignements, la grande majorité des services actuellement dispensés par le bureau du détachement de Saint-Pierre-Jolys seraient dorénavant fournis par des bureaux situés à Morris et à Oakbank. En outre, cette réorganisation prendrait effet le 1er janvier 1999 et le déménagement des dossiers et du mobilier devrait commencer incessamment.

Les mesures envisagées m'inquiètent énormément, notamment pour les raisons suivantes:

- elles entraîneraient la fermeture, à toutes fins utiles, du seul bureau de détachement de la GRC au Manitoba où la majorité du personnel est bilingue;
- elles géneraient considérablement la réalisation du projet-pilote qui est censé être mis sur pied à Saint-Pierre-Jolys relativement à l'offre d'une gamme complète de services bilingues en matière d'administration de la justice (le projet-pilote en question a été recommandé par le juge Richard Chartier dans son rapport sur la refonte de la politique sur les services en français et par le Groupe de travail sur l'amélioration des services en langue française dans le système judiciaire du Manitoba).

J'ai écrit au commissaire de la GRC, M.J.P.R. Murray, pour lui indiquer mes préoccupations à ce sujet.

Laurent Gagnon
Île-des-Chênes
Le 2 novembre 1998

À propos de la chirurgie cardiaque

Madame la rédactrice,

L'Office des hôpitaux de Winnipeg a tout récemment fait une grande publicité dans les journaux La Liberté et le Winnipeg Free Press afin d'appuyer ses décisions concernant les soins de santé, y compris le transfert de la chirurgie cardiaque/cardiologie effractive, de l'Hôpital général Saint-Boniface au Centre des sciences de la santé. M. Darren Praznik, ministre de la Santé, a déclaré lors d'une récente entrevue à CKSB, qu'il était motivé seulement par «les meilleurs soins au patient». Il a laissé entendre que les contestations au sujet du transfert des services n'étaient que des «guerres de territoires» Cependant à part quelques observations sur les avantages de la consolidation, ni l'OHW, ni M. Praznik n'ont démontré comment les soins aux patients seraient améliorés par le transfert des services cardiologiques. L'Hôpital Saint-Boniface, avec sa renommée enviable et ses installations ultramodernes, ne le cède en rien au Centre des sciences de la santé. Celui-ci s'est acquis une réputation peu favorable dans le domaine de la chirurgie cardiaque pédiatrique depuis 1979 et lors des incidents de 1994.

Le ministre de la Santé, à maintes occasion, ainsi que l'OHW ont déclaré que les chirurgiens cardiaques des deux hôpitaux, y inclus ceux de l'Hôpital général Saint-Boniface, avaient opté de travailler au Centre des sciences de la santé. Cependant, ces médecins n'avaient vraiment pas de choix puisque on leur a dit que le service cardiaque serait éliminé à l'Hôpital général Saint-Boniface. Il est évident que la seule option des chirurgiens était de travailler au Centre des sciences de la santé, ou de renoncer à faire la chirurgie cardiaque.

En 1981, le Centre des sciences de la santé, désirant une part dans le service de chirurgie cardiaque, pria l'Hôpital général Saint-Boniface de bien vouloir partager ce programme. L'Hôpital général Saint-Boniface l'unique dispensateur de chirurgie cardiaque au Manitoba et même au-delà de ses frontières depuis 1958, possédait déjà une renommée qui n'était plus à faire. Les cinq à six cents chirurgies cardiaques pratiquées alors étaient considérées nécessaires pour soutenir un programme viable. Cependant, en 1981, le Centre des sciences de la santé déclara qu'il était désirable de partager le programme, même avec seulement six cents cas par année. L'Hôpital général Saint-Boniface, sous contrainte du gouvernement, accéda à cette demande. Aujourd'hui, alors que le nombre des chirurgies cardiaques a doublé (à peu près 650 à l'Hôpital général Saint-Boniface et 450 au Centre des sciences de la santé) l'OHW déclare qu'un seul programme est désirable, et que celui-ci devrait exister, bien entendu, au Centre des sciences de la santé! C'est évident que le Centre des sciences de la santé, désirant devenir l'unique dispensateur des soins tertiaires, est bien en passe d'accomplir son but avec l'appui énergique du ministre de la Santé et de l'Office des hôpitaux de Winnipeg.

Dans son annonce publicitaire *Regardons les faits*, l'OHW déclare que « la consolidation donne lieu à la qualité des soins et permet d'utiliser plus efficacement les ressources limitées et coûteuses.» Ce que l'OHW ne dit pas, c'est que la consolidation du programme cardiaque à l'Hôpital général Saint-Boniface, faisant de cet hôpital l'unique centre de sciences cardiaques, serait la réponse logique et raisonnable. À défaut, l'OHW devrait maintenir le statu quo.

F.P. Doyle M.D.
Sainte-Anne
Le 3 novembre 1998

À VOUS *la parole*

Donner l'exemple

Madame la rédactrice,

Suite à votre éditorial «La gestion en perdition?» de la semaine du 6 au 12 novembre 1998, je me permets à titre d'ancienne commissaire et mère d'adolescents au secondaire de faire les commentaires suivants.

Je n'ai pas du mal à coire le comportement des individus notés dans l'éditorial. Comme commissaire et représentante de l'école Lavallée, je n'ai pas toujours été respectée par mes confrères au Comité régional urbain. Nous ne pouvons pas être toujours d'accord, mais le respect se doit même dans le désaccord.

Nous sommes présentement au mois de novembre, le mois désigné contre la violence faite aux femmes et aux enfants. Quels exemples démontrent nos commissaires envers nos enfants et nos parents? Comme parents de la région urbaine, il est important que nos représentants et représentantes se comportent d'une façon professionnelle et respectueuse en tout temps. Sans ça nous risquons de perdre la crédibilité en tant que région urbaine et de division scolaire francophone. Comment pouvons-nous encourager les parents à se joindre à notre comité régional dans l'avenir si nous ne pouvons pas créer une ambiance de sécurité et de respect à l'intérieur de nos rencontres?

Murielle Gagné-Ouellette
Le 9 novembre 1998

Pour la suite de l'histoire

Madame la rédactrice,

Je trouve vos commentaires dans l'éditorial de La Liberté du 6 au 12 novembre tout à fait à point. Ce que je retiens de vos commentaires et de ce qu'on entend des gens qui s'intéressent à l'éducation en français sont symptomatiques d'un profond malaise au sein du système scolaire francophone.

La principale préoccupation des commissaires d'écoles doit être la qualité de l'éducation que le système offre à sa clientèle. Leur mandat consiste à donner au système scolaire une vision et une orientation conforme à la loi scolaire et surtout conforme aux besoins de la communauté francophone. Nous sommes allés jusqu'à la Cour suprême afin d'obtenir un système scolaire qui assurerait une qualité d'éducation égale à la jeunesse francophone et qui répondrait aux besoins de nos communautés. Ces fondements essentiels d'un système scolaire francophone semblent avoir échappé à certains de nos commissaires qui sont centrés sur eux-mêmes et sur leurs propres besoins.

Au début des années 1990, alors que la communauté francophone luttait pour obtenir la gestion de son système scolaire, le gouvernement manitobain avait cherché à diviser notre communauté en nous accordant un système scolaire urbain seulement. La vision à l'époque voulait qu'on obtienne un système scolaire francophone regroupant le maximum de nos communautés afin qu'on puisse ainsi se donner des services éducatifs de la plus haute qualité possible par la force des nombres. De plus, nous voulions arrêter l'hémorragie au sein de notre communauté.

Faut-il rappeler que l'éducation en français était en perte de vitesse, faute d'engagement au sein de plusieurs systèmes scolaires existants, même en milieu urbain? Il n'y avait déjà plus d'école française à Saint-Georges, à Saint-Claude, à Haywood, à Somerset, à Saint-Laurent, à Saint-Eustache, à Fanystelle à Sainte-Rose, à Letellier, à Saint-Malo. De plus, la qualité de l'éducation en français dans les divisions scolaires de Turtle River, Birdtail et Agassiz favorisait davantage l'immersion ou le 50/50 pour les communautés de Laurier, Saint-Lazare et Saint-Georges.

La vision voulait un regroupement maximum de nos communautés francophones sous un même système scolaire qui seul pouvait assurer une meilleure qualité d'éducation en français et en même temps redonner l'espoir non seulement de survie mais aussi, assurer l'épanouissement de nos communautés francophones. La vision voulait, qu'à plus long terme, l'éducation en français soit accessible aux francophones des autres communautés comme Brandon et Thompson.

Voilà qu'on parle plutôt de régionalisation; de structures administratives et de budgets séparés. Pourquoi tente-t-on de se diviser avec l'idée que certaines communautés ont droit à être mieux servies que d'autres plutôt que de concentrer les efforts et les énergies à desservir le mieux possible toute la clientèle. Un esprit étroit voulant que chacun s'arrache la couverture nuit à toute la clientèle et, à plus long terme, c'est l'ensemble de la communauté francophone qui se retrouve perdante. Après tout, il faut un nombre imposant d'élèves pour se permettre, entre autres, des services spécialisés comme des orthophonistes, des psychologues, etc. francophones. Ce n'est pas en se divisant et en multipliant les dépenses au niveau administratif qu'on améliore la qualité des services éducatifs au niveau des élèves.

Nos commissaires doivent concentrer leur engagement sur la vision et l'orientation qu'ils ont la responsabilité de donner au système scolaire francophone. Ils doivent embaucher un personnel le plus compétent possible au niveau divisionnaire. Puis ils doivent cesser de s'ingérer dans la cuisine de l'administration et de l'enseignement. Ils accorderaient ainsi plus d'énergie aux domaines qui relèvent de leur mandat et ils consacreraient moins de temps en réunion à faire ce qui relève de leur personnel et moins de temps à se diviser.

Les commissaires doivent se rappeler qu'ils gèrent au nom des parents et non en leur nom personnel. Ils ont la responsabilité de favoriser la coopération et la création de partenariats afin de permettre à tous les intervenants de contribuer chacun au maximum à la réussite scolaire de la jeunesse franco-manitobaine. Les commissaires doivent chercher à former des alliances avec les organismes de commissaires francophones des autres provinces et au niveau national. De la même façon, ils doivent favoriser des regroupements d'enseignants, d'étudiants, d'administrateurs, et de parents au niveau local, provincial et national. Dans la mesure où chacun comprend mieux son rôle et est mieux en mesure de le remplir, c'est chaque conseil scolaire francophone du pays qui en bénéficiera. Encore plus important, nous aurons une meilleure qualité d'éducation en français et ce seront nos élèves francophones et la communauté francophone entière qui en sortiront gagnants.

La régionalisation ça équivaut à la division et toute la communauté s'en retrouvera perdante. Pour bâtir un système scolaire de qualité supérieure il est essentiel qu'il y ait un haut degré d'engagement et de collaboration entre tous les intervenants; chacun faisant de son mieux dans son rôle de parent, d'étudiant, d'enseignant, d'administrateur, de commissaire, etc. pour assurer la réussite de tous.

Gérard Lécuyer
Saint-Boniface
Le 10 novembre 1998

Contre la loi C-68

Madame la rédactrice

Dès la présentation du projet de loi C-68 sur le contrôle des armes à feu, la question a suscité beaucoup de controverse. Malgré sa mise en vigueur en janvier 1995, l'application de la mesure a été retardée six fois. Allan Rock et ses acolytes ont misé sur la tuerie de femmes par un fou, à Montréal. L'événement devait devenir leur cri de ralliement pour un renforcement du contrôle de toutes les armes à feu. Le projet de loi C-68 a en outre divisé le Canada en deux: l'urbain et le rural. En tant qu'ancien maire, je me souviens très bien d'avoir exhorté la fédération des municipalités canadiennes à désapprouver le projet de loi parce qu'il était injuste et inutile pour les habitants des parties rurales du Canada. Ce sont les grosses villes qui ont gagné, et vous savez pourquoi? Ceux des grandes villes reçoivent leurs renseignements sur les armes à feu de la télévision et des films. Les armes sont étroitement associées à la violence. Par conséquent, pour éliminer la violence qu'ils voient à la télévision et dans les films, il leur semble évident qu'il faille se débarrasser des armes. Malheureusement, ce que l'on voit à la télévision et dans les films n'est pas la réalité, même si les gens des villes y croient. Mais ce ne sont pas les résidants urbains qu'il faut blâmer pour le C-68, une très mauvaise mesure législative. Il faut blâmer les libéraux. Les libéraux en ont tiré tout le parti possible dans l'espoir de gagner les élections en 2001. Le mythe qu'entretiennent les libéraux est que le contrôle préviendra les crimes en enlevant les armes des mains des criminels. Les libéraux s'attendent-ils vraiment à ce que les criminels enregistrent leurs armes et obéissent aux règles édictées dans le projet C-68?

Jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas l'ombre d'une preuve que la nouvelle mesure de contrôle aura une incidence sur l'utilisation criminelle des armes. L'effet qu'elle aura, cependant, c'est de prendre quelque 1,2 milliard de dollars des contribuables pour les dépenser en vue d'une inutile bureaucratie d'enregistrement alors qu'il vaudrait mieux les consacrer à l'éducation et aux soins de santé. La loi sur le contrôle des armes à feu rendra Lloyd Axworthy heureux parce que ce sera un pas de plus vers le désarmement des citoyens du Canada, en accord avec le plan des Nations Unies visant à éliminer les petites armes. Lloyd, le problème des armes à feu, c'est dans les républiques bananières du tiers monde et non au Canada qu'il faut le chercher. Regardons les faits. Selon Statistiques Canada, le taux de crimes avec violence diminue constamment au Canada et aux États-Unis. On ne s'entend pas sur le nombre d'armes à feu au Canada, mais certains estiment qu'il y en aurait jusqu'à dix millions. Les précédents gouvernements ont tous rejeté la notion d'enregistrement des armes d'épaule parce qu'il s'agit d'une tâche impossible et trop coûteuse. Le Canada enregistre depuis plus de 60 ans les armes de poing et nous n'avons pas encore évalué la véritable efficacité de la mesure. L'Ontario, qui vient de réaliser une étude sur l'utilisation criminelle des armes de poing, a découvert que la grande majorité de ces armes arrivent au pays illégalement et sans avoir été enregistrées. Les quelques armes qui avaient été enregistrées se sont avérées avoir été volées à leur vrai propriétaire. Il n'était pas du tout nécessaire d'avoir une nouvelle mesure de contrôle des armes à feu puisque le projet de loi C-17 venait d'être adopté par le gouvernement conservateur au début des années 90. Les Canadiens sont typiquement des gens respectueux des lois.

Or, le C-68 fera de propriétaires responsables d'armes à feu des criminels. On sait que le Canada est une société très tolérante. Elle l'est beaucoup envers ses propres gouvernements. La principale question que me posent toujours les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois est la suivante : Pourquoi me vise-t-on et non pas les criminels? Il est désolant que notre propre gouvernement édicte des lois qui, sans qu'on n'y puisse à peu près rien, enfreignent les droits de propriété et les libertés. Il est également désolant que les protestations de quatre provinces et des territoires restent à toutes fins utiles lettre morte. Je me demande comment peut-il se faire que tant de gens se trompent au sujet du C-68. Les propriétaires responsables d'armes à feu au Canada ne sont pas la cause du problème; ce sont les criminels qu'il faut blâmer pour l'utilisation criminelle des armes à feu. Par conséquent, pourquoi le gouvernement libéral s'attaque-t-il aux propriétaires d'armes à feu responsables et respectueux des lois? Je croyais que la démocratie avait pour but de répondre aux voeux des gens. La démocratie est censée partir de la base et aller vers le haut et non le contraire. Nous avons besoin d'un réel système de freins et contrepoids au gouvernement, ce qui se fait attendre depuis fort longtemps. Je suis convaincu que les propriétaires d'armes à feu seront traités comme des «criminels potentiels» par le gouvernement libéral. Notre arrogant gouvernement ne devrait pas se surprendre que ces «criminels potentiels» lui remettent la monnaie de sa pièce un jour ou l'autre. Souvenons-nous d'un autre type arrogant qui s'appelait Brian Mulroney et souvenons-nous ce qu'il en est advenu. Ah oui, je me souviens et je me souviendrai du C-68.

Salutations distinguées,

Inky Mark
Le député de Dauphin-Swan River
Le 12 octobre 1998

Comité régional urbain

Une décision controversée

Le 5 novembre, Rachel Massicotte et Christiane Raby ont remis leur démission à titre de représentantes régionales pour l'urbain. Elles ont posé un geste politique dans le but de remettre les rênes de la Division scolaire franco-manitobaine entre les mains des parents.

Anie CLOUTIER

Surprise, consternation, dégoût, ces adjectifs expriment difficilement le sentiment de Rachel Massicotte, Christiane Raby et de plusieurs parents devant les actions des cinq représentants du Comité régional urbain (CRU), lors de la réunion du 5 novembre.

Président sortant du CRU, Donald Tougas a assisté à titre d'observateur à cette réunion. «Ce comité a procédé à l'élection de ses commissaires pour les quatre prochaines années! J'aurais aimé qu'ils attendent d'être dix autour de la table avant de prendre des décisions aussi importantes.»

Ancien membre du CRU, Roland Saurette se dit tout aussi inquiet des actions du CRU. «En tenant cette élection, les représentants ont pris une décision qui soulève des questions quant à la représentativité des commissaires et qui révèle les défauts de la structure.»

Christiane Raby partage d'ailleurs ce point de vue. «Pour moi, explique-t-elle, c'est important que les dix postes de représentants à l'urbain soient comblés avant de procéder à l'élection des commissaires, c'est une question de représentativité.»

Mais il y a plus, avoue Christiane Raby. «Il y a des gros problèmes de personnalités au CRU, indique-t-elle. Il y a de l'abus, de l'intimidation et du dénigrement qui rendent les réunions improductives. La DSFM a été créée pour les parents, pour qu'ils aient leur mot à dire, mais voilà qu'ils n'osent plus parler. Avec Marc Boily et Maurice Auger, je ne peux pas m'exprimer si ce que j'ai à dire va à l'encontre de leurs idées. Ces deux personnes mènent le CRU par le bout du nez et ça fait trop longtemps que ça dure. En ne nous présentant pas à la réunion inaugurale du CRU, on pensait que ça obligerait l'ancien CRU à trouver de nouveaux candidats. On aurait alors pu tenir de véritables élections et briser les plans de Marc Boily et de Maurice Auger. Je n'aurais jamais pensé que ça irait aussi loin que ça. Ils ont réellement démontré que tout ce qu'ils veulent, c'est le pouvoir.»

Marc Boily, présent à titre d'observateur à la réunion inaugurale de la DSFM le 10 novembre, réfute ces affirmations. «Je n'ai jamais menacé personne, affirme-t-il. Je ne me souviens pas que le président de la DSFM m'ait jamais demandé de retirer mes paroles. Nous avons un fonctionnement démocratique où chacun peut s'exprimer librement. J'exprime moi aussi mes opinions, quelques fois de façon convaincue, mais je n'ai jamais menacé personne. Ces accusations sont absurdes. Au CRU comme à la commission scolaire, c'est la démocratie qui prime... au moins jusqu'à ce que certains démissionnent pour paralyser le processus.»


photo: Anie Cloutier

Rachel Massicotte et Christiane Raby lancent un appel à la mobilisation des parents.

Commissaire depuis les débuts, Rachel Massicotte appuie les propos de Christiane Raby. «Si je ne veux pas voter avec eux, lance-t-elle, ils deviennent abusifs et usent de violence psychologique et verbale envers moi. Ils me disent: "toi, Rachel, fais bien attention. Si tu ne votes pas du bon bord, on ne va pas voter pour toi comme commissaire". Ça fait longtemps que je voyais ça venir. Ils voulaient m'écarter du poste de commissaire pour placer quelqu'un qu'ils pouvaient manipuler plus facilement. Ils avaient même décidé qu'André Carbonneau occuperait la présidence de la DSFM et que Marc Boily en serait le vice-président! Beaucoup de parents m'ont appelé pour me demander où ils pouvaient aller voter pour moi. Je leur ai dit: "Malheureusement, ce sont les représentants régionaux qui élisent les commissaires". Dans le fond, je ne suis pas surprise de ce qu'ils ont fait le 5 novembre. Ce n'est pas la première fois que Maurice Auger fait ses propres lois.»

Ainsi, explique Rachel Massicotte, les quatre commissaires de l'urbain, appuyés par le président, pourraient plus facilement imposer leur idéologie au sein de la DSFM. Parmi les projets qu'ils auraient compté mettre de l'avant, on retrouve l'épineux dossier de la décentralisation.

«Je suis d'accord avec une certaine décentralisation, indique Rachel Massicotte. Mais toujours à l'intérieur de la DSFM. Eux, ils voient carrément la sécession des cinq écoles de l'urbain et la création d'une nouvelle commission scolaire. Oui, il y a un dilemme ville contre campagne à la DSFM, mais il n'est pas aussi sévère qu'ils le disent. Quand je rencontre les commissaires des autres régions, on arrive toujours à faire un consensus. Mais dès que Boily et Auger arrivent, il n'y a plus moyen de discuter.»

Membre du comité scolaire de l'école Précieux-Sang depuis trois ans, Christiane Raby s'étonne de n'avoir jamais été consultée sur un dossier si important que la régionalisation. «Des parents qui ne sont pas informés sont des parents faciles à manipuler, lance-t-elle. Mais s'ils ne nous ont jamais parlé de ces dossiers, je vois mal comment ils peuvent nous représenter à la DSFM. Où est leur crédibilité?»

Ce qui s'est passé le 5 novembre

Coup de théâtre à l'urbain

La ministre de l'Éducation a invalidé cette semaine les élections tenues par le comité régional urbain lors de la rencontre du 5 novembre. Voici comment s'est déroulée cette rencontre.

Anie CLOUTIER

La réunion inaugurale du Comité régional urbain (CRU) en a surpris plusieurs à commencer par les représentants régionaux René Perreault, Marc Boily, Maurice Auger, Aimé Gautron et Carmelle Boily-LeDorze qui ont appris la démission, quelques heures plus tôt, de leurs collègues Rachel Massicotte et Christiane Raby.

«Leur démission, a indiqué le secrétaire-trésorier de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), André Chaput, crée une situation où le nombre d'élus au CRU n'est plus majoritaire. Je ne peux donc pas présider à l'élection des commissaires, pas plus qu'à l'élection du président et vice-président du CRU. Je prévois donc convoquer l'ancien comité régional. Il devra combler les trois postes (à Taché et Précieux-Sang) qui étaient vacants au moment des élections.» Cette décision, explique André Chaput, est basée sur l'avis légal du conseiller juridique de la DSFM, l'avocat Jean-Marc Ruest de la firme Fillmore Riley.

Le commissaire Maurice Auger a contesté le jugement d'André Chaput et la validité des démissions qui, selon lui, devaient être approuvées par le CRU avant d'entrer en vigueur. Il a aussi demandé que l'administration de la DSFM produise un «rapport complet justifiant la décision prise par André Chaput».

Les représentants régionaux ont ensuite procédé avec la réunion inaugurale du CRU. René Perreault, qui présidait la rencontre, justifie ainsi la décision: «Notre région a élu sept représentants. Et nous sommes ce soir cinq représentants présents. Nous avons donc quorum.»

René Perreault a présidé à l'élection des quatre commissaires de l'urbain. Maurice Auger de même que Marc Boily se sont eux-mêmes proposés aux postes de commissaires. Maurice Auger a proposé la candidature de Carmelle Boily-LeDorze et Marc Boily, celle d'Aimé Gautron.

Sachant que Rachel Massicotte et Christiane Raby avaient donné leur démission, Maurice Auger a néanmoins proposé leurs noms au titre de commissaire. Ces dernières nominations ont été refusées par le président d'élections. «Je ne peux pas accepter ces nominations sans obtenir leur consentement», a fait remarquer René Perreault avant de reconnaître Aimé Gautron, Marc Boily, Carmelle Boily-Ledorze et Maurice Auger aux postes de commissaires. Aimé Gautron a été nommé vice-président du comité régional et René Perreault, président.

Les représentants de l'urbain ont adopté une proposition de Maurice Auger voulant que le président du CRU communique à la DSFM, par voie de lettre, le résultat des élections et la justification de sa décision. Les représentants ont adopté une autre proposition de Maurice Auger voulant que le président du CRU demande à Rachel Massicotte et Christiane Raby de remettre leurs lettres de démission au CRU, qu'il soit mentionné dans le procès-verbal de la réunion que leur absence n'était pas motivée et que leurs démissions ne soient pas acceptées puisqu'elle n'ont pas été adressées au CRU.

Le ras-le-bol des parents

En démissionnant de leur poste de représentantes régionales, Rachel Massicotte et Christiane Raby ont aussi dénoncé le fait que les élections aux postes de com' issaires étaient arrangées à l'avance. Toute cette affaire illustre à quel point les structures électives de la Division scolaire franco-manitobaine sont défectueuses. Mais elle met aussi en lumière le comportement et les valeurs d'élus dont plusieurs questionnent les motivations.

Sylviane LANTHIER

Avant même que la date du scrutin, le 28 octobre, soit passée, et avant que les comités régionaux tiennent les réunions inaugurales leur permettant d'élire commissaires, présidents et vice-présidents des régions, bon nombre d'intervenants de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) croyaient que les dés allaient être pipés.

Dans l'est, l'ouest et le sud comme dans la région urbaine, les candidats aux postes de représentants et éventuellement de commissaires avaient entendu parler des intentions de membres de l'urbain, qui voulaient «arranger les élections». Selon l'ancienne commissaire urbaine Carmelle Mulaire, «Maurice Auger a dit qu'il allait revenir à la table comme commissaire et que cette fois-ci il n'y aurait personne pour le contester». Commissaire réélue dans l'est et nommée présidente de la commission scolaire, Yolande Dupuis ajoute: «Maurice m'a dit: toi, t'es amie avec Rachel (Massicotte), mais pense pas de gagner. Elle ne reviendra pas parce qu'elle ne me supporte pas. Maurice a dit à plusieurs reprises des choses comme: cette fois-ci on s'organise.»

Pas étonnant, donc, que les rumeurs se soient mises à courir; tout le monde semblait convaincu que Marc Boily et Maurice Auger avaient l'intention de faire bloc avec deux autres représentants de l'urbain, Aimé Gautron et Carmelle Boily-LeDorze. Et qu'une fois commissaires, ils avaient l'intention de soutenir la candidature d'André Carbonneau à la présidence de la Commission scolaire, en échange de son soutien dans des dossiers comme la décentralisation.

D'autres rumeurs couraient à l'effet que ces membres de l'urbain s'apprêtaient à se lancer dans une «chasse aux sorcières». Et selon Yolande Dupuis, «quand on voyait comment ils se comportaient récemment face à l'administration divisionnaire, et quand on entendait le genre de commentaires qu'ils émettaient sur le secrétaire-trésoorier, par exemple, c'était vraiment pas rassurant.»

Dans le sud, André Carbonneau n'a pas été élu comme commissaire, mais il est devenu président de la région. Anne-Marie Fillion et Claude Lemoine ont été élus commissaires. «C'est vrai que chez nous, on craignait les décisions qui pourraient être prises dans l'avenir, admet Claude Lemoine. Mais on a élu nos commissaires en nous basant sur une vision de la commission scolaire. Je partage la même vision qu'Anne-Marie Fillion et on veut que la DSFM avance.»

C'est aussi pour «faire avancer la DSFM» qu'Adrien Caillier a finalement choisi de se présenter à nouveau en tant que commissaire de l'Ouest. «Je suis revenu pour pour m'assurer qu'on met la DSFM sur le bon pied, dit-il. Et pour ça, il faut que les commissaires soient unis autour d'une même vision. Ensuite on pourra démarrer des projets.»

Pour sa part, André Carbonneau se défend bien d'avoir fait alliance avec des gens de l'urbain. «Ce sont des hypothèses non fondées, dit-il. Pourquoi est-ce que j'aurais fait ça? Ce ne sont pas les gens de l'urbain qui élisent les commissaires du sud, et en plus, je ne suis pas toujours d'accord avec les propositions de l'urbain. Par exemple, je ne partage pas leur point de vue sur la régionalisation. Je me demande plutôt pourquoi on a ainsi fait courir des rumeurs sur moi.» Interrogé sur le même sujet, Marc Boily nie également avoir tenté d'organiser les élections.

Un climat malsain

Fondées ou non, ces rumeurs traduisent le climat qui prévalait à la commission scolaire ces derniers temps. Selon plusieurs, les commissaires n'arrivaient plus à faire avancer les choses. «Quand on entend deux personnes ressortir toujours les mêmes choses, les gens finissent par devenir frustrés, explique Yolande Dupuis. Et ça fait en sorte que parfois, les gens ne votent pas sur des propositions en se basant sur les mérites de la proposition, mais sur la personne qui l'a proposée.»

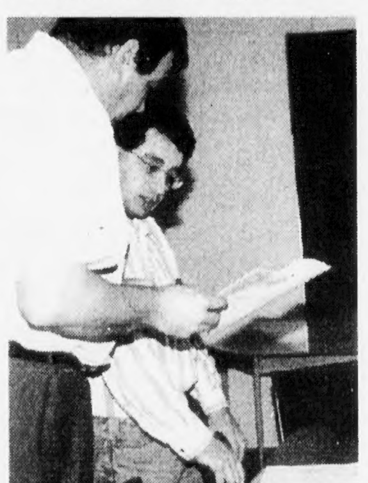


photo: Anie Cloutier

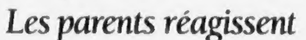
Discussion autour de la loi, le 5 novembre.

Carmelle Mulaire, Rachel Massicotte et Roland Saurette, anciens représentants au CRU, disent aussi que depuis un an, ça ne tournait plus rond dans les réunions des membres de l'urbain. «Depuis un an, le CRU n'a pas avancé et à la commission scolaire, ça nous est dommageable, lance Carmelle Mulaire. Il y a des gens qui reviennent sur les mêmes litanies, les commissaires du rural se ferment, et on perd des choses.»

«Moi, je n'aimais pas l'atmosphère des dernières semaines, raconte Yolande Dupuis. Ce n'est pas agréable de tenir des réunions et d'entendre des sarcasmes et des insultes quand les gens parlent. Quand on a quelque chose à dire, on est tout de suite sur la défensive. Moi, je me suis représentée en me disant que j'allais demander plus de points d'ordre si ça continuait. Et je pense que tout le monde a réagi de la même façon. La plupart d'entre nous, nous sommes là pour le bien-être de la DSFM.»

Pour Adrien Caillier, «il n'y a aucun doute que Maurice Auger et Marc Boily sont vus comme des obstacles à la commission scolaire. Ce qui se passe maintenant peut donner aux parents de l'urbain l'occasion d'être sensibilisés. Et ça leur donne aussi une occasion concrète de montrer ce qu'ils veulent.»

Tous s'entendent pour poser le même verdict: les commissaires devraient être élus par les parents et leur être imputables. «Et on doit comprendre que quand on est à la commission, on n'est pas le commissaire de notre région. On est là pour l'ensemble des écoles», précise Claude Lemoine.



Les parents réagissent

À l'urbain, les événements de la dernière semaine, et surtout les «élections» des commissaires de l'urbain, ont secoué les comités scolaires. Coprésident du comité scolaire de l'école Taché, Francis Labossière indique qu'il y a eu beaucoup d'échanges récemment entre les présidents des comités scolaires. «Ce qui est intéressant dans tout ça, c'est que les comités se mobilisent. Les gens se demandent: ces représentants-là représentent-ils vraiment les parents ou leur seul point de vue?

Coprésidente l'an dernier du comité scolaire de Lavallée, Marie-France Giasson ne lance pas la pierre aux représentants de son école, Maurice Auger et Carmelle Boily-LeDorze, qui, dit-elle, travaillent très fort et qui ont obtenu un second mandat avec l'appui du comité scolaire. Mais, ajoute-t-elle, «personne ne s'est présenté contre eux et l'apathie des parents au moment des élections fait en sorte qu'on n'a peut-être pas la meilleure représentation.»

Elle confirme aussi que, bien que les représentants de Lavallée militent pour la régionalisation et demandent une structure administrative pour l'urbain, «ce sont des choses dont nous n'avons pas discuté au comité scolaire de Lavallée l'an dernier. Et je ne me sens pas moi-même suffisamment informée pour pouvoir prendre une décision là-dessus.»

Elle rappelle qu'à une occasion l'an dernier, les présidents des comités scolaires ont assisté à une réunion du CRU et observé «des comportements qui n'étaient pas acceptables». «Il y avait un évident manque d'éthique et de professionnalisme dans leurs interactions. Et il était évident qu'il y avait beaucoup de discussions au CRU, mais pas beaucoup de décisions.»

Chose certaine, indique Francis Labossière, «avec ce qui vient de se passer, les comités scolaires vont peut-être exercer plus d'influence dans l'avenir». Les présidents des comités scolaires des écoles urbaines prévoient d'ailleurs tenir une rencontre informelle pour envisager une stratégie en commun face au choix de leurs prochains commissaires.

Pour sa part, Francis Labossière estime que «les élus actuels devraient tous démissionner pour qu'on puisse recommencer les élections. Personnellement, j'en suis aussi venu à penser que si Maurice Auger et Marc Boily restent à la commission scolaire pour un autre quatre ans, ça pourrait résulter en la destruction de la DSFM.»

SANTÉ

Nouveau programme pour les femmes violentées

Les femmes victimes de violence ont maintenant un nouveau service pour leur venir en aide. Pluri-elles a implanté ici un programme offert en Ontario depuis sept ans.

Pascal DUBÉ

Pluri-elles implante un nouveau programme pour venir en aide aux femmes victimes de violence. Le programme jumelle des femmes ayant surmonté des problèmes de violences avec des femmes vivant des difficultés. L'organisme veut également dénoncer la violence faite aux femmes par l'entremise de campagnes publicitaires, de dépliants et de conférences.

Pluri-elles a reçu 40 000 $ de Centraide (United Way of Winnipeg) pour mettre ce programme sur pied. Les premiers jumelages devraient être faits dès janvier et on prévoit avoir réalisé cinq jumelages d'ici le printemps.

«Toutes les victimes ne voudront pas participer à ce programme, indique la coordinatrice, Anne-Marie Bellemare. Il faut voir à la sécurité de tout le monde. Certaines femmes vont préférer venir ici rencontrer des conseillères en privé, sans que le conjoint en soit informé. Dans le programme de jumelage, la femme aidée et la femme aidante doivent avoir une certaine autonomie.

«Les aidantes recevront une formation de 40 heures, explique Anne-Marie Bellemare. Elles apprendront comment intervenir dans une relation et quels sont les différents services offerts, elles recevront une formation juridique de base, etc. Comme ces personnes ont déjà surmonté les difficultés d'une relation violente, elles sont souvent les mieux placées pour aider les autres.»

Le programme de soutien s'adresse aux femmes de tous les âges, victimes de violence verbale, psychologique ou physique.

Le plus grand défi pour Pluri-elles, estime Anne-Marie Bellemare, est d'abolir les mythes entourant la violence.

«Les médecins et le clergé ont encore une grande influence dans le comportement des femmes aux prises avec de la violence conjugale, dit-elle. Elles se sentent coupables, croient qu'elles sont les seules responsables de la situation et préfèrent demeurer dans la relation, souvent pour des raisons familiales.

«La violence se développe souvent sur une longue période de temps, ajoute-t-elle. Au fil de la relation, la femme perd confiance en elle-même et en son jugement. Les femmes doivent apprendre à reconnaître et dénoncer des comportements qui mènent à la violence. Il s'agit d'un sujet qui est encore trop souvent tabou.»

Anne-Marie Bellemare est toujours à la recherche de femmes bénévoles pour compléter son équipe de gestion du programme. «C'est une problématique qui peut avoir des effets chez les enfants qui grandissent dans un environnement violent, mentionne-t-elle. C'est pourquoi il est important d'agir dès maintenant.»

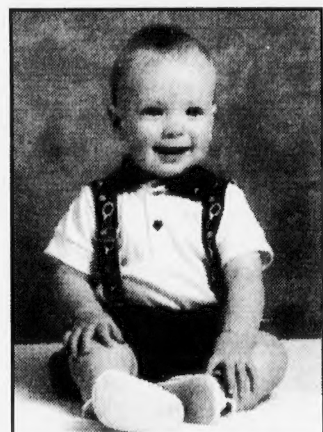
Les besoins sont toujours présents

Le comité de mise en œuvre du rapport Lavoie visant à lutter contre la violence conjugale a déposé le 5 novembre ses recommandations aux ministres provinciaux des Services à la famille, Bonnie Mitchelson et de la Justice, Vic Toews. Le mois de novembre a été proclamé mois de la prévention contre la violence conjugale. La Province a également injecté 600 000 $ supplémentaires pour tenter de briser le cycle de la violence.

«L'enquête qui a suivi la mort de Rhonda et Roy Lavoie a montré qu'il y avait beaucoup de manque de communication entre les agences de relation d'aide, indique la conseillère chez Pluri-elles, Paulette Fortier. Même s'il y a eu plus de ressources investies pour aider les femmes à dénoncer la violence, nous sommes encore loin de répondre aux besoins.

«Je crois cependant que le rapport Lavoie a permis à tous les intervenants de se rencontrer et de travailler ensemble, poursuit-elle. Il y a plus de 135 personnes qui pendant plus d'un an ont travaillé à trouver des moyens pour lutter contre la violence conjugale. Nous ont sensibilisé les juges, les policiers et une plus grande partie de la population à cette problématique. Mais ce n'est qu'une partie du problème, nous devons faire plus d'efforts pour faire de la prévention.»

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Philippe René Chase et je vais avoir un an le 24 novembre.

J'ai deux frères Jérémie et Mathieu. Mes parents sont Ginette Kirouac et Alfred Chase d'Île-des-Chênes.

Mes grands-parents sont Eugène et Lucie Kirouac de La Broquerie et Marion Chase de Winnipeg.

Un bonjour spécial à mon arrière-grand-père Éloi Gagnon de La Broquerie.

POLITIQUE

Plaidoyer en faveur d'un Canada uni

Selon le ministre des Affaires intergouvernementales du Canada, Stéphane Dion, les efforts d'assimilation des anglophones ont échoué au Canada.

Pascal DUBÉ

De passage au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), le ministre des Affaires intergouvernementales du Canada, Stéphane Dion, a fait un plaidoyer en faveur de l'unité canadienne devant une trentaine de personnes réunies pour l'entendre. Au cours de son discours, le ministre a affirmé que les tactiques pour assimiler les francophones au pays avaient échoué et que, malgré les différences linguistiques et culturelles, le Canada était toujours un des meilleurs pays au monde.

Le ministre faisait référence aux courants du tournant du siècle où les grands explorateurs pensaient que seuls les gens qui parlaient la langue de la majorité pourraient réussir. «Aux États-Unis, il y a eu une loi qui faisait de l'anglais la seule langue officielle du pays, explique Stéphane Dion. Ici même au Manitoba, le gouvernement a adopté une loi qui interdisait l'enseignement du français dans les écoles.

«Ces tactiques d'assimilation ont échoué et le pays a dû se doter d'autres outils pour se développer, mentionne-t-il. Les Québécois pourraient prendre des leçons des Franco-Manitobains qui ont réussi à conserver leur langue pendant toute ces années.»

En répondant aux questions de l'audience, Stéphane Dion n'a pas voulu se prononcer sur les droits des francophones dans l'éventualité d'une séparation du Québec. «Aujourd'hui, environ un Canadien sur quatre est francophone. Dans l'éventualité d'un Québec indépendant, cette proportion tomberait à environ un sur vingt, mentionne-t-il. Pensez aux Maritimes qui seraient isolées, à la place qu'occuperait l'Ontario dans la fédération. Rien ne nous assure que la Colombie-Britannique et l'Alberta ne voudraient pas faire comme le Québec.

«Mais il y a toujours une grande majorité de Québécois qui se disent toujours Canadiens, insiste-t-il. Nous avons fait appel à la Cour suprême pour clarifier l'enjeu d'un prochain référendum au Québec et la cour a été claire. Pour devenir indépendant, les Québécois devront renoncer à leur identité canadienne.»

Mais le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de se mêler à la campagne électorale du Québec pour prêter main-forte au Parti libéral provincial. Stéphane Dion est clair, «C'est à Jean Charest de se faire élire, ce n'est pas à nous de le faire pour lui!» Le ministre vient aussi à la défense de son premier ministre, Jean Chrétien, qui n'aurait pas fermer la porte aux changements constitutionnels.

«Le premier ministre a dit que les changements ne se feraient pas à coups de demandes traditionnelles, affirme-t-il. Nous regardons en avant, pas dans le rétroviseur. En ce sens, la déclaration de Calgary ne répond peut-être pas à toutes les questions, mais c'est un pas dans la bonne direction.

«L'entente se fait sur un principe d'égalité, précise Stéphane Dion. Le Québec n'obtient pas de statut spécial. Les outils que pourraient obtenir le Québec seront aussi disponibles aux autres provinces.»



photo: Pascal Dubé

Stéphane Dion se dit convaincu que le fédéralisme canadien fonctionne et comprend difficilement comment les Québécois seraient gagnants en étant indépendants.

Directeur(trice), vente au détail



La Coop de Saint-Malo, située à Saint-Malo à environ 75 km au sud de Winnipeg, recherche un directeur ou une directrice de la vente au détail pour voir au bon fonctionnement de l'entreprise, qui a un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,6 million $. L'entreprise comprend une épicerie, une quincaillerie, une cour à bois et un magasin des alcools.

Sous la direction d'un conseil d'administration élu, le directeur ou la directrice doit s'occuper de tous les aspects de la Coop, y inclus la commercialisation, le marchandisage, l'administration financière, la gestion des ressources humaines et les relations avec les membres et le conseil d'administration.

La personne choisie devrait posséder de l'expérience en gestion de détail dans le domaine de l'alimentation. Elle devrait aussi faire preuve de leadership, d'habiletés exceptionnelles en communication interpersonnelle, en planification et en organisation. Cette personne devrait aussi pouvoir s'exprimer en français et en anglais.

Nous sommes confiants que le monde de la coopération avec ses 15 000 employés dans l'Ouest canadien qui travaillent dans le commerce de détail et de gros et en fabrication, est en mesure d'offrir une carrière intéressante et diversifiée. La Coop offre également un salaire compétitif et un ensemble complet d'avantage sociaux.

Si vous croyez posséder les qualités que nous recherchons, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avec la mention «confidentiel» et vos attentes salariales, à :

Léo Roch
Président
C.P. 264
Saint-Malo, Manitoba
R0A 1T0

(Nous contacterons seulement les candidats et les candidates considérés pour une entrevue.)

La Société franco-manitobaine, en collaboration avec Éducation et formation professionnelle Manitoba, sont toujours à la recherche de personnes bilingues (français et anglais) afin de combler des postes au travers du Programme de Partenariat pour l'Emploi. Les postes sont disponibles dès maintenant jusqu'au 2 avril 1999.

Les postes à combler sont :

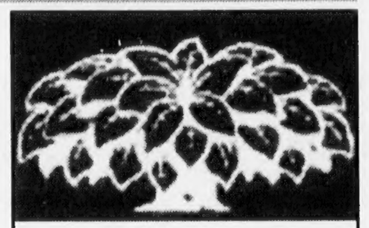
- **Alliance française**
  Représentant(e) en marketing
- **Journal La Liberté**
  Agent(e) de promotion
- **Corporation Chaboillé (Saint-Pierre-Jolys)**
  Assistant(e) au chargé de projet
- **Société franco-manitobaine**
  Recherchiste projet de CD-ROM sur la communauté
- **Children's Festival**
  Agent(e) de communications francophone
- **Habitat Chez-Soi**
  Agent(e) de promotion
- **Réseau de femmes**
  Agent(e) de bureau
- **Bibliothèque St-Joachim (La Broquerie)**
  Bibliotechnicienne
- **Société Historique de Saint-Boniface**
  Technicien(ne) informatique
- **CKXL - Envol 91**
  Animateur(trice)
- **Cercle Molière**
  Technicien apprenti
- **Maison Gabrielle-Roy**
  Coordonnateur(trice)
- **L'Entre-temps des franco-manitobaines**
  Coordonnateur(trice)

Pour plus de renseignements sur les différents postes ou sur les critères d'admissibilité au programme, veuillez contacter monsieur Dennys Blackburn, à la Société franco-manitobaine, 383 boulevard Provencher bureau 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9.





Éducation et formation professionnel Manitoba



Service des langues vivantes Inc.

Le Service des langues vivantes, une école de langues d'Ottawa, est à la recherche de professeur(e)s de français dans la région de Brandon.

Les candidats devraient être francophones, détenir un diplôme universitaire et avoir de l'expérience en enseignement.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au (613) 233-8589 ou par courrier électronique à courses@language-solutions.com.

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un.e **professeur.e bilingue (français et anglais)** pour le poste suivant en immersion :

6e année • poste à demi-temps (.5). L'entrée en fonction se fera le 15 février 1999 jusqu'au 30 juin 1999.

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae et trois références à :

Francais Immersion
Division scolaire
Assiniboine n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur:
(204) 896-0409

Nous vous remercions de poser votre candidature mais nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Anie Cloutier	Carole Thibeault	Pascal Dubé



237-4823 ou 1-800-523-3355

La Division scolaire de Saint-Boniface n° 4

recherche

un.e enseignant.e pour le poste suivant au Collège Béliveau (programme d'immersion) :

Français 8e année

Poste à temps plein 1,00

Date d'entrée en fonctions :
Immédiatement - jusqu'au 30 juin 1999

On vous prie de faire parvenir votre demande et curriculum vitae à :

Gérald Gagnon, Directeur
Collège Béliveau
296, chemin Speers
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1M7

Téléphone : (204) 255-3205
Télécopieur : (204) 255-0692



La Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé, important organisme international de commercialisation de céréales, travaille dans un environnement informatique qui associe l'ordinateur central aux serveurs-clients. Les systèmes utilisés sont Sybase, Oracle, IMS, Powerbuilder, Lotus Notes, Oracle Financials, PeopleSoft HR, PL1 et Telon. Les postes disponibles sont:

Administrateur/trice de bases de données et spécialiste en technologie SGBD

Travaillant en équipe, le/la candidat(e) est responsable de l'administration des bases de données opérationnelles de la CCB. Les candidats doivent justifier d'un diplôme ou certificat en informatique et d'expérience dans le domaine de la gestion de données et/ou expérience similaire. Les candidats feront faire preuve d'une motivation élevée et d'expérience dans la gestion hiérarchique et relationnelle des systèmes de données. La capacité à communiquer efficacement, l'esprit d'analyse, la capacité à résoudre les problèmes et à prendre des décisions sont indispensables. Les candidats disposant d'expérience dans le domaine de l'archivage de données disposeront d'un atout supplémentaire.

Technicien(ne) en applications informatiques

Le/la candidat(e) sera responsable de la conception, construction, mise en service et assistance de diverses applications au niveau de l'ordinateur central/serveur-client. Les candidats doivent justifier d'un diplôme ou certificat en informatique et d'expérience dans le développement et/ou expérience similaire. De solides connaissances en développement informatique ainsi que la familiarité avec les systèmes suivants: Powerbuilder, Sybase, SQR, Project Workbench, Windows NT, PL1, IMS DB/DC et Telon constitueront un atout appréciable.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Vous êtes intéressé(e) à vous joindre à notre nouvelle équipe de développement et à travailler dans un environnement dynamique et créatif? –Veuillez adresser votre candidature par écrit en indiquant le poste que vous sollicitez, le salaire anticipé ainsi que vos références **avant vendredi 20 novembre 1998** à l'adresse suivante:

La Commission canadienne du blé
Direction des ressources humaines
CP 816, Succ. Main
Winnipeg, MB R3C 2P5
ou par télécopieur: (204) 983-1209

La Division scolaire de Saint-Vital n° 6

cherche des candidat.e.s pour le poste d'enseignement temporaire à 30 % du temps en immersion française.

École Varennes
0.30 terme musique
Maternelle à 6e année

Ce poste commencera aussitôt que possible et se terminera le 30 juin 1999. Les candidat.e.s. doivent être bilingues (français/anglais).

Veuillez s.v.p. envoyer votre curriculum vitae en citant le bulletin numéro **2137/T/98** au plus tard **le lundi 19 novembre 1998 à 13 h** au:

Bureau du personnel
Division scolaire de Saint-Vital n° 6
900, chemin Saint-Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3
Télécopieur: 257-8103

Pour pouvoir travailler à la Division scolaire de Saint-Vital, le nom de cette personne ne doit pas figurer au Registre des cas d'enfants maltraités. Nous remercions toute personne qui soumet sa demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.

COMMIS ADJOINT À L'ACHETEUR

Une bonne connaissance de tableurs et de l'ordinateur est requise. Nous accorderons une préférence aux candidats connaissant le logiciel Excel.

Nous sommes prêts à offrir une formation pour ce poste, mais de l'expérience dans le milieu de bureau ou de la vente de détail serait un avantage.

Le fait d'être parfaitement bilingue est certainement un atout.

Nous offrons d'excellents avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et vos **attentes salariales** à :

SAAN STORES LTD.
1370, place Sony
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3C3

À l'attention du :
Service des ressources humaines

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature mais nous ne communiquerons qu'avec celles choisies pour une entrevue.



Spécialiste des eaux régionales

Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP)
Agriculture et Agro-alimentaire Canada

Red Deer (Alberta)

Ce poste à temps plein présentant des perspectives stimulantes et valorisantes est offert aux personnes résidant à l'ouest du lac Supérieur et au sud du 60e parallèle.

Vous fournirez de l'information, des conseils et des services techniques en matière de ressources en eau de même que des consultations financières aux producteurs agricoles, aux entreprises et collectivités rurales, aux gouvernements locaux et au ministère en vue de favoriser le développement durable et l'entretien des ressources dans les parties rurales de la région de Red Deer. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **46 012 $** et **55 493 $**.

Vous devez avoir obtenu un diplôme d'une université reconnue avec une spécialisation acceptable dans le domaine des ressources en eau, du génie, de l'agriculture, de la géographie ou dans une autre science pertinente. L'expérience dans la planification et(ou) l'implantation de programmes et de projets en gestion des eaux dans les Prairies est essentielle, idéalement pour les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

La maîtrise de l'anglais est essentielle, et vous devez être disponible pour voyager au besoin. Il vous faut également posséder un permis de conduire valide ou avoir la capacité personnelle de vous déplacer normalement associée au fait de détenir un permis de conduire valide.

Si ce poste vous intéresse, veuillez acheminer votre curriculum vitæ d'ici le **30 novembre 1998**, en mentionnant le numéro de référence **AGR9073CR75-N(W6F)**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (403) 495-2098. Courriel : pscedm@psc-cfp.gc.ca** Pour postuler par voie électronique, visitez notre site Internet à **www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

ONIRIC Inc.

Secrétaire administratif.ve

ONIRIC Inc., organisme à but non-lucratif ayant pour but la formation de spécialistes francophones et francophiles canadiens en nouveaux médias, est à la recherche d'un(e) secrétaire administratif.ve à temps partiel (20 h/semaine, heures flexibles à négocier).

Fonctions :

Secrétariat et soutien administratif pour le directeur général.
Aide à la planification et à l'organisation des activités d'ONIRIC.
Assister aux réunions du conseil d'administration.

Exigences :

Maîtrise du français et de l'anglais (parlés et écrits).
Bien connaître les procédures générales du fonctionnement d'un bureau.
Expérience dans la gestion de bureau.
Très bonne connaissance de l'informatique (Word, Excel et Netscape).
Travaille de façon efficace et organisée.

Rémunération : à négocier

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec références le plus tôt possible à :

Maurice Morin, Président
116-383 boul. Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H OG9
Télec : (204) 231-4942
Courriel : oniric@franco.ca



AIDE-COMPTABLE

Firme de comptables agréés cherche à remplir une position à temps plein pour un(e) aide-comptable. Le ou la candidate doit posséder une formation pertinente et l'expérience d'au moins 3 ans dans la comptabilité publique et être bilingue.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

La Liberté
Boîte 981113
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LES HEURES CLAIRES Inc.

Centre éducatif francophone recherche un.e
éducateur.trice en services de garde niveau I, II, ou III
français parlé et écrit,
pour emploi à temps plein
débutant le 16 novembre 1998.
Avantages sociaux.
Salaire à négocier selon l'expérience.
Contactez Yolanda denBrok
au 233-4442, ou envoyez votre curriculum vitae au:

320, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0J4

AVIS DE CONVOCATION

Réunion annuelle de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba au Club La Vérendrye • 614, rue Des Meurons
le mercredi 25 novembre

19 h 00 Messe
19 h 30 Réunion
20 h 30 Élection

Adoption d'une nouvelle constitution.
Élection de l'exécutif et des conseillers.

Bienvenue aux membres et à ceux et celles qui voudraient devenir membres!

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.C.
515-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.J.L.
558-

RECHERCHE

RECHERCHE: Une place est disponible à temps plein pour enfant de deux ans et plus dans une garderie chaleureuse et amusante à Saint-Vital. Activités plein-air, bricolage, etc. Repas et reçu compris. Excellentes références. Composez le 255-5500.
541-

RECHERCHE: Secrétaire bilingue à plein temps. Bureau dentaire. Expérience: Ordinateur. Maxident préférable. Composez le 233-7726.
548-

RECHERCHE: Nous cherchons une gardienne francophone responsable à temps plein. Le plus tôt possible. À notre domicile à Régina, pour notre fille de deux ans et demi. Le.la candidat.e idéal.e aura suivi des cours de garderie ou a beaucoup d'expérience avec les enfants, est créative, et est prête à planifier à chaque jour des activités qui contribueront au développement de notre enfant. Légers travaux ménagers. Pour un candidat.e exceptionnelle possibilité de chambre et pension. Salaire selon l'expérience et compétences. S.V.P. faites parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae et trois noms de référence le plus tôt possible à: Robert André, 7118, Dalgliesh, Regina (SK) S4X 2M6, Tél.: (306) 545-6442, Télécopieur: (306) 564-2887, emlav10@sk.sympatico.ca.
552-

RECHERCHE: une gardienne à domicile le lundi, mardi et mercredi. Composez le 256-7575.
553-

À VENDRE

À VENDRE: Chiots Schnauzer géants noirs. Téléphonez au 339-3584. Demandez Mario ou Sonia.
537-

À VENDRE: Dodge Neon Ex 1996, 2 portes, noire, 4 nouveaux pneus. Inspectée, 102 000 km (sur autoroute). Très économique en essence, transmission 5 vitesses. Conduite par une femme. Doit vendre, veut acheter un camion. Demande 9 800 $ ou meilleure offre. Appelez après 18 h au (204) 422-9077.
542-

LOT À VENDRE: À Green Acres Memorial Gardens. Sur la route n° 1 Est. Valeur de 909 $ pour 600 $ ou meilleure offre. Tél.: 253-5596.
544-

À VENDRE: 1) Chaise roulante Everest Gennings 3W Power. A servi 4 fois. 2) Siège électrique qui lève, Leasure Lift Model 85. 3) Pace-Saver Plus II. Scooter-traction arrière. 4) Lit ajustable Slumber Magic 38" x 80" avec massage. 5) Exerciseur électrique de 0-8 mph Whisper Techonology Treadmill. Appelez au (204) 737-2239.
549-

ST. ALDOPHE ESTATES. Nouvelle subdivision. Lots et location superbe, avec eau courante, égoûts, gaz, rue asphaltée avec courbes et égoutières. Bon choix pour le moment. N'hésitez pas acheter dès maintenant. S.V.P. Appelez le **253-1185.**
554-

À VENDRE: 2 lots avec tout les services compris à Green Acres. Tél.: 379-2201.
557-

À LOUER

À LOUER: 1er janvier au 1er avril ou 15 avril. Parc Windsor. Bungalow complètement meublé avec garage et télécommande, très propre. 595 $ par mois. Chauffage et eau compris. 253-5596.
543-

À LOUER: Appartement non-fumeur, sans animaux au 424, Valade. 450 $ par mois comprend buanderie, stationnement et eau. Disponible le 1er décembre. Pour information: 233-3753.
545-

À LOUER: Appartement au 175, rue Masson, deux chambres à coucher. Comprend tous les services. 360 $ par mois. Disponible le 1er décembre. Pour information: 233-3753.
546-

À LOUER: 375, Deschambault, appartement d'une chambre à coucher. Chauffage et eau compris. Buanderie. 360 $/mois + électricité. Disponible le 1er décembre. Composez le 233-3753.
547-

MAISON À LOUER: Saint-Vital. Rue Maralbo. 3 chambres à coucher. Laveuse et sécheuse. 750 $ + services. Disponible le 1er janvier 1999. Téléphone: 257-0806.
550-

À LOUER: au 155, Provencher. Espaces de bureaux de 830 pi2. Disponible à partir du 1er décembre. Composez le 233-3753.
555-

À LOUER: 730, Saint-Jean-Baptiste. Duplex de 3 chambres à coucher. Chauffage, buanderie et stationnement compris. 700 $/mois. Disponible le 1er décembre. Composez le 233-3753.
556-

À LOUER: Stationnement pour voiture, près de l'hôpital Saint-Boniface. 40 $/mois. Contactez le 233-5090.
559-

Saint-Boniface se prépare

Carole THIBEAULT

Les commerçants et les groupes communautaires de Saint-Boniface se sont rencontrés le 12 novembre pour planifier leurs activités dans le cadre des Jeux panaméricains de 1999. Que ce soit le grand ralliement des athlètes canadiens au fort Gibraltar, la tenue d'un symposium panaméricain de sculptures au parc Provencher ou la présentation de spectacles variés au Centre culturel franco-manitobain, les milliers de visiteurs devraient avoir de quoi se mettre sous la dent.

La rencontre avait pour but de confirmer les activités à venir, explique le président du comité ad hoc des Jeux panaméricains pour Saint-Boniface, Normand Gousseau. «Nous devons nous concerter entre intervenants de Saint-Boniface même, précise-t-il, mais aussi avec ceux de la Fourche, qui sera le site principal des activités des Jeux. Nous voulons capitaliser sur les masses critiques qui s'y rendront pour leur faire traverser la rivière jusqu'à Saint-Boniface.»

Le comité ad hoc a déjà reçu 30 000 $ de Diversification de l'économie de l'Ouest pour son travail de coordination et de promotion des activités qui se tiendront à Saint-Boniface. D'ailleurs, Anne-Marie Thibert-Guénette a été embauchée pour réaliser ces tâches.

Selon Normand Gousseau, les commerçants et organismes de Saint-Boniface devraient eux-mêmes en apprendre beaucoup sur leur potentiel touristique. «Toutes ces activités autour des Jeux panaméricains représentent pour les gens de Saint-Boniface l'occasion de voir à quel point on est capable de faire partie d'un circuit touristique, continue-t-il. Il faut non seulement qu'on apprenne à attirer les gens chez nous mais il faut aussi qu'on soit capable de leur offrir quelque chose.»



Archives La Liberté

Normand Gousseau: «Une trentaine de commerçants et d'organismes ont manifesté leur intérêt à développer une programmation dans le cadre des Jeux panaméricains.»

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

CHANSON

La fougueuse rousse à Saint-Boniface

La vie n'a pas été douce pour Laurence Jalbert au cours des dernières années. Mais la sortie de son nouvel album en mars 1998 et une nouvelle tournée nous ramènent une chanteuse plus fougueuse que jamais.

Carole THIBEAULT

«Comme dirait Richard Séguin, quand on passe par Saint-Boniface, on s'en souvient toute notre vie! J'ai choisi d'avoir une mémoire sélective et de ne retenir que les choses qui me plaisent. J'ai un très bon souvenir de Saint-Boniface, quand j'avais chanter au Festival du Voyageur et c'est pourquoi je voulais y retourner!»

C'est ainsi que s'exprime la chanteuse québécoise Laurence Jalbert qui sera en spectacle à la salle du Rendez-vous le 20 novembre (1). Invitée dans le cadre du Coup de cœur francophone, l'artiste en est au début d'une longue tournée de 60 spectacles qui la mènera aussi à Edmonton et Vancouver, ainsi que dans les Maritimes et partout au Québec.

Toujours aussi fougueuse, la lionne aux cheveux rouges se dit aussi très nerveuse à la veille de cette tournée, la première en quatre ans. «C'est un tout nouveau "show" et je suis pas mal énervée», signale-t-elle. Après avoir traversé des épreuves qui l'ont beaucoup fait réfléchir sur la vie, dont la naissance d'un bébé prématuré, et après avoir été victime de la bactérie mangeuse de chair, elle a maintenant plus d'énergie que jamais et dit avoir hâte de reprendre la route pour faire ce qu'elle aime le plus au monde: chanter.

Laurence Jalbert revient avec plus d'énergie que jamais!

Le nouveau spectacle de Laurence Jalbert nous réserve donc des surprises:

Premièrement, il sera basé sur son dernier album intitulé *Avant le squall* reconnu par la critique comme étant le meilleur de l'artiste depuis le début de sa carrière solo en 1990. La chanson *Pour toi* a d'ailleurs été mise en nomination au dernier Gala de l'ADISQ dans la catégorie Meilleure chanson de l'année. Sur cet album, elle a délaissé quelque peu son côté rock pour se lancer à plein dans un son plus country-blues-folk. Et pour ceux qui ne seraient pas familiers avec la terminologie gaspésienne, sa terre natale, le *squall* est le nom qu'on donne à ce grand vent qui se lève juste avant les grandes tempêtes.



La lionne rousse entreprend sa première tournée depuis quatre ans.

Et deuxièmement, la chanteuse arrivera à Saint-Boniface entourée d'une équipe complète composée de quatre techniciens et de cinq musiciens. Elle a d'ailleurs choisi de nouveaux musiciens pour ce spectacle au son «plus contemporain et dont il ressort une toute nouvelle fraîcheur».

«Je suis une personne qui aime se remettre en question, confie-t-elle. En fait, je pense que je me remets en question toute les 20 minutes. À preuve, je dois avoir au moins 20 sortes de parfum et je les utilise tous, selon mon humeur du jour. Donc, ça me fait du bien de m'entourer de gens qui ont des racines musicales différentes des miennes. On explore de nouvelles avenues et ça m'aide à évoluer.»

En répétition, la Gaspésienne a appris à laisser le champ libre à ses musiciens. «Je leur donne le tempo et la séquence de la chanson et je les laisse improviser. Ça donne un show complètement éclaté. Par exemple, on va aussi refaire des vieilles tounes que les gens connaissent. Mais je ne me vois pas faire *Au nom de la raison* de la même façon pendant 25 ans. L'important, c'est d'être capable de garder la magie. L'important, c'est le frisson. Car il n'y a que ça d'universel: le frisson... avec la mort et les impôts bien sûr!»

(1) Les billets sont en vente au Centre culturel franco-manitobain au coût de 22,80 $.

Tirage

Courez la chance de gagner une paire de billets pour aller voir Laurence Jalbert au Rendez-vous le 20 novembre ou encore un disque compact de son dernier album intitulé *Avant le squall*. Vous n'avez qu'à appeler les bureaux de *La Liberté* au 237-4823 ou le 1-800-523-3355 **le mardi 17 novembre entre 13 h et 14 h**, et répondre à la question suivante:

Quel est le titre de la chanson de Laurence Jalbert mise en nomination pour la Meilleure chanson de l'année lors du dernier Gala de l'Adisq?

Le Babillard

BRANDON

✎ ***Célébrez la Sainte-Catherine avec le Club culturel Franc-Ouest.*** Il y aura un concours de fabrication de tire le 22 novembre à 19 h chez Yvonne au 528, 5e Rue à Brandon.

LA BROQUERIE

✎ ***Vente d'artisanat le 28 novembre*** de 10 h à 16 h au Centre de l'amitié.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

✎ L'Atelier la Montagne tiendra sa ***vente annuelle d'artisanat*** à la salle du Centenaire le dimanche 22 novembre de 11 h à 15 h 30. Repas offert par les Filles d'Isabelle (248-2154).

SAINTE-AGATHE

✎ ***Rencontre de consultation portant sur les priorités budgétaires du gouvernement provincial en compagnie d'Eric Stefanson*** le 23 novembre de 18 h 30 à 21 h 30 au centre communautaire de Sainte-Agathe (Thérèse Dorge au 882-2337).

SAINTE-ANNE

✎ ***L'École Saint-Anne Immersion organise un bazard*** le 19 novembre de 10 h à 20 h et le 20 de 10 h à 12 h. Renseignements: Marie Christine au 422-8762.

SAINT-BONIFACE

✎ Première ***vente annuelle d'artisanat de Noël*** le 14 novembre de 10 h à 15 h au Club La Vérendrye. Entrée gratuite (233-8997).

• Les résidants de Place des Meurons (400, Place des Meurons) vous invitent à leur ***bazar le dimanche 15 novembre*** entre 9 h et 16 h.

• ***L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba vous convie à la Commémoration des tombes*** métisses qui aura lieu le 16 novembre à 10 h devant la tombe de Louis Riel au cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface. La cérémonie sera précédée d'un service religieux à 9 h 15.

SAINT-VITAL

✎ ***Bingo annuel de l'Association des scouts et guides*** le 27 novembre à 19 h dans la salle Saint-Eugène (1007, chemin St. Mary's). Renseignements: 257-9959.

✎ Le 14 novembre, le groupe d'Entre-Aide et les Chevaliers de Colomb organisent une ***soirée sociale aux profits de la famille Perreault*** victime d'un incendie. Billets et renseignements: 254-0070 ou 256-1389.

FINANCEMENT

✎ L'Auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface présente son second concert de financement ***Noël chez nous*** le 27 novembre à 19 h 30 à la cathédrale de Saint-Boniface. Billets: 15 $. Pour vous procurer un exemplaire de la cassette ou du disque compact *Noël chez nous*, composez le 1 (800) 216-9713.

RENCONTRES ET RÉUNIONS

✎ Prochaine rencontre de la ***Société des orchidophiles du Manitoba*** se tient le 15 novembre à 14 h dans la salle 1147 du CUSB. Benoît Landry s'entretiendra sur les orchidées Cattleyas à 13 h dans la salle 1154 (888-4516).

✎ La ***réunion annuelle d'Envol 91***, la radio communautaire du Manitoba, aura lieu le jeudi 26 novembre à 19 h 30 à la salle 1153 du CUSB (233-4243).

PASTORALE

✎ Conférence de sœur Norma McDonald sur le thème de ***la foi chez les jeunes*** le 19 novembre à 19 h 30 au 622, avenue Taché (231-4479).

✎ Le 21 novembre de 9 h à 11 h dans la salle audiovisuelle de la cathédrale de Saint-Boniface, Simone Touchette anime un atelier intitulé ***Des gestes simples pour laisser déborder une foi vivante*** (237-9851).

✎ Journée «d'intériorité» avec Alain Dumont le vendredi 27 novembre de 9 h à 16 h dans la grande salle de la cathédrale. Thème: ***Pas besoin d'être parfait. Dieu m'aime quand même***. Offrande suggérée: 20 $ (Fernande 233-7287).

✎ Session «d'intériorité» à la Villa Maria du 27 au 29 novembre intitulée ***D'où viennent les conflits dans les relations humaines?*** et animée par Alain Dumont. Offrande suggérée: 110 $. Inscriptions: 269-2114.

✎ ***Session biblique sur le thème des Évangiles de Noël*** offerte à l'église Saint-Eugène les quatre dimanches de l'avent, soit les 29 novembre, 6, 13 et 20 décembre, de 19 h 30 à 22 h au 1007, chemin St, Mary's. Coût: 30 $ (Marguerite Mulaire au 233-1880).

✎ L'École catholique d'évangélisation de Saint-Malo offrira en décembre, janvier, février et mars une série de ***retraites de fin de semaine pour les jeunes*** de 8 à 18 ans. Coût: 30 $ (347-5396).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*



photo: Anie Cloutier

Léa crie au feu!

La septième édition de Cinémental a pris fin le 8 novembre au grand dam des cinéphiles qui ont été nombreux à se présenter à la billetterie et faire le plein de cinéma francophone. L'Épi d'or, prix du public pour le meilleur court métrage, a été accordé à Mario Chabot pour Le Feu au cœur tandis que la Gerbe d'Or, prix du public pour le meilleur long métrage, a été décernée à Yvon Marciano pour Le Cri de la soie. Nathalie Théocharidès s'est quant à elle vu remettre le tout nouveau prix Téléfilm, d'une valeur de 2 000 $, pour son court métrage Léa.



Notre Dame du Sacré Cœur

Elle est l'Espérance des désespérés

Notre-Dame du Sacré-Cœur

SOUVENEZ-VOUS, Ô Notre-Dame du Sacré-Cœur, de l'ineffable pouvoir que votre divin Fils vous a donné sur son Cœur adorable. Pleins de confiance en vos mérites, nous venons implorer votre protection. O Céleste Trésorière du Cœur de Jésus, de ce Cœur qui est la source intarissable de toutes les grâces et que vous pouvez ouvrir à votre gré pour répandre sur les hommes tous les trésors d'amour et de miséricorde, de lumière et de salut qu'il renferme, accordez-nous, nous vous en conjurons, les faveurs que nous sollicitons! (exposer ici la grâce que l'on désire). Non, nous ne pouvons essuyer de refus et puisque vous êtes notre Mère, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur, accueillez favorablement nos prières, et daignez les exaucer! Ainsi soit-il.

Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous.

I.F.



Cécile et Clement



Noces d'or
le 13 novembre 1998

Félicitations pour 50 années harmonieuses et de dévouement l'un pour l'autre.

Alphonse, Daniel, Micheline et Familles.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Je doute donc je suis

Pour Jean-Marc Larivière, réalisateur du Dernier des Franco-Ontariens, les sociétés majoritaires ont beaucoup à apprendre de leurs minorités.

Anie CLOUTIER

Jean-Marc Larivière est né à Hawksbury et vit à Toronto depuis 1976. Interprète de métier, il est aussi réalisateur, producteur et cinéaste à ses heures. Propriétaire de sa propre maison de production, Les Communications Osmose, Jean-Marc Larivière compte cinq films à son actif, dont *Divine Solitude*, *Sur le bord*, *Révolutions, débats amoureux, éperdus, douloureux* et *Sweet Jane*. Son dernier né, *Le Dernier des Franco-Ontariens*, a été projeté lors de la soirée d'ouverture de Cinémental.

Mi-documentaire, mi-spectacle de variété, le film suit le poète franco-ontarien Pierre Albert, qui souhaite organiser une grande fête pour célébrer la mort annoncée du dernier des Franco-Ontariens. En chemin, il nous présente son père Antoine Albert, trappeur et guide de pêche; l'auteur, peintre et philosophe Pierre Pelletier; ainsi que l'auteur et critique littéraire François Paré. Leurs interventions sont ponctuées de commentaires d'artistes comme Roch Castonguay, Paulette Gagnon et Patrice Desbiens qui livrent leur «dernier» message aux Franco-Ontariens.

«On a voulu faire un film à l'image de ce que c'est que d'être minoritaire, explique Jean-Marc Larivière. Xontrairement aux Acadiens, les Franco-Ontariens n'ont pas de territoire. Le Franco-Ontarien est l'enfant de l'éclatement. Il se sent petit, comme un éclat de verre dans une grande mosaïque. Mais son éclatement n'est pas que géographique, il est aussi culturel.» En effet, souligne-t-il, la collectivité franco-ontarienne regroupe autant des Franco-Ontariens "de souche" que des Français, des Belges et des Haïtiens, qui doivent apprendre à vivre et travailler ensemble pour survivre.

«*Le Dernier des Franco-Ontariens*, explique Jean-Marc Larivière, est un film sur la recherche d'identité, mais c'est aussi beaucoup plus que ça. C'est un film qui déborde du microcosme franco-ontarien pour toucher à ce que c'est, être minoritaire au 20e siècle.»

L'identité, d'un individu comme d'un peuple, croit Jean-Marc Larivière, se définit trop souvent par ses différences plutôt que par ce qui lui est propre. «Le minoritaire, explique-t-il, se définit par rapport à la majorité. Il compare tout ce qu'il fait à ce que fait l'Autre. Il doute constamment, se demande si ce qu'il fait est aussi bon que ce que fait l'Autre.» Le minoritaire est le champion toute catégorie du doute, poursuit-il. Pas étonnant qu'il ait de la difficulté à se sentir bien dans sa peau.

photo: Anie Cloutier

«C'est la diversité qui a permis à la vie sur terre d'évoluer jusqu'au stade de l'intelligence, fait remarquer Jean-Marc Larivière. On doit employer les mêmes stratégies en matière de diversité culturelle.»

Mais les Canadiens français n'ont pas le monopole du doute, assure Jean-Marc Larivière. «Toute la planète est en crise d'identité. Avec la venue du nouveau millénaire, on fait face à une multitude de crises, d'instabilités sociales, politiques et économiques.» Face à ce chaos, plusieurs sociétés tendent à revenir à une «identité préchaotique», d'où l'émergence de mouvements de la droite et la montée de l'intégrisme.

Le chaos dont parle Jean-Marc Larivière est d'autant amplifié que de nos jours, les sociétés sont plus en contact que jamais les unes avec les autres. «Nous débordons d'informations sur les autres et pourtant, nous avons l'impression d'être seuls dans notre coin. Grâce aux nouvelles technologies, on peut diffuser un cri existentiel à la grandeur de la planète, mais notre cri restera sans réponses parce qu'il sera noyé dans le tintamarre planétaire», affirme-t-il.

«Ce que j'espère que les gens retiennent de mon film, poursuit-il, c'est la notion qu'il faut revenir aux qualités qui nous sont propres. Comme dit un des intervenants du film: "C'est de la connerie que de se définir par notre quantité plutôt que notre qualité, ce qui nous est propre." Si on n'apprend pas à faire ça, on va se sentir tellement insignifiants qu'on va se faire hara-kiri, ou se faire immoler sur l'autel de l'Ontario français minoritaire.»

Mais ce doute perpétuel et paralysant qui caractérise le minoritaire peut aussi être sa plus grande force. «En effet, soutient Jean-Marc Larivière, quiconque cesse de douter de lui se sclérose. La sclérose, c'est comme de l'argile qui sèche et craque de tous bords tous côtés. Le doute, c'est l'eau qui garde la glaise malléable. Nous avons près de nous l'exemple parfait d'une société qui ne connaît pas le doute. Les Américains se croient toujours les plus forts et les plus puissants malgré les problèmes sérieux de pauvreté et de tensions raciales. Ils sont encore en état de choc face à leur défaite au Viêt-Nam mais répriment leur sentiment d'insécurité, ce qui les mène directement à la névrose. Ils ne sont tellement pas habitués au doute, que leur seule façon de "dealer" avec l'échec, c'est de le nier.»

Mais la vie a cela de juste qu'elle n'épargne personne. Et de tous temps à travers les siècles, les grandes civilisations ont dû faire face au doute. «Les minorités peuvent peut-être leur apprendre quelque chose là-dessus», conclut Jean-Marc Larivière.









MUSIQUE

Laurence Jalbert sera en spectacle au Rendez-vous le 20 novembre. Billets: 20 $ disponibles au guichet du CCFM.

Les 20 et 21 novembre à 20 h, l'*Orchestre symphonique de Winnipeg* reçoit le violoniste Gwen Hoebig. Billets: de 12 $ à 29 $ (949-3999).

Le 22 novembre à 20 h à l'église All Saints (angle Broadway et Osborne), Camerata présente *My Spirit Has Song*, chants du Moyen-âge, de la renaissance et du 20e siècle.

Troisième concert de la saison de l'*Orchestre de chambre du Manitoba* le 24 novembre à 20 h à l'église Westminster. Billets: 5 $, 19 $ et 21 $ (783-7377).

La Fondation Rayon de soleil, un organisme qui tente de réaliser les rêves d'enfants gravement malades, organise un ***concert-bénéfice le 6 décembre à 14 h*** au Centre culturel West End. Les artistes invités sont Kanicosa, Scrüj MacDuhk et Amber Anderson. Billets: 8 $ adultes et 6 $ enfants (Michelle Gervais au 237-5615).

Concert annuel du *Winnipeg Steel Orchestra* le 6 décembre à 14 h dans la salle Martial-Caron du CUSB. Admission: 10 $ (488-7976).

CINÉMA

À l'affiche de la Cinémathèque: *The Seven Samurai* d'Akira Kurosawa le 15 novembre à 14 h et *Ikiru* également de Kurosawa le 22 à 14 h; *Billy's Hollywood Screen Kiss* de Tommy O'Haver du 20 au 26 novembre à 19 h 30 et *Cube* de Vincenzo Natali du 20 au 26 à 21 h 30 (925-3457).

DANSE

Manohar Performing Arts of Canada présente la troupe Menaka Thakkar dans Sitayana, le dimanche 15 novembre à 19 h 30 au théâtre Pantages Playhouse (180, rue Market). Billets: 12 $ à 20 $ (837-3757 ou 257-7952).

THÉÂTRE

À l'affiche du PTE jusqu'au 29 novembre: *The Norbals* (942-5483).

Du 16 au 22 novembre Fantasy Theatre for Children monte *The Magician's Nephew* (944-0581).

Le Cercle Molière reçoit le Théâtre blanc de Québec qui présente la pièce *Les Guerriers* du 17 novembre au 5 décembre au Théâtre de la Chapelle. Billets: 19, 25 $ (233-8972).

Of Mice and Men, à l'affiche du MTC dès le 19 novembre. Et au Warehouse, ne manquez pas *Wit* de Margaret Edson jusqu'au 21 novembre (942-6537).

EXPOSITION

Christiane Vielle à la galerie de l'Alliance française jusqu'au 4 décembre. Vernissage en présence de l'artiste le 6 novembre à 18 h (477-1515).

Jusqu'au 6 décembre, la galerie du CCFM expose les œuvres des membres de la ***Canadian Bookbinders and Book Artists Guild***.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Les Rendez-Vous

ÉDUCATION

Danse, technologie et folklore



photo: Carole Thibeault

Guy Noël: quand la danse folklorique s'allie à la technologie!

Carole THIBEAULT

Le mot technologie peut-il rimer avec foklore? À l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, l'équation ne fait aucun doute. Après avoir connu du succès avec son premier cahier pédagogique *Swing la bottine*, la troupe de danse vient de lancer son deuxième volume. Accompagné d'une cassette de musique, d'un disque compact, d'une vidéocassette et d'un cédérom, *Swing la bottine II* se veut un outil par excellence pour les enseignants des écoles françaises et d'immersion.

Le nouveau cahier composé de nouvelles chorégraphies, musiques et chansons traditionnelles a fait sa première sortie le 28 octobre dans le cadre de la conférence des Éducateurs et éducatrices francophones tenue au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

«Nous en sommes encore au tout début, indique le directeur administratif, Guy Noël, mais les premières réactions ont été très positives. Les profs ont trouvé la trousse incroyable. D'abord le vidéo a été créé pour accompagner les chorégraphies et ça les rend plus facile à comprendre. Ensuite, le cédérom comprend toute la musique, les chorégraphies et le vidéo. Ça devient comme un site web où l'utilisateur peut cliquer sur un icône pour demander l'adaptation de la chorégraphie selon l'année qu'il enseigne, de la maternelle au secondaire 4.»

Pour réaliser ce virage technologique, soit la fabrication de la vidéocassette et du cédérom, l'Ensemble folklorique s'est associé au nouveau Centre éducatique du CUSB, sous la direction de Ronald Lamoureux.

«La vocation première du Centre éducatique est la formation, souligne Ronald Lamoureux. Et ce genre de projet nous permet vraiment de nous y consacrer. Nous avons pu ainsi former une dizaine de nos étudiants mais aussi des employés de l'Ensemble folklorique.»

Le plus grand défi, poursuit Ronald Lamoureux, a été de faire correspondre la vision de l'Ensemble folklorique avec le travail des étudiants. «Nos étudiants ne sont pas des professionnels, explique-t-il. Mais ce genre de projet concret, en collaboration avec le milieu des affaires, les prépare à travailler dans l'entreprise privée.»

La trousse pédagogique *Swing la bottine II* sera présentée la semaine prochaine à la conférence nationale de l'Association canadienne des professeurs d'immersion à Ottawa ainsi qu'à une recontre des professeurs de français du Minnesota à laquelle assistera un représentant du CUSB, David Dandeneau.

Comme le cédérom et la vidéocassette ont été bien reçus, l'Ensemble folklorique songe à produire ces mêmes ressources d'appui pour sa première trousse, parue il y a plus d'un an.

SAINTE ANNE, BÉNIS MA FAMILLE

Ma famille, ô sainte Anne, est le cœur de ma vie. C'est ma petite Église. Veille sur elle et garde-la de tout danger physique et spirituel.

Dans ton foyer vivaient heureux Joachim, ton époux, et la petite Marie. Plus tard, tu accueillis avec amour ton gendre, saint Joseph, et surtout ton Petit-Fils, Jésus, notre Sauveur.

Que ta famille nous inspire. Fais grandir en nous l'accueil, le dialogue et le soutien mutuel. Qu'un amour profond nous unisse, parents et enfants. Si ma famille est brisée par la séparation et le divorce, sois pour nous la sainte de la tendresse et conduis-nous vers Dieu dans l'espérance.

Sainte Anne, épouse, mère et grand-maman, bénis tous les membres de ma famille. Garde-nous fidèles au Seigneur.

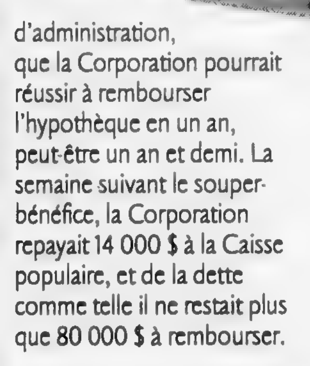
Rends-nous attentifs aux besoins d'autres familles et protège-les. Amen.

I.F.

AVIS PUBLIC

PAR SYLVIANNE LANTHIER

Des nouvelles de Gabrielle



La Corporation Maison Gabrielle-Roy a obtenu 7 200 $ en profits lors du souper-bénéfice organisé plus tôt cet automne à la Vieille Gare. Ce qui fait dire à Annette Saint-Pierre, membre du conseil d'administration, que la Corporation pourrait réussir à rembourser l'hypothèque en un an, peut-être un an et demi. La semaine suivant le souper-bénéfice, la Corporation repayait 14 000 $ à la Caisse populaire, et de la dette comme telle il ne restait plus que 80 000 $ à rembourser.

Cette bonne nouvelle est suivie d'une autre: jusqu'ici, la Corporation a réussi à recruter 34 marraines de partout au Canada. Ces marraines sont des femmes qui, pour appuyer la cause de la Maison, acceptent de verser 1 000 $ chacune. En échange, une plaque reconnaîtra leur contribution.

Au Manitoba, Carolyn Duhamel, Alyson Molgat et Carol Shields ont accepté de recruter des donatrices. Kathleen Richardson, de la célèbre famille manitobaine, a ainsi accepté d'aider la Corporation à réaliser son objectif de restaurer un jour la maison natale de Gabrielle Roy. Et selon Annette Saint-Pierre, elle voudrait donner davantage. Autre anecdote intéressante associée à ce projet: grâce aux jeunes du collège Gabrielle-Roy, il est possible qu'un 1 000 $ soit recueilli, et que le don soit fait au nom de Melina Roy, la mère de Gabrielle. «Ce serait pour le collège Gabrielle-Roy une façon d'honorer cette femme qui a été pauvre toute sa vie. Voir le nom de Melina Roy parmi les noms des autres donatrices qui permettront de restaurer la maison, il me semble que ce serait un beau geste», lance Annette Saint-Pierre.

Parmi les projets à venir de la Corporation, Annette Saint-Pierre cite la réunion annuelle de l'organisme en janvier et un autre brunch servant de collecte de fonds en mars. Il serait de plus possible que la Corporation réussisse à libérer le rez-de-chaussée de la maison pour l'été et peut-être y aurait-il un début de programmation pendant les Jeux panaméricains.

Mais pour obtenir les fonds nécessaires à la restauration, l'organisme doit d'abord rembourser entièrement l'hypothèque. Ensuite, précise Annette Saint-Pierre, la Corporation aura accès aux programmes gouvernementaux. «On a déjà visité la maison avec Suzanne Prince, qui l'a habitée pendant 30 ans, puisque ce sont ses parents qui l'avaient rachetée des Roy. Elle se souvient très bien de ce dont la maison avait l'air. Elle nous a montré les faux plafonds, elle sait qu'il n'y avait pas de foyer, que les murs originaux étaient en bois vernis foncés.»

La Corporation accepte bien évidemment toujours les dons, qu'on peut acheminer au 157, boul. Provencher à Saint-Boniface.

Parlant de Gabrielle Roy, la maison Boréal vient de faire paraître un recueil de quatre contes de Gabrielle Roy, sous le titre: ***Contes pour enfants***. *Ma vache Bossie, Courte-Queue, L'Espagnole et la Pékinoise* et *l'Empereur des bois* ont ceci en commun qu'ils mettent des animaux en vedette. Ces histoires sont également délicieusement illustrées par Nicole Lafond. Avis à ceux qui sont à la recherche d'idées cadeaux pour Noël!

Ceux et celles qui s'intéressent à Gabrielle Roy de façon plus savante peuvent aussi consulter une nouveauté. ***Lectures contemporaines de Gabrielle Roy***, une *bibliographie analytique des études critiques parues entre 1978 et 1997* est également parue chez Boréal, sous la direction de Lori Saint-Martin. Et la maison préparerait un autre recueil, celui-là regroupant les écrits d'une Gabrielle Roy moins connue: ses textes journalistiques.

DÉJÀ *Vu* dans



Les Éditions du blé en pleine production



Dans *La Liberté*, édition du 19 novembre 1982, on pouvait lire: «Les grands responsables du lancement de cinq titres à la fois aux Éditions du Blé: Armelle Molin (du conseil d'administration), Pierre Monod (auteur), Lionel Dorge (coordonnateur pour la maison d'édition), Berthe de Trémaudan (auteur), Monique Jeannotte (auteur), Gilles Landry (du conseil), Florent Labonté (auteur), Hélène Chaput (auteur) et Patrice Lagacé (du conseil). Les cinq nouveautés sont exposées au premier plan de la photo.

Recette Linguine avec pétoncles et épinards

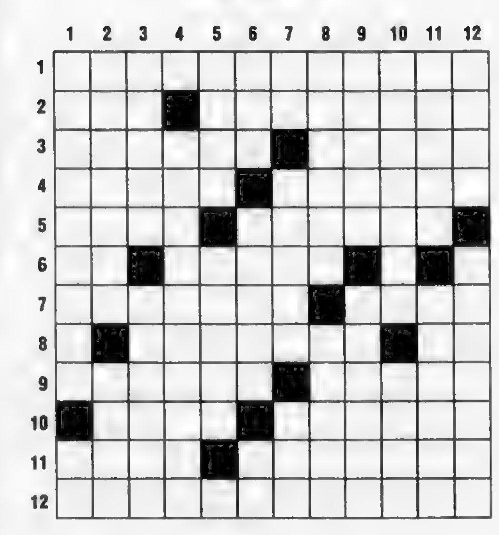
2 portions de linguine
1/2 tasse (125 mL) de vin blanc sec
1 oignon, finement haché
1/2 livre (227 g) de pétoncles, non cuites
1/3 tasse (75 mL) de fromage Cheddar fort, râpé
2 c. à table (30 mL) d'aneth frais, haché
1 c. à thé (5 mL) de zeste de citron, finement râpé
2 tasses (500 mL) épinard frais, déchiqueté
1/4 c. à thé (1 mL) poivre noir, fraîchement moulu
2 c. à table (30 mL) de fromage parmesan, râpé

- Cuire les nouilles selon le mode d'emploi indiqué sur l'emballage. Égoutter.
- Entre-temps, chauffer le vin dans une poêle de fonte. Ajouter l'oignon et les pétoncles. Cuire pendant 4 minutes. Décanter et placer les pétoncles sur une assiette chaude.
- Ajouter le fromage, l'aneth et le zeste de citron. Cuire pendant 5 minutes, en remuant continuellement.
- Incorporer les nouilles à la sauce. Ajouter l'épinard, les pétoncles et le poivre. Mélanger à nouveau. Saupoudrer de fromage avant de servir.

Donne 2 portions. **Recette tirée du livre *Cuisine Santé*, Volume 1 de Raymonde L. Brémaud.**

M O T S

PROBLÈME N° 25



HORIZONTALEMENT

1. Débandade générale due à une panique.
2. Ville d'Allemagne. – Fit payer un prix excessif.
3. De la couleur du poil du loup. – Avoir à la main.
4. Informe par lettre. – Commissaire élu pour procéder au recouvrement des dettes de l'état.
5. Précieux. – Période de 40 jours consacrée à la pénitence.
6. Personnel. – Vomit.
7. Mettre en colère. – Filet pour prendre des poissons.
8. Donnera du mouvement. – Adverbe.
9. Bâtiment ponté destiné à la navigation. – Dans la parenté.
10. Mentionne. – Supprimés.
11. Va ça et là, à l'aventure. – Peintre décorateur français (1700-1777).
12. Opération par laquelle une compagnie d'assurances se couvre, en partie, en se faisant assurer par d'autres compagnies (pl.).

VERTICALEMENT

1. Action de choisir des personnes qui conviennent le mieux. – Infinitif.
2. Blesser, défigurer. – Irritant au coût.
3. Affaiblissement. – Enlèvera de force.
4. Puretés, candeurs.
5. Époques. – Déploie en long et en large.
6. Substance hallucinogène. – Entremets plus ou moins liquide. – Prêt pour le bain.
7. Indéfini. – Insecte dont la larve dévore les jeunes pousses de blé. – Poisson comestible.
8. Jaunisse. – Dirigea un navire sur une route déterminée.
9. Idéaliste, rêveur. – Inconvénient accompagnant inévitablement un plaisir.
10. Adversaire. – Interjection.
11. Harmonie. – Permet.
12. Imbécile. – Disciplines de vie.

RÉPONSES DU N° 24



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	A	M	E	L	L	E	C	O	L	L	E
2	A	V	E	N	U	E	S	■	P	E	A	N
3	M	E	S	S	■	R	■	R	E	V	I	T
4	E	R	■	I	S	O	M	E	R	A	S	E
5	N	E	E	L	■	T	Y	P	E	S	S	E
6	T	E	T	E	S	■	L	E	S	■	E	S
7	A	S	O	■	E	M	O	I	■	E	S	■
8	T	■	L	O	S	A	N	G	E	S	■	U
9	I	T	E	M	■	T	I	N	S	S	E	S
10	O	I	S	I	V	E	T	E	■	A	G	I
11	N	N	■	S	U	R	E	■	F	I	A	T
12	S	T	R	E	S	A	■	V	I	E	L	E

Le Club de Bicolo

Grand Concours

TON FUTUR CADEAU DE NOËL

Bonjour! C'est déjà le temps pour notre deuxième concours qui porte sur la fête de Noël. Cette année, je vais écrire une lettre au Père Noël pour lui demander un livre sur les dinosaures, des crayons à colorier pour créer des dinosaures et un film sur les dinosaures. N'oublie pas, je suis passionné des dinosaures.

Aussi, j'aimerais t'informer que le 20 novembre, c'est la **Journée nationale de l'enfant**. Je t'ai préparé des petits jeux pour souligner l'événement.

Bicolo

As-tu déjà dit à tes parents que s'ils t'achetaient telle ou telle chose, tu serais gentil pour toujours, tu nettoierais ta chambre, tu prendrais ton bain et tu brosserais tes dents?

Pour participer au concours, tu dois :

1. Choisir le cadeau que tu aimerais recevoir pour Noël et le dessiner.
2. Décrire en 2 ou 3 phrases ce que tu serais prêt à faire pour avoir ce cadeau.

Ta participation au concours doit parvenir aux bureaux de *La Liberté* au plus tard le 5 décembre 1998.

Coupon de participation

Prénom: ____________________ Nom: ____________________

Adresse: ____

Ville: ____________________ Code postal: ____________

N° de téléphone à la maison: ____________ Âge: ______

Si tu participes avec ta classe, inscris:

ton école: ____

ton niveau scolaire: ______________________________

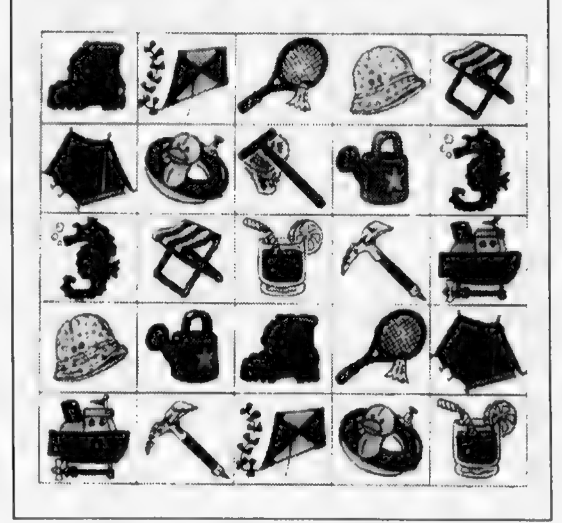
Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

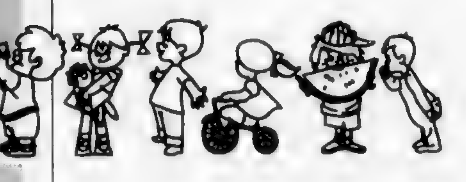
Devine dans quelle province ou dans quel territoire du Canada habitent ces enfants. Relie une phrase par réponse.

1. Kim habite à l'est du Yukon.
2. Paul habite à .
3. Michelle habite près des à l'ouest de l'Alberta.
4. Sophie habite dans la province où Jacques Cartier a planté sa .
5. Marc peut déterrer des fossiles de dans cette province à l'ouest de la Saskatchewan.
6. Steve dit que le représente bien sa province.
7. Christine dit que dans sa province, on y cultive beaucoup de .
8. David dit qu'il y a beaucoup de dans sa province; celle qui est une île, mais qui n'est pas l'Île-du-Prince-Édouard.
9. Simon dit que les gens venaient de partout chercher de l' dans son territoire à la fin du 19e siècle.
10. Catherine dit qu'il y a beaucoup de belles dans sa toute petite province.
11. Stéphanie dit qu'on peut manger du bon dans sa province; celle à l'ouest de la Nouvelle-Écosse.
12. Pierre dit que le Bluenose représente bien sa province.

A. Alberta
B. Nouvelle-Écosse
C. Yukon
D. Colombie-Britannique
E. Île-du-Prince-Édouard
F. Manitoba
G. Québec
H. Ontario
I. Terre-Neuve
J. Saskatchewan
K. Territoires-du-Nord-Ouest
L. Nouveau-Brunswick

Des petits sont passés par ici. Aide-les à ramasser les objets qu'ils ont laissés. Tous ces objets se retrouvent en double sauf un. Lequel?





RÉPONSES:
Journée nationale de l'enfant
1. K, 2. H, 3. D, 4. G, 5. A, 6. F, 7. J, 8. I, 9. C, 10. E, 11. L, 12. B.

Vielle en ville

L'artiste française Christiane Vielle était de passage à Winnipeg le 6 novembre dans le cadre de son exposition d'acquatintes présentée simultanément à Ottawa, Vancouver et Calgary ainsi qu'à la galerie de l'Alliance française de Winnipeg jusqu'au 4 décembre. Née à Saint-Raphaël en 1950, Christiane Vielle est diplômée de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris. Médaillée de la ville de Paris en 1984, elle décroche l'année suivante un stage de deux ans à Madrid. En 1997, elle a été sélectionnée pour la Triennale de Cracovie ainsi que pour l'International Biennal of Graphics de Ljubljana.



photo: Anie Cloutier

BIÈRE ET SAYNÈTES

Une drôle de tradition

Carole THIBEAULT

Il y a 14 ans, le comité culturel de Lorette lançait son tout premier Bière et saynètes. La formule s'est avérée gagnante dès la première année et depuis, le mois de novembre amène toujours avec lui une grande anticipation dans la communauté. Le comité culturel ne manquera pas le rendez-vous cette année encore puisque le nouveau spectacle est prévu pour les 20 et 21 novembre prochains.



Archives La Liberté

Priscilla Chaudouet, participante depuis toujours au Bière et saynète: «C'est un bon "feeling" de voir que tu peux faire rire les gens. Et plus tu joues, plus tu t'améliores. On s'amuse vraiment.»

L'équipe, composée d'une trentaine de comédiens et techniciens, travaille sur le nouveau spectacle depuis la fin septembre, indique une participante depuis toujours au Bière et saynètes, Priscilla Chaudouet. «On se rencontre et on discute des nouvelles saynètes qu'on va faire, précise-t-elle. On se donne des idées pour les nouveaux textes. En général, on recrute notre monde assez facilement. On essaie toujours d'embarquer des nouveaux mais c'est certain que les anciens reviennent tout le temps.»

Non seulement les comédiens reviennent-ils année après année, mais les spectateurs aussi se donnent rendez-vous à Lorette en novembre. Et ils viennent de régions de plus en plus éloignées. L'année dernière, le spectacle a fait salle comble lors des deux représentations, pour un total de 500 personnes. «On est de plus en plus populaire, souligne Priscilla Chaudouet, également présidente du comité culturel. Les gens entendent parler de nous alors ils veulent venir voir. Et quand on parle aux gens après le spectacle, ils sont émerveillés. Ils disent tous qu'ils vont revenir l'année prochaine.»

En plus du spectacle, les invités peuvent évidemment siroter une bonne bière et apprécier le goûter servi aux entractes par les membres de la troupe de théâtre. Le Bière et saynètes à Lorette, c'est une façon agréable de passer une soirée en bonne compagnie!

Il est possible de réserver les billets (10 $) en communiquant avec Priscilla Chaudouet au 878-2758 ou avec Agathe Lacroix au 878-3087 ou au 957-4717.

Sports éclairs

Basketball

• **L'Université de Winnipeg** organise un tournoi de basketball avec des équipes de trois joueurs. L'activité est prévue pour le 28 mars 1999. Coût: 60 $ par équipe (786-9329).

Volley-ball

• Les **Bisons** de l'Université du Manitoba de l'équipe de volley-ball masculin affronteront les **Wesmen** de l'Université de Winnipeg le 25 novembre au Centre Duckworth à 18 h 30. Diplomé du collège Louis-Riel, **David Bonin** est membre de la formation de l'Université de Winnipeg.

Escalade

• Le Club d'escalade de Saint-Boniface a repris ses activités. Escalade sur mur intérieur tous les **mardis et les vendredis de 19 h à 21 h 15 à l'école Précieux-Sang**, 209 rue Kenny (André Mahé au 253-2162).

Jeux pan-am

• L'organisation des **Jeux panaméricains** est à la recherche de figurants pour la cérémonie d'ouverture qui aura lieu le 23 juillet 1999 **(Brian Koshul au 782-8179)**.

Hockey

• Une ligue de hockey-balle est à la recherche d'**arbitres** (Élaine au 688-0412). • Le Centre communautaire **River Heights** offre un programme de hockey pour les 13 à 15 ans (488-7000). • Présentation d'un tournoi **pee-wee** à l'aréna **Seven Oaks** du 14 au 19 janvier. Coût: 600 $ par équipe (Gary au 339-6618). • Canford Sports accepte des équipes pour la nouvelle saison de hockey-éponge (784-9000, poste 7465). • **L'organisation de hockey-éponge de Westridge** est à la recherche de nouveaux joueurs et joueuses pour l'hiver (254-5514). • Dans la Ligue Hanover-Taché, les **Royals** de Saint-Jean-Baptiste rendent visite au **Habs** de La Broquerie le samedi 14 novembre à 20 h à l'aréna de La Broquerie. • Dans la Ligue junior A du Manitoba **les Saints de Saint-Boniface** accueillent les **Terriers de Portage-la-Prairie** le dimanche 15 novembre à 19 h 30 à l'aréna Notre-Dame. • Les **Selects d'Eastman** de la Ligue midget AAA du Manitoba joueront leur prochaine partie le mercredi 18 novembre à Steinbach à 20 h contre les **Sharks de Winnipeg**.

Curling

• Le club de curling **Victoria** est à la recherche d'équipes à tous les lundis et les jeudis (Mitch au 889-2038). • La ligue **Deer Lodge** est à la recherche d'équipes pour sa soirée du vendredi **(Nancy au 889-9183)**. • Vous voulez débuter au curling ? Contactez **Tony au Club de curling de Saint-Vital au 888-5135**.

M.-É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231–1998.

ATHLÉTISME

Les randonnées de Daniel Bérubé

Daniel Bérubé est l'un des jeunes athlètes de cross-country les plus prometteurs au Manitoba.

Marc-Éric BOUCHARD

Étudiant en dernière année au collège Louis-Riel, Daniel Bérubé pratique l'athlétisme depuis l'âge de dix ans. «J'ai essayé plusieurs sports, mais c'est le cross-country qui m'intéresse le plus, souligne-t-il. Depuis mon jeune âge j'ai toujours aimé la course longue distance. C'est ma mère qui m'a donné le goût de participer à des courses de 5 000 et de 10 000 mètres. Depuis que j'ai remporté ma première course en 5e année, je prends beaucoup de plaisir à courir et à pouvoir m'améliorer chaque jour.»

Lors du championnat provincial d'athlétisme qui a eu lieu le 17 octobre au parc Birds Hill, Daniel Bérubé a mérité la médaille de bronze. En raison de son bon classement, l'athlète de 17 ans participera au championnat canadien d'athlétisme présenté à Vancouver en Colombie-Britannique du 26 au 30 novembre. «Grâce aux sports scolaires, je dois me fixer une bonne discipline personnelle et j'ai l'occasion de voyager, indique Daniel Bérubé. Nous sommes quatre athlètes du Manitoba qui se rendront à Vancouver et mon père m'accompagnera durant toute la compétition.»

Daniel Bérubé qui recevra son diplôme d'études secondaires en juin prochain, veut devenir orthophoniste. «Quand j'ai eu cinq ans, j'ai eu une maladie qui m'empêchait de bien prononcer, raconte-t-il. J'ai consulté un orthophoniste et après, j'ai toujours été impressionné et intrigué par cette profession.»

Au Canada, l'Université de Montréal est la seule institution d'enseignement en français qui offre un programme d'orthophonie-audiologie. «Je consulte les conseillers en orientation et j'essaye de voir où je pourrais étudier, explique-t-il. L'Université du Dakota du Nord est l'endroit le plus proche où on offre un programme d'orthophonie.»

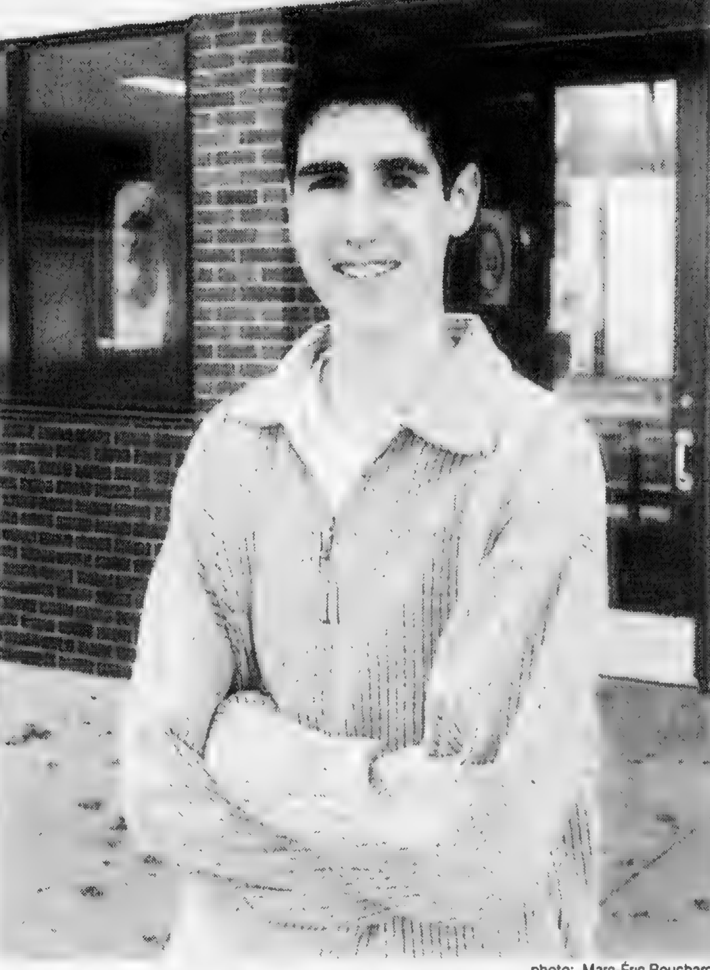


photo: Marc-Éric Bouchard

Daniel Bérubé: «J'ai hâte de me rendre à Vancouver pour les championnats canadiens d'athlétisme.»

COURSE

Lagimodière fait belle figure

Les athlètes de l'école Lagimodière de Lorette ont bien fait lors des championnats suburbans de course de fond qui ont eu lieu le 21 octobre au parc Birds Hill. Les filles de la 8e année se sont classées en quatrième position tandis que les garçons de la 7e année ont pris le troisième rang. Les garçons de la 8e année ont terminé en deuxième place.

Parmi les honneurs individuels, Cabrel Boucher a terminé en première position, Martin Leclerc de la 7e a réussi le quatrième meilleur temps et André Leclerc a mérité la médaille de bronze.

M. É. B.

VOLLEY-BALL

Natalie Paquin aime son expérience

Marc-Éric BOUCHARD

Étudiante en éducation et membre de l'équipe de volley-ball de l'Université de Winnipeg, Natalie Paquin apprécie son expérience. «Les études vont bien et je m'entends très bien avec mon entraîneure Diane Scott, souligne-t-elle. Je suis parmi les six joueuses régulières et nous faisons beaucoup de progrès. Nous avons une jeune équipe qui manque un peu d'expérience, mais l'entraîneure sait comment elle peut nous développer.»

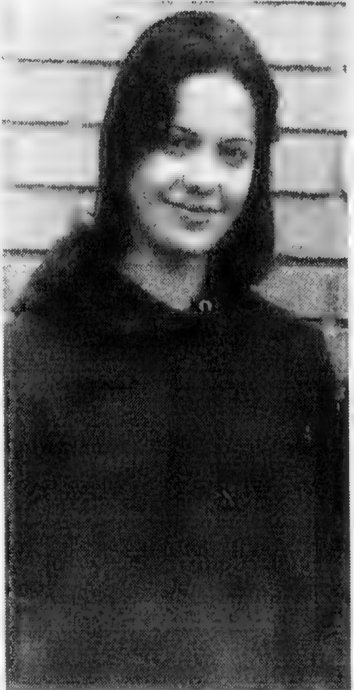


photo: Marc-Éric Bouchard

Natalie Paquin: «Je suis fière d'avoir choisi l'Université de Winnipeg.»

Âgée de 19 ans, Natalie Paquin se réjouit de l'attitude et de la motivation des membres de l'équipe. «Nous avons un groupe de filles très dynamique et nous avons beaucoup du plaisir à jouer et nous amuser ensemble, indique-t-elle. Je ne sais pas si je vais demeurer avec l'équipe durant toute mes études, mais pour l'instant les études et le volley-ball vont bien ensemble.»

Selon Natalie Paquin, ce sont les longs voyages dans l'Ouest canadien qui lui cause des problèmes. «Nous consacrons nos journée à nous rendre en Alberta et en Colombie-Britannique et après les parties nous devons préparer nos travaux et nos examens, explique-t-elle. Heureusement les professeurs sont compréhensifs et ça nous facilite la tâche.»

Une plus grande accessibilité aux professeurs et un plus petit nombre d'étudiants, ont décidé Natalie Paquin a étudier à l'Université de Winnipeg. «C'est avantageux de fréquenter une petite université, ajoute-t-elle. Il y a moins d'étudiants dans les cours et les professeurs sont plus faciles à rencontrer.»

Les Wesmen de l'Université de Winnipeg sont classées neuvième parmi les équipes canadiennes de volley-ball féminin.

HOCKEY

Bon début pour Paul Deniset

Marc-Éric Bouchard

L'ancien joueur vedette des Warriors de Winnipeg de la Ligue midget AAA du Manitoba, Paul Deniset, répond aux attentes des Blazers de Kamloops. L'entraîneur de la formation de Kamloops, Mike Habscheid est satisfait du rendement du jeune franco-manitobain.

«Il travaille fort pendant les séances d'entraînement et il nous montre une bonne attitude, indique-t-il. Ce n'est pas facile pour des jeunes hommes de changer de niveau de jeu, d'école et de province. Paul a de bons rendements scolaires et il est nous montre qu'il a beaucoup de potentiel.»

Les Blazers de Kamloops seront à Brandon le vendredi 15 janvier au Centre Keystone pour y affronter les Wheats Kings.

Hanover-Taché

Patrick Saurette a quitté les Bisons de l'Université du Manitoba. Le jeune hockeyeur d'Aubigny a souvent été laissé de côté par l'entraîneur Mike Sirant.

Les Red Wings de Grunthal de la Ligue Hanover-Taché (LHT) ont offert plus de 100 $ de la partie à l'attaquant Patrick Saurette.

Cependant, Selon les règlements de la Ligue, il appartient aux 59ers de Saint-Pierre Saint-Malo et le gérant de l'équipe, Gerry Langhan ne veut pas le céder à une autre équipe.

Le gardien de but Rob Giesbrecht jouera avec les North Stars d'Île-des-Chênes.

Le comité exécutif de la LHT a pris cette décision lors d'une réunion spéciale le lundi 9 novembre.

VOLLEY-BALL

Les équipes francophones se démarquent

Quatre écoles de la Division scolaire franco-manitobaine sont classées parmi les meilleures équipes de volley-ball de la province.

Marc-Éric BOUCHARD

Depuis la fin de septembre, les **Braves de l'école Saint-Joachim de La Broquerie** au volley-ball masculin, sont l'une des équipes qui peut aspirer aux finales provinciales. L'équipe compte sur l'excellent entraîneur Luc Brémault et les attaquants Julien Beaudoin et Léo Laramée. La formation est classée en deuxième position dans la catégorie A du classement des écoles secondaires du Manitoba. «Nous avons un bon groupe de jeunes, souligne-t-il. Les jeunes prennent beaucoup de plaisir à s'améliorer et à accumuler les bonnes performances. Nous prenons les parties une à la fois sans nous mettre de pression sur les épaules.» **Les Saints de Saint-Jean-Baptiste** sont en huitième position derrière les Sabres de Steinbach. Les séries éliminatoires de zone seront présentées les 18 et 21 novembre. Les championnats provinciaux auront lieu du 3 au 5 décembre à Glenboro.

Pour ce qui est des filles, les **Cobras de Saint-Pierre** sont en deuxième position tout près derrière les Marauders de Melita. Les Saints de Saint-Jean-Baptiste qui se sont améliorées d'un rang sont maintenant en cinquième place.

Dans la Catégorie AAA, les **Roys du collège Gabrielle-Roy** se sont hissés au troisième rang derrière les Zodiacs de Winkler et les Wings de Westgate. selon leur entraîneur, Michel Lavergne, l'équipe a fait beaucoup de progrès. « Les jeunes jouent bien et améliorent leur technique à chaque semaine, indique-t-il. Nous espérons nous classer pour les finales de zones.»

Michel Lavergne peut se fier sur deux bons joueurs, Jacques Beaudry et Yvan Boisjoli. «Ils sont membres de l'équipe provinciale, dit-il. Ce sont de bons joueurs avec une attitude exemplaire.»

Dans la catégorie AAAA, les **Voyageurs** de l'équipe féminine de volley-ball du **collège Louis-Riel** ont fait leur entrée parmi les dix meilleures équipes du Manitoba. La troupe de l'entraîneure Rachelle Fréchette se prépare pour les séries éliminatoires. Du côté des garçons, les Olympiens du collège Jeanne-Sauvé de la Division scolaire de Saint-Vital sont en huitième position.



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h00 Pacha et les chats
6h30 Iris le gentil professeur
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h30 Lingo
12h00 Le Midi
12h30 Le Parc des braves
13h30 Marilyn
14h00 La Vraie Vie
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Quimzie
15h30 Roule-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h30 Omertà - La loi du silence
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h53 De bouche à oreille
0h55 Fin des émissions

Mardi

16h00 Les Histoires fantastiques d'Allen Strange
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Réseaux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
22h27 Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h20 Découverte
➤ 0h20 Cinéma: **À cause d'elle.** *Fr. 1993. Comédie sentimentale.*
2h35 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Les Aventures de la courte échelle
16h24 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Ce soir ouest
18h30 Branché
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h59 Les Nouvelles du sport
➤ 0h22 Vues d'ici: **L'Oreille d'un sourd.** *Can. 1996. Comédie satirique.*
2h05 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h50 Branché
➤ 0h20 Cinéma: **Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme.** *É.-U. 1986. Comédie policière.*
2h25 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Magie du miroir
16h24 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Double étoile
19h00 Maman chêne
19h30 Kamikazes
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h50 Cinéma: **L'homme de la maison.** *É.-U. 1994. Comédie. Un jeune garçon décide de mettre tout en œuvre pour éloigner le policier que sa mère divorcée fréquente depuis quelque temps. Mais, petit à petit, il en vient à se prendre de sympathie pour son futur beau-père.*
1h30 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h01 Histoires de peluches
7h15 Corinne & Colin
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Souris des villes, souris des champs
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Beethoven.** *É.-U. 1992. Comédie. Un jeune saint-bernard fringant s'enfuit d'une animalerie au moment où celle-ci est braquée par des malfaiteurs qui veulent s'emparer des animaux pour les soumettre à de cruelles expériences scientifiques.*
14h30 Direction : Sud
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Ce soir
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h29 Les Nouvelles du sport
➤ 21h50 Télé-Suspense: **Pointe de chute.** *É.-U. 1994. Drame d'espionnage. Un instructeur en parachutisme tombe amoureux d'une ancienne espionne du KGB, qui court un grave danger. Il n'hésite pas à risquer sa vie pour tenter de contrecarrer les plans de la mafia russe.*
23h55 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Monsieur Bonhomme
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Arthur
7h40 Fennec
8h00 Romuald
8h30 Quasimodo
9h00 Timon & Pumbaa
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second Regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
➤ 20h00 Les Beaux dimanches: **Cinéma du mois: Forrest Gump.** *É.-U. 1994. Drame. Forrest Gump a grandi dans le sud des États-Unis. Simple d'esprit, il a pourtant connu une destinée singulière qui l'a mené aux premières loges de la période la plus tumultueuse de l'histoire américaine, des années 1950 aux années 1980.*
22h30 Le Téléjournal
22h57 Suspect numéro 1
➤ 23h57 Les Nouvelles du sport
0h20 Ciné-Club. **La Captive du désert.** *Fr. 1990. Drame politique. Des rebelles algériens enlèvent une jeune Française et la retiennent en otage pour appuyer leurs revendications. La prisonnière devra suivre la caravane de ses ravisseurs dans le désert.*
22h05 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicités
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Tailleter et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
10h58 Le TVA, Édition du midi
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills 90210
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sport
22h58 Info national média
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Place Melrose
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info national média
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Caméra choc
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA Sports
23h01 Info national média
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 KM/H
19h00 Diva
20h00 Ces enfants d'ailleurs
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info national média
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Histoire vraie: **Un amour abusif.** *Am. 1997. Drame judiciaire*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Des crimes et des hommes
22h30 TVA sports
23h02 Info national média
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Dodo déco
9h30 Les ailes de la mode
10h00 Cyber Club
11h00 Le championnat de quilles
12h00 Infopublicités
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ 15h00 Ciné-Pop: **Les trois ninjas contre-attaquent.** *Am. 1994. Comédie. Trois jeunes experts en arts martiaux viennent en aide à leur grand-père qui a maille à partir avec un rival voulant s'approprier un trophée remporté par le vieil homme.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Fort Boyard
➤ 18h30 Ciné-extra: **Clanches!** *Am. 1994. Drame policier. Un jeune policier s'efforce de secourir les passagers d'un autobus piégé qui ne peut rouler à moins de 80 km/h.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h25 TVA Sports
➤ 21h54 Ciné-lune: **L'arme parfaite.** *Am. 1991. Drame policier. Un expert en arts martiaux entreprend de démasquer et d'éliminer les criminels qui ont tué un de ses amis.*
23h54 Infopublicités
0h54 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
➤ 13h00 Ciné pop: **L'Ange protecteur.** *Am. 1995. Drame policier. Un détective de Los Angeles assure la protection d'une actrice menacée par des extrémistes religieux.*
➤ 15h00 Cinéma en famille: **Beethoven 2.** *Am. 1993. Comédie. Malgré ses réticences, un père de famille finit par accepter que ses enfants adoptent les quatre chiots de leur saint-bernard.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Fort Boyard
18h30 Spécial Céline Dion
21h00 Le TVA Édition réseau
21h25 TVA sports
21h51 Vins et fromages
22h21 Évangélisation 2000
22h51 Infopublicité
0h51 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 22 novembre à 10 h à la SRC

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Méditerranéo (L)
Olympica II (Ma)
Funambule (Me)
Pas si bête que ça! (J)
Val D'Or / Percé (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Polémiques (L)
Kiosque (Ma)
Mise au point (Me)
Viva (J)
Outremers (V)
9h00 Olympica II (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h30 Faut pas rêver (L)
Dunia (Ma)
Temps présent (Me)
Savoir plus santé (J)
Parole d'expert (V)
10h30 Voilà Paris
11h00 Journal international de TV5
11h15 Zig zag café
12h00 Bouillon de culture (L)
Partir... sur la route des îles (Ma)
Reflets (Me)
Ça se discute (J)
Faxculture (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 Alice (Ma)
Espace francophone (Me)
Découverte (V)
13h15 Franc parler (L)
13h30 Autant savoir (L)
Les carnets du bourlingueur (Ma)
Habitat traditionnel (Me)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 D'un monde à l'autre
20h10 Les pieds sur l'herbe
20h35 Dunia
21h35 Journal belge
22h05 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Les Dicos d'or : demi-finale
0h45 Les Dicos d'or : le corrigé
2h05 Reflets
3h00 Voilà Paris
3h30 La chance aux chansons
4h15 Paris chic choc
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 La marche du siècle
20h00 À bon entendeur
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h42 Journal du temps
23h45 D'un monde à l'autre
1h25 Les pieds sur l'herbe
1h50 Faxculture
2h50 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h30 Savoir plus santé
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 La marche du siècle
1h25 À bon entendeur
1h50 Dunia
2h50 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Musiques, musique
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Carnets d'un Black en Ayiti
20h00 Orages d'été : Avis de tempête
21h35 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Envoyé spécial
1h45 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Partir... sur la route des îles
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
22h50 Revue de presse canadienne
23h00 Le journal des arts et du spectacles
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Ça se discute
1h45 Outremers
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Alice
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Référence
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h30 Le petit journal
9h00 Funambule
9h30 Sport Africa
10h00 Y'a pas match
10h30 Horizons francophones
11h00 Journal de TV5
11h15 Franc parler
11h30 Temps d'affaires
12h00 Les arts et les autres
12h30 Magellan
13h05 Génies en herbe
13h30 Pas si bête que ça!
14h00 Journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 Outremers
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Vins et fromages
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Tapis Rouge
20h30 Paris chic choc
21h00 Jazz cabaret 1997
21h30 Journal belge
22h00 Tout le monde en parle
23h30 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 Journal des arts et des spectacles
2h30 Magellan
3h00 Viva
3h45 Méditerranéo
4h15 Y'a pas match
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Les carnets du bourlingueur
5h30 Cap aventure
6h00 Temps d'affaires
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Habitat traditionnel
7h30 Bus et compagnie
8h30 Le petit journal
9h00 Musiques au coeur
10h15 Gourmandises
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h15 Le journal des arts et du spectacle
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 Orage d'été : avis de tempête
16h00 Journal suisse
16h30 Paris chic choc
17h00 Partir... sur la route des îles
17h55 Bouche à oreilles
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Viva
21h30 Journal belge
22h00 Carnets d'un Black en Ayiti
23h00 Musique, musiques
23h30 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Tapis Rouge
1h45 Tout le monde en parle
3h15 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

Montcalm: trois villages et une région

Que réserve l'avenir pour les résidants de Montcalm? Des chicanes de clocher, il faut maintenant passer à une vision d'ensemble.

Carole THIBEAULT

«Les rivalités entre villages ont toujours existé dans Montcalm», lancent Roger Vermette et Florent Beaudette. Rassemblés autour d'un café, le nouveau préfet, élu le 28 octobre, et le préfet sortant de la municipalité réfléchissent sur ce fait.

«C'est pas compliqué, s'exclame Florent Beaudette, ces rivalités-là existent depuis la fondation de la municipalité en 1882! Au début, le sud était le centre de population car un "township" mennonite situé plus à l'ouest faisait aussi partie de la municipalité. Puis, au début des années 1890, ce township s'est retiré et on a ajouté ce qui est aujourd'hui le quartier 6, au nord de la municipalité. Le centre de population a été transféré au nord par la même occasion.»

Et de un! Certains diront que ce premier affront aux deux villages du sud n'était que le précurseur de toutes les chicanes de clocher qui ont ensuite eu lieu au cours du dernier siècle. Et c'était dans la vie municipale mais aussi dans tous les autres domaines comme... le sport, bien sûr. «Letellier s'est construit son rond de glace en 1949, raconte Florent Beaudette, le sourire aux lèvres. Un petit village de 300 personnes avec son propre rond et, en plus, ils ont gagné le championnat provincial dès la première année! C'était toute une affaire et je me souviens que la première réaction des gens de Saint-Jean-Baptiste a été de vouloir se construire aussi un rond de glace.»

Mais à une époque ou la régionalisation est à la mode dans tous les domaines, Roger Vermette souhaite maintenant poursuivre ce que son prédécesseur a commencé: inciter les résidants de Saint-Joseph, Letellier et Saint-Jean-Baptiste à unir leurs efforts pour faire de Montcalm une municipalité forte et bien positionnée à l'aube du nouveau millénaire. Ancien directeur du collège Saint-Jean-Baptiste, il constate par ailleurs que les jeunes, réunis pour des raisons logistiques et financières dans une seule et même école, ont plus tendance à manifester leur appartenance à la région de Montcalm plutôt qu'à brandir l'étendard de leur village.

«Je crois que la Corporation de développement communautaire de Montcalm va aussi beaucoup aider, remarque Roger Vermette. Cette corporation était consacrée seulement à Saint-Jean-Baptiste au début et ç'a changé de nom. Ensuite, on a fini par embarquer les gens d'affaires du sud. Je ne pense pas qu'on puisse changer toute la mentalité du jour au lendemain mais je croit que ça peux se faire sur une quinzaine d'années.»

photo: Carole Thibeault

Roger Vermette et Florent Beaudette.

Située dans la vallée de la rivière Rouge, vallée toute en terres fertiles aux abords de la frontière américaine, la municipalité de Montcalm jouit d'une économie basée presqu'exclusivement sur l'industrie agricole. Les fermiers y sont nombreux et la grande majorité des entreprises de la région se sont développées en fonction de leur production, soit comme acheteurs de céréales ou de légumes sec, soit comme fournisseurs de produits nécessaires à la production.

Si cette économie génère des centaines de millions $ en profits dans la région, elle comporte toutefois ses limites. «C'est assez difficile d'aller d'une économie agricole à autre chose», confie Roger Vermette qui veut tout de même tenter d'attirer de nouvelles entreprises. Selon lui, le nouveau Corridor intercontinental de transport passant par la route 75 peut certainement favoriser le développement de la municpalité.

«Il faut trouver une façon d'attirer des petites "shops" qui peuvent embaucher une dizaine de personnes, sinon on perd notre main-d'œuvre, explique Florent Beaudette. C'est ce qu'on a essayé de faire avec le projet de centre d'appel et, il y a plus longtemps, avec un centre de recyclage de pneus. Car s'il n'y a pas d'emplois à la sortie de l'école, les jeunes s'en vont.»

Cette vision d'ensemble, Roger Vermette veut la mettre en pratique dès maintenant au conseil municipal. «Nous avons eu notre première réunion depuis les élections, affirme-t-il, et je crois que les conseillers comprennent bien qu'il faut qu'on travaille en équipe.»

Pour l'instant, le nouveau préfet veut consacrer ses énergies à deux dossiers prioritaires: 1) le drainage du «lac Roseau» qui se forme chaque fois que la rivière du même nom sort de son lit; 2) ainsi que permettre aux résidants de l'est de la municipalité de se brancher au système d'eau courante.

MONTCALM

Tourtières, pâtés et pizzas!

De la tourtière à la pizza, il n'y a qu'un pas. Les frères Gallant se sont lancés et ne le regrettent pas!

Carole THIBEAULT

En devenant propriétaires de la compagnie Del's, les frères Robert et Richard Gallant de Letellier ne se doutaient pas au départ qu'ils auraient du succès à ce point. Un an et demi seulement après l'acquisition, leur petite épicerie s'est vu adjoindre une nouvelle section de 1 200 pieds carrés pour préparer pâtés et tourtières. Mais voilà que la pizza de Del's connaît également une montée fulgurante.

«Au début, nous ne faisions que 12 pizzas par semaine, raconte Richard Gallant. Mais au mois de janvier et février, nous avons profité du temps mort d'après les Fêtes pour améliorer notre produit et obtenir les licences du gouvernement provincial. Ensuite, on a fait une grande promotion en mars. Maintenant, on produit plus de 300 pizzas par semaine! Je dois avouer qu'on ne s'attendait pas à autant de popularité.»

Entièrement faite à la main, la pizza de Del's est reconnue pour sa pâte mince. Elle est distribuée dans la plupart des villages du sud-est manitobain ainsi qu'au restaurant Paladin à Saint-Boniface, au supermarché IGA du parc Windsor et à la salle de quille Château Lane à Kildonan. Depuis un an et demi, le personnel de l'entreprise est passé de cinq à 11 employés et le chiffre d'affaires a doublé. Les deux frères songent même de nouveau à agrandir.

Bien que certains de la qualité de leurs produits, Robert et Richard Gallant attribuent aussi une part de leur succès au service à la clientèle. Chaque semaine, l'un des deux frères s'installe au volant du camion et fait la livraison personnalisée des produits chez les distributeurs. «Comme ça, on peut jaser avec eux, mieux connaître leurs besoins, et modifier les commandes en conséquence. On ouvre ainsi notre marché de façon plus modérée mais on est plus sûrs de ce qu'on fait.»



photo: Carole Thibeault

Gloria Gallant et Janine Ayotte: «C'est l'heure de la préparation de la croûte à pizza!»

«Et les pizzas marchent tellement bien que leur volume égale celui des ventes de la compagnie quand on l'a achetée, poursuit Richard Gallant. Nous sommes bien contents car la vente de nos pâtés et de nos tourtières a aussi augmenté. Nous venons justement d'avoir un appel de Safeway qui s'engage à distribuer nos quatre sortes de pâtés pendant tout le temps des Fêtes. C'est une bonne nouvelle car habituellement, ils ne distribuent que le pâté régulier et celui à l'ail. Avec le temps des Fêtes qui arrive, on se demande quasiment comment on va faire pour arriver!»

Mais les Gallant sont prévenants! Les deux cuisinières Janine Ayotte et Gloria Gallant (épouse de Richard) prennent de l'avance et déjà les congélateurs sont pleins de tourtières, ci-pâtes et pâtés en prévision du temps fort de l'année. «La pizza marche bien et on serait fous de ne pas en profiter, remarque Richard Gallant. Mais nous n'avons aucune intention de laisser aller nos produits traditionnels. Les pâtés, les tourtières et les cretons sont nos produits de base et on a l'intention de continuer à les confectionner, surtout que les anglophones commencent aussi à les découvrir. Mais je dois dire que je suis toujours surpris de voir à quel point la communauté francophone nous appuie.

On reçoit de sincères félicitations des gens qu'on rencontre et ça, ça fait vraiment plaisir.»

MONTCALM

Rajeunir le cœur d'une vieille de 30 ans

30 ans n'est pas un si vieil âge, direz-vous. Tout dépend de qui... ou plutôt de quoi on parle!

Carole THIBEAULT

Maintenant que les grands émois de l'inondation du siècle sont passés, le comité de la salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste veut contribuer à la vitalité de la communauté. Pour ce faire, le comité a l'intention de rénover entièrement la salle pour en faire un édifice clé suscitant la fierté des citoyens.

«Ça fait deux ans qu'on travaille sur le projet de rénovation, mais on a été retardé à cause de l'inondation, indique la présidente du comité, Line Bouchard. Maintenant, on veut passer à l'action. La salle du Centenaire, c'est un peu comme le cœur de la communauté. C'est là qu'on tient les "socials" et les funérailles. C'était l'endroit clé pendant l'inondation.»

Construite en 1967 à l'occasion du centenaire de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, la salle du Centenaire a ses 30 ans bien sonnés. À l'exception de la cuisine qui a entièrement été refaite en 1995, le bâtiment n'a toutefois fait l'objet d'aucune modernisation depuis sa construction. Ce sont donc des rénovations majeures que désire entreprendre le comité: réparation du toit, des gouttières et du système de ventilation, refinition de l'extérieur, peinture de l'intérieur, réparation de l'entrée et des escaliers et construction d'un baldaquin, amélioration du système électrique et du système d'alarme, reconstruction de l'entrée avec nouveau tapis, nouvelles salles de bains et nouveau vestiaire, modernisation du bar, de l'estrade et de la remise, installation d'un plafond suspendu et d'un nouveau plancher de bois ainsi que le remplacement des chaises et des tables. Toutes les améliorations seraient également apportées à la salle du Club des pionniers attachée à la salle du Centenaire.

D'après les plans soumis par un membre du comité spécialisé dans le domaine, Lance Simundson, le comité aurait besoin de 150 000 $ pour effectuer l'ensemble des travaux. Déjà, 70 000 $ ont été recueillis par l'entremise d'octrois de la Croix-Rouge (25 000 $), du gouvernement provincial (15 000 $), de la Corporation de développement communautaire de Montcalm (10 000 $), du comité culturel (5 000 $) et des réserves accumulées par la location de la salle depuis deux ans (15 000 $).

«Il nous manque encore 80 000 $ qu'on veut aller chercher en partie dans la communauté, précise Line Bouchard. Nous avons des bénévoles qui commencent le porte-à-porte cette semaine et nous avons déjà reçu des dons des résidants. C'est vraiment encourageant car les gens réalisent que la salle est vieille et qu'il faut faire quelque chose. Ils sont très enthousiastes depuis qu'ils ont entendu parler du projet.»

Les premiers travaux débuteron dans les jours qui suivent et la priorité sera donnée aux salles de bains, ajoute Line Bouchard. On espère pouvoir finir toutes les rénovations en deux ans.

photo: Carole Thibeault

Line Bouchard: «Après 30 ans, la salle a besoin d'un bon "facelift"!»

ÉCONOMIE

Une vision pour Montcalm

Pascal DUBÉ

Bien avant la création de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba et son organisme de développement économique, le Conseil de développement économique, la région de Montcalm s'était dotée d'outils pour assurer son épanouissement. La Corporation de développement de Saint-Jean-Baptiste a été incorporée en 1973. 25 ans plus tard, le travail se poursuit avec la Corporation de développement communautaire Montcalm (CDC).

La CDC encourage les entrepreneurs à démarrer leur entreprise ou encore les aide à compléter leurs projets d'expansion. En 1993-1994, les groupes communautaires ont organisé des tables rondes pour discuter de leur avenir. Ils en sont venus à la conclusion qu'ils devaient se doter d'une vision de la région pour assurer le développement à long terme de Montcalm.

«Nous savions déjà que l'économie de la région reposait en grande partie sur l'agriculture, affirme l'agent de développement communautaire, Philippe Sabourin. Que ce soit le nombre d'agriculteurs ou encore les usines de transformation que l'on trouve dans la région, nous devons miser sur cette force pour nous développer.

«Mais, dit-il, il fallait aller plus loin. Nous devons faire la promotion de la grande région de Montcalm. Nous sommes près des frontières américaines, en plein cœur du corridor intercontinental, ce sont des attraits que nous devons exploiter. C'est pourquoi un des projets que nous venons tout juste de compléter est l'installation d'affiches près de la route 75 pour attirer les touristes dans nos villages.»

La CDC est aussi propriétaire d'un édifice à bureau où elle tente d'attirer des entreprises de services. «Nous aimerions attirer des bureaux de services professionnels ou encore des jeunes entreprises avec lesquelles on pourrait partager un service de réception et de secrétariat, mentionne Philippe Sabourin. Ce serait un endroit idéal pour le gouvernement provincial s'il implantait un bureau régional comme le recommande le rapport du juge Chartier.»

En attendant, les résidants de la région de Montcalm se remettent lentement, mais sûrement de l'inondation du siècle. Les projets d'embellissement des villages et le développement d'une atmosphère propice au développement économique renaît. «L'inondation a été comme un gros coup de marteau, illustre Philippe Sabourin. Mais nous devons retrousser nos manches et continuer.»

Le super bénévole de Saint-Joseph

«J'aime ça aider, donner un coup de main au monde, lance Paul Damphousse. Quand je ne suis pas chez moi, c'est que suis en train d'aider quelqu'un ailleurs.»

Pascal DUBÉ

Fermier à la retraite, Paul Damphousse a remporté em 1998 le prix du bénévole de l'année remis par le Triple "R" Community Futures Development Corporation. Il participe aux projets de la Corporation de développement de Saint-Joseph, est membre du bureau de direction de la Coopérative de la localité et c'est sans compter les Chevaliers de Colomb et les petits coup de main qu'il va encore donner à la ferme de son garçon.

L'an dernier, les Chevaliers de Colomb entamaient un projet d'habitation pour les 55 ans et plus. Paul Damphousse a hésité un peu avant de se lancer dans cette aventure. Malgré les nombreux déboires et plusieurs heures consacrées à ce projet, il se dit cependant prêt à recommencer n'importe quand.

«On a eu des problèmes avec le contracteur au cours de la construction des deux unités de logements, raconte Paul Damphousse. Nous avons manqué d'argent pour faire des travaux d'aménagements extérieurs. J'ai fait le travail moi-même avec l'aide des locataires et d'autres bénévoles. La construction de ces condos était importante pour la communauté de Saint-Joseph et puis j'avais du temps pour le faire, ça fait que je l'ai fait!

«L'hiver passé, je me suis occupé d'une partie des travaux de construction, raconte-t-il. Je ramassais des bouts de bois, veillait un peu au déroulement du projet. Ce n'est pas parce que c'est un chantier de construction que l'on doit «s'enfarger» un peu partout. S'il avait fait moins 30 degrés tout l'hiver, ça n'aurait pas été pareil. Je serais resté chez nous où je travaille le bois d'habitude l'hiver.»


photo: Anie Cloutier
Paul Damphousse devant la Coopérative de Saint-Jean-Baptiste.

Le projet a débuté en mars 1996. Après plusieurs rencontres de planification, la construction des unités de logement débutait à l'automne et les premiers locataires entraient dans leur logement au printemps 1997. Malgré toutes les difficultés et les nombreuses heures données, Paul Damphousse n'a pas de regrets.

«Si on avait eu ça il y a dix ans, on aurait peut-être cinq autres unités de bâtis, indique-t-il. Quand les gens partent de la municipalité, c'est difficile de les y ramener. On a beaucoup appris de cette expérience. Il y aurait peut-être des projets d'an l'air, mais il faut savoir s'il y a un besoin dans la population. Un projet de logements comme ça, c'est pas comme bâtir dans sa propre cour! Il faut savoir où on s'en va avant de commencer.»

Paul Damphousse est également engagé dans la préparation du souper communautaire de Saint-Joseph qui a accueilli 795 personnes cette année. «Même si ce sont les Chevaliers de Colomb qui sont derrière ça, ce sont bien plus les femmes qui font le travail, précise-t-il. Le menu de «rosbif» et de tourtière attire pas mal de monde. On offre aussi une variété des dix desserts.

«On annonce le souper dans les autres feuillets parroissiaux et un peu partout, poursuit-il. En plus, d'année en année, le mot se passe. Je ne sais pas ce qu'il a dans l'eau de Saint-Joseph, mais le monde ont l'air d'aimer ça!»

MONTCALM

Un savon naturel à prix raisonnable

Miranda Dorn de Saint-Jean-Baptiste avait un passe-temps: la confection de savon artisanaux. Elle veut aujourd'hui en faire son entreprise.

Anie CLOUTIER

Miranda Dorn s'est intéressée à la fabrication de savon maison il y a un an après que sa mère lui ait offert un livre sur le procédé. De simple passe-temps, la fabrication de savon est devenue pour la jeune femme de 28 ans une véritable petite entreprise.

«Je venais d'avoir mon petit garçon et je ne voulais vraiment pas l'envoyer à la garderie, explique-t-elle. J'ai cherché quelque chose que je pouvais faire à la maison et qui me passionnait. Je ne me prends pas pour une artiste, mais j'aime travailler avec mes mains.

«La fabrication de savons maison est très à la mode ces temps-ci. Les gens s'intéressent aux produits naturels et de fabrication artisanale. Peut-être est-ce leur côté nouveau ou encore leur attribuent-ils, souvent à tort, des qualités que les produits commerciaux n'ont pas.»

La popularité de ces produits a aussi grandi avec leur prix. «À la Fourche, indique-t-elle, j'ai vu des savons se vendre pour 7 $ ou 9 $! C'est exorbitant quand on pense qu'on peut acheter 12 barres de savon commercial pour moitié moins cher! Il n'y a pas que les riches qui devraient être en mesure de se payer un produit de qualité. Je ne suis pas là pour faire des millions. Je veux simplement offrir à prix abordable (3,50 $ la barre de 5 onces) un produit de qualité.»

Mais le consommateur doit garder l'œil ouvert, prévient Miranda Dorn, puisque plusieurs produits de beauté dits naturels n'en ont que le nom. «Beaucoup de savons dits naturels contiennent des huiles synthétiques. Mes savons sont faits à partir d'huiles essentielles et sans agents de conservation.»

Miranda Dorn n'ajoute pas non plus de colorants artificiels dans ses savons. Elle expérimente plutôt avec des pétales de rose broyés, du jus de betterave ou d'autres plantes pour leur donner de la couleur.

Les savons de Miranda Dorn sont apparus cet été sur les étagères du salon de thé de Sainte-Agathe, à la boutique du Vieux Couvent de Saint-Jean-Baptiste et au magasin de produits naturels de Morris. «J'ai produit environ 600 barres de savons pour tester le marcher, explique-t-elle. Il existe un marché pour les personnes sensibles aux parfums et aux agents chimiques et qui recherchent un produit non parfumé et pur. Je vise aussi les Territoires-du-Nord-Ouest et le Yukon, où les gens ont des gros problèmes de peau sèche.»

Forte de ces premiers résultats, Miranda Dorn a posé sa candidature au programme de financement de nouvelles entreprises de la Corporation de développement communautaire de Montcalm. S'il est approuvé par le comité de sélection, son projet bénéficierait d'une aide financière de 10 000 $. «On me dit que le projet a été approuvé, explique-t-elle, mais que le prêt pourrait n'être que de 5 000 $ pour les trois premiers mois. Je suis la première entrepreneure à faire demande auprès de la Corporation et je crois que c'est pour ça que ça prend tellement de temps. Peut-être aussi que le fait d'être une mère monoparentale sans revenu fixe les rend nerveux. C'est dommage parce qu'avec ces retards, j'aurai manqué la saison des Fêtes qui est toujours une bonne saison pour vendre. En plus, je suis présentement en négociations avec une compagnie de fabrication de chandelles de Winnipeg qui est intéressée à distribuer mes produits. Si ça se concrétise, je pourrai embaucher quelques employés, ce qui attirerait l'attention sur le village.»

photo: Anie Cloutier

Miranda Dorn: «Je ne suis pas là pour faire des millions. Je veux simplement offrir mes produits à prix abordable».

BERNARD LAFOND

Prêt pour la piste

Pascal DUBÉ

Quand il a pris sa retraite à 65 ans, Bernard Lafond n'avait presque jamais chaussé de skis. Initié à ce sport par sa famille et des amis, il profite maintenant pleinement des cinq milles de pistes qui passent près de chez lui. À 80 ans, il skie autant qu'il le peut, plus d'une centaine de fois par hiver!

«Je pense bien que c'est moi le plus gros utilisateur de la piste ici, lance Bernard Lafond. Marcher, c'est bon, mais je fais ça tout l'été. L'hiver, je sors mes ski!

«On est chanceux dans la région, on a de belles pistes, ajoute-t-il. Et quand il fait trop froid, tu pèses un peu sur le «gaz» pis tu te réchauffes! En plus, on a la chance d'être dans la nature. Il y a deux ans, on voyait des groupes de chevreuils pouvant compter jusqu'à 25 têtes.»

Bernard Lafond profite aujourd'hui de sa retraite, mais la vie n'a pas toujours été facile pour l'ancien agriculteur. Le travail était dur à l'époque des chevaux et de la grande dépression. Le chemin de fer n'est arrivé à Saint-Jean-Baptiste que vers les années 1886. Les vrais affaires ont débuté seulement à la fin de la Deuxième grande guerre, raconte-t-il.

«Avant 1945, il n'y avait même pas de pont pour traverser la rivière Rouge, mentionne-t-il. C'est seulement à cette époque que le gouvernement a sorti son argent. Il a dépensé de gros sous pour la construction des routes. En 1938, on recevait 40 ¢ de l'heure pour le travail d'un homme et des ses quatre chevaux!

«C'était des journées de dix heures, raconte Bernard Lafond. On commençait à 7 h et on n'avait pas de pauses. Le gouvernement avait demandé au conseil municipal d'envoyer travailler les pères de famille qui en avaient le plus besoin. Mais il y avait tellement de monde qui avait besoin que le conseil avait décidé d'envoyer les hommes à tour de rôle pour deux semaines chacun.»

Même s'il est à la retraite depuis quelques années, il arrive à Bernard Lafond d'aller donner un coup de main sur sa ferme dont son fils a pris la relève. Le travail a évidemment beaucoup changé depuis 1909, année où son propre père est arrivé à Saint-Jean-Baptiste. Le monde qui les entoure a aussi beaucoup changé.

«Je me rappelle qu'à une certaine époque, nous étions presqu'aussi nombreux que le village de Morris qui est situé à seulement six milles d'ici, note Bernard Lafond. Mais la Province a toujours favorisé les anglophones et ils se sont beaucoup plus développés. Il faut vivre avec ça et puis ça ne nous empêchera pas de vivre longtemps.»

Récolter le succès

Un chiffre d'affaires total qui dépasse les cent millions par année; des céréales, des pois, des graines de tournesol qui partent vers les quatre coins de la planète. La petite vallée de la rivière Rouge abrite cinq entreprises qui nourrissent le monde: Sabourin seeds, Rémillard Seeds, Parent Seeds, Seed-Ex et Roy Légumex.

Sylviane Lanthier

En 1945, Louis Sabourin démarrait son entreprise, à peu près à la même époque qu'Alfred Roy (voir texte sur Roy Légumex). Ces deux pionniers dans le marché des graines de semences, de l'industrie des pois et des récoltes spéciales ont été suivis par d'autres. Ce qui fait dire à Rénald Parent, de Parent Seeds, que «les francophones ont une bonne prise sur ce commerce. Il y a comme une tradition qui s'est installée; certains ont commencé et de l'un à l'autre, les occasions ont été saisies.»

Si bien que de nos jours, Aimé Sabourin, Luc Rémillard, Rénald Parent, Roger Barnabé et Richard Sabourin sont des gens d'affaires qui se respectent les uns les autres et qui ont su, chacun, trouver sa niche.

Sabourin Seeds, raconte Aimé (le fils de Louis et frère de Richard), se spécialise maintenant dans l'exportation de graines de tournesol destinées au marché de la consommation humaine. «On a aussi une ligne de produits pour l'alimentation des oiseaux, précise-t-il. Et dans le plus fort de la saison, on peut exporter cinq à six millions de livres de produits par semaine. En 1998, nos ventes se chiffreront dans les dizaines de millions $.»

Lui aussi spécialisé dans les graines de tournesol, Luc Rémillard est beaucoup plus petit. «Mon père, Aimé, s'est lancé dans les graines de semences enregistrées en 1958, explique-t-il. On faisait du blé, de l'avoine, du canola, du lin. Mais depuis cinq, six ans, on fait aussi du tournesol et l'exportation de produits pour l'alimentation des oiseaux. Juste avec les graines de tournesol, on peut traiter environ 60 000 livres de produits par jour. On fait aussi autre chose: on est très actif dans les graines de semences enregistrées du côté du blé et du lin, on fait beaucoup de criblage à contrat pour les fermiers, et on veut entrer dans le marché de la nourriture pour les pigeons voyageurs. On crible aussi le lin à 99,99 % pur, et on le vend à des pâtisseries.»


photo: Anie Cloutier

Aimé Sabourin.

Si vous êtes amateurs de graines de tournesol de la marque Spitz, par exemple, il y a de fortes chances que vous consommiez un produit traité dans les usines de Montcalm.

Et si vous buvez de la bière Schultz brassée aux États-Unis, l'orge maltée dont elle est faite peut provenir de Seed-Ex. L'entreprise de Rober Barnabé a en effet le vent dans les voiles.

Fondé il y a un peu plus de deux ans, Seed-Ex brasse déjà cinq à six millions $ d'affaires par an. «J'ai commencé avec un téléphone cellulaire il y a deux ans, raconte le propriétaire. J'ai maintenant trois employés et je suis en train de moderniser mon usine pour qu'elle soit complètement automatisée.»

Spécialisé dans l'orge et la nourriture destinée au marché des porcs, Seed-Ex a la particularité de traiter les produits bruts selon leur niveau de qualité. «On ne mélange pas les différentes qualités d'orge, explique Roger Barnabé. Les agriculteurs aiment traiter avec nous parce qu'ils ont un prix qui reflète la qualité de leurs produits. On a l'équipement pour tester la qualité et pour tester contre les maladies comme la vomitoxine.»


photo: Anie Cloutier

Luc Rémillard et son fils Paul.

Pour Rénald Parent aussi, la qualité est le gage premier du succès. Actif dans les graines de semences, les pois, les lentilles et les alpistes (graines pour les oiseaux), Parent Seeds se spécialise dans les haricots secs. «On a une usine qui ne fait que ça, et c'est la seule au Manitoba», explique-t-il. En 1992, Rénald Parent décidait de parier sur le marché des haricots secs, commandait une étude de marché et ouvrait deux ans plus tard cette nouvelle usine. «Et ça marche. On a un gros volulme», lance-t-il.

Son secret: des normes de qualité reconnues - l'usine sert même à l'élaboration de nouvelles normes par la Canadian Seed Institute - et des stratégies de marketing visant des marchés très particuliers. «Ça nous permet d'avoir des ventes assurées: si on devient le fournisseur exclusif ou presque pour une entreprise, ça veut dire que si notre ouvrage est bien faite, on peut compter sur le client.»

Résultat: que vous choisissiez la soupe aux pois Habitant ou celle de Campbell, vous consommez un produit qui vient des usines de Rénald Parent. Pas mal pour un p'tit gars de Montcalm!

Nourrir la planète

Créée en 1947 sous le nom d'Alfred Roy Trading Company Limited, et connue aujourd'hui sous le nom de Roy Légumex, l'entreprise que dirige Richard Sabourin est un des fleurons du Manitoba français.

Sylviane LANTHIER

Propriétaire d'une flotte de camions, Alfred Roy, un entrepreneur de Saint-Jean-Baptiste, rencontre un jour à Montréal quelqu'un qui lui demande: y a-t-il des pois au Manitoba? Justement, depuis quelques années, il y en a. Alfred Roy Trading Company se met donc à nettoyer les pois et à les transporter jusqu'à Montréal. Et c'est ainsi que dans les années 1950, naît le commerce des pois à Saint-Jean-Baptiste.

Devenue Roy Légumex en 1978 et maintenant gérée par Richard Sabourin, le beau-fils d'Alfred Roy, l'entreprise a augmenté son chiffre d'affaires de 150 % en 20 ans. «On avait cinq à six millions $ de ventes annuelles en 1978, précise Richard Sabourin. On en a 50 millions $ en 1998.»

Spécialisée dans l'exportation de légumes secs (fèves, pois, lentilles), Roy Légumex achète à des agriculteurs locaux des produits qu'elle traite dans son usine de Saint-Jean-Baptiste. Mais les deux tiers des ventes sont faites à partir de produits achetés et usinés en Saskatchewan.

Les risques de l'exportation

Intermédiaire privilégié entre les acheteurs et les agriculteurs, Roy Légumex doit savoir gérer la demande, s'adapter à un marché qui change de jour en jour et apprendre à traiter avec des clients répartis dans de nombreux pays.

photo: Carole Thibeault

Richard Sabourin: «Je connais un médecin de Toronto, Dr Simone, qui a tout vendu il y a une dizaine d'années, pour se consacrer aux pauvres du monde entier. Chaque mois, on lui envoie un container de produits. C'est notre contribution pour les pauvres.

«C'est vrai que nous faisons souvent face à des situations risquées, indique Richard Sabourin. Par exemple, 25 % des acheteurs placent leur commande de l'automne l'hiver précédent. Ça veut dire qu'on leur vend des marchandises qu'on n'a pas encore. Mais d'un autre côté, ça nous permet d'indiquer aux fermiers ce qui est en demande.

«En plus, le marché se crée de jour en jour. Dernièrement, il y a une très grande demande de produits de la part des Indes et du Pakistan, où l'été a été trop sec. Aux Indes, par exemple, il se consomme 12 millions de tonnes de légumes secs par an, alors que la production canadienne est de 3 à 4 millions de tonnes. Comme la demande est forte, le marché des lentilles et des pois est à la hausse. Même chose en Amérique latine, où le Nicaragua et le Honduras sont des consommateurs de fèves.

«Mais quand on approche les cultivateurs pour acheter leurs produits en leur disant: aujourd'hui, ça vaut 30 cents, eux aussi ils ont cette information. Eux aussi ils suivent l'évolution du marché. Ils nous disent: reviens me voir quand le marché sera à 35 cents.»

Acheter est une chose; vendre en est une autre. Roy Légumex participe à des foires mondiales et multiplie les voyages d'affaires, histoire d'intéresser les clients potentiels et de faire connaître ses produits. «Mon fils Yvan vient de participer à Paris à une foire où se croisent 100 000 personnes de partout au monde. Et il s'en va au Mexique pour une semaine. Le Mexique est un gros client: on y envoie un wagon par jour de toutes sortes de produits», lance Richard Sabourin.

Brésil, Grèce, Maroc, Nicaragua, Israël... Si ces pays vous font rêver, la vie peut aussi y présenter son lot de risques si vous y faites des affaires. «Le plus grand risque qu'on rencontre, explique Richard Sabourin, c'est que le client n'honore pas son contrat. On demande des lettres de crédits ou des documents de banque quand on ne connaît pas les clients, mais dans certains pays, les lettres de crédits peuvent coûter cher à l'acheteur. Le risque, c'est que la marchandise se rende dans un pays mais que l'acheteur ne soit plus capable de payer parce que le marché a baissé. Comme on y a des compétiteurs qui eux aussi cherchent à faire des ventes, parfois il faut qu'on baisse les prix juste pour conclure la vente, parce que ce serait bien pire d'avoir là-bas de la marchandise sans acheteur.»

Saint-Jean sur la carte

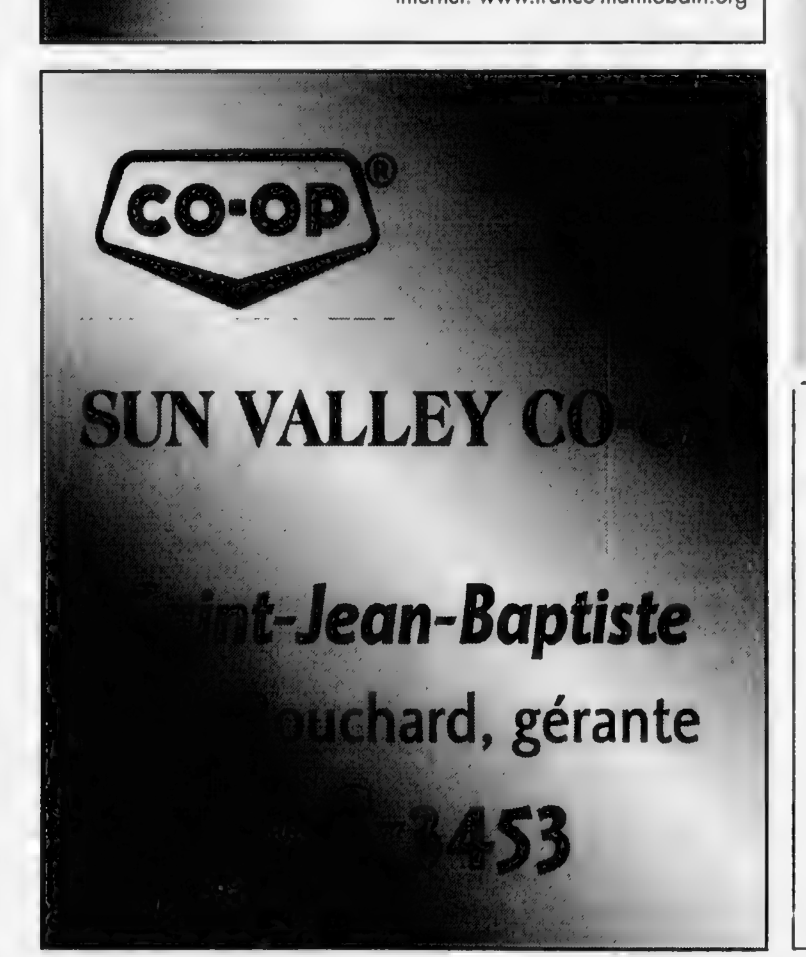
Roy Légumex brasser des millions et envoie de la marchandise partout dans le monde à partir de ses installations de Saint-Jean-Baptiste, où l'entreprise emploie 26 personnes (sans compter les dix autres employés d'une usine à Morden contrôlée à 60 % par Roy Légumex). «Faut dire qu'on a un très très bon personnel, lance Richard Sabourin. Si t'as pas un bon personnel, t'as rien. Et puis, dans un village, tes employés travaillent plus longtemps pour toi, il y a moins d'occasions que dans une grande ville. Et si on traite bien les acheteurs et les agriculteurs, les affaires augmentent.»

Et, comme dans toute autre type d'entreprise, la qualité du produit entraîne la fidélité des clients. C'est ainsi que si vous passez par Trinidad et que vous demandez aux amateurs de pois jaunes cassés quelle marque ils préfèrent, ils vous répondront: Roy Brand. Savoir qu'à Saint-Jean-Baptiste, vous achetez, cassez et polissez des pois jaunes que vous mettez dans des sacs sous la marque de commerce Roy Brand, et qu'à l'autre bout du monde on recherche votre produit, c'est quand même intéressant, non? Richard Sabourin, en tout cas, en tire une réelle fierté. «Et c'est vrai, dit-il, qu'on est dans une industrie qui nourrit les gens et qui, donc, fait beaucoup de bien.»

Le Manitoba pionnier

Le Manitoba fait office de pionnier dans la production de légumes secs, mais c'est la Saskatchewan qui est devenue la championne: «Le Manitoba a le premier fait pousser des récoltes spéciales et on s'est rendu compte que ces récoltes rendaient bien, rappelle Richard Sabourin. Mais depuis 1992, la production de pois et lentilles a diminué au Manitoba, après qu'on ait connu des étés pluvieux qui ont favorisé le développement de maladies. Ça prend des années sèches pour que les légumes secs rendent bien. Et on s'est aperçu que les plus belles lentilles poussent dans le sud-ouest de la Saskatchewan. La Saskatchewan a donc repris cette production et aujourd'hui, on y trouve cinq fois la superficie de ce qui est ensemencé ici, soit deux millions d'acres de pois et presque un million d'acres de lentilles. La Saskatchewan s'apprête à se lancer dans les pois chiches et dans les fèves. Il y a une demande mondiale pour ce genre de produits.»

Les agriculteurs manitobains ont pour leur part cultivé 500 000 acres de fèves cette année. Les fèves noires ont rapporté jusqu'à 1 000 $ l'acre, alors que le blé rapportait de 120 à 150 $ l'acre. Mais attention, prévient Richard Sabourin: les cultures spéciales ne sont pas non plus une mine d'or pour les agriculteurs. «Les prix des fèves varient plus que ceux des céréales, indique-t-il. Les dépenses et les risques sont plus grands, mais en même temps, le revenu brut est vraiment plus élevé. Donc, ce que font les agriculteurs, c'est qu'ils diversifient leur production en semant aussi des cultures spéciales.»



Nécrologies



Edmond Bouchard

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès d'Edmond, à l'aube du 1er novembre 1998, à l'âge de 79 ans. Il fut précédé par ses parents Adrien Bouchard et Émilia (née Lambert), et par un frère Romeo.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Alida (née Dupuis) et huit enfants: Claudette, Adrien (Yolande), Diane, Raymond (Doreen), Jeannette, Laurette (Marcien), Pierre (Michelle), Gérald (Lisa). Il laisse aussi dans le deuil plusieurs frères et sœurs: Adrienne Roy, Victor (Claire), Léodas, Lucien (Thérèse), Blanche Rajotte, Andréa, Lorraine St-Godard, Rita Tremblay, Denise (Antonio), Marie s.j.m., Paul (Marie-Ange), Edouard, Albert (Jacqueline).

Edmond était le grand-père de 21 petits-enfants: Guy et René; Christian, Carol, Michael et Patrick; Daniel, Nicole et Philippe; Robert, Terrence et Anthony; Sylvie, Danielle et Jean-Pierre; Gabrielle, Alain et Julien; Sherry, Mandy et Janelle. Deux arrière-petits-enfants: Blaise et Cole.

La messe des funérailles a eu lieu le 3 novembre, à l'église de Saint-Jean-Baptiste, présidée par l'abbé Raymond Brémaud.

La famille désire remercier tous les amis, parents et voisins qui leur ont apporté du support moral et physique durant cette épreuve. Ceux qui désire faire un don en sa mémoire peuvent le faire à la Fondation des maladies du rein ou à Développement et Paix.

Léo Edmond Lambert

Le lundi 2 novembre 1998, au Centre médico-social De Salaberry à Saint-Pierre, l' «oncle préféré» de tout le monde nous a quittés. Né à Saint-Pierre le 22 mai 1915, il était connu et aimé de tous dans les régions de Saint-Pierre et de Saint-Malo.

Après avoir terminé ses études au Collège de Saint-Boniface, Léo a fréquenté le Teachers' College à Brandon. Il ne parlait pas un mot d'anglais en arrivant à Brandon en 1931; deux ans plus tard, il était devenu parfaitement bilingue et recevait son diplôme. Sa carrière en enseignement commence en 1933 à Carey, au Manitoba, l'a ensuite mené à Saint-Malo, puis à Somerset où il a rencontré et épousé Georgette Beaudry (née Boyer). Ils sont demeurés à Saint-Pierre jusqu'en 1951, lorsque Léo a accepté un poste d'enseignant à Timberton, au Manitoba. Leur fille Linda a été adoptée en 1953, puis en 1954, la famille Lambert est déménagée à Lebret, en Saskatchewan, où Léo a été directeur adjoint à Sandy Bay Residential School de 1959 à 1963. Il a aussi enseigné une année à Labrador City à Terre-Neuve, et une année à Maniwaki au Québec. Il est ensuite retourné à Brandon en 1965. Après la mort de Georgette en 1975, il a rencontré et épousé Adeline Péloquin (née Saint-Godard) et est devenu veuf encore une fois en 1979. Par la suite, il s'est retiré et est revenu à Saint-Pierre où il était entouré de famille et d'amis de longue date. Il a rencontré et épousé Pauline Collins (née Tkachyk) en 1980. Le couple déménagea à Saint-Vital jusqu'à la mort de Pauline en 1996. Léo a été ébranlé par sa mort. Peu après, il a choisi de vivre au Chalet Malouin à Saint-Malo. Malgré sa santé fragile qui rendait les déplacements difficiles, il réussissait à se rendre au village pour partager une tasse de café avec ses amis et parents.

Il laisse dans le deuil sa fille Linda (Raul) et ses petits-enfants Jeffrey, Matthew et Bahiya Lambert, qui s'ennuient déjà de leur «Doux-doux» et de ses blagues; ses sœurs Yvonne Fontaine, Eveline Préfontaine et Simone Gosselin; son frère Jules Lambert; et de nombreux neveux, nièces et cousins.

Tout le monde aimait Léo. Ses neveux et nièces faisaient un effort tout spécial pour lui rendre visite et lui démontrer beaucoup d'amour et d'attention au cours de sa maladie. Remerciements du fond du cœur aux membres du personnel du Centre médico-social De Salaberry, qui se sont dépassés en s'occupant de Léo.

Les prières ont été récitées le jeudi 5 novembre 1998 à 15 h 30 à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins. Les funérailles ont eu lieu le vendredi 6 novembre 1998 à 15 h à l'église catholique de Saint-Pierre, présidées par l'abbé Gérald Labossière. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial. Au lieu de fleurs, les personnes intéressées sont priées de donner à De Salaberry Hospital Guild.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou, sans frais, 1-888-233-4949.



Joseph Philippe Gaultier

Le vendredi 6 novembre 1998, au Foyer Notre-Dame, monsieur Joe Gaultier, de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, est décédé paisiblement à l'âge de 74 ans.

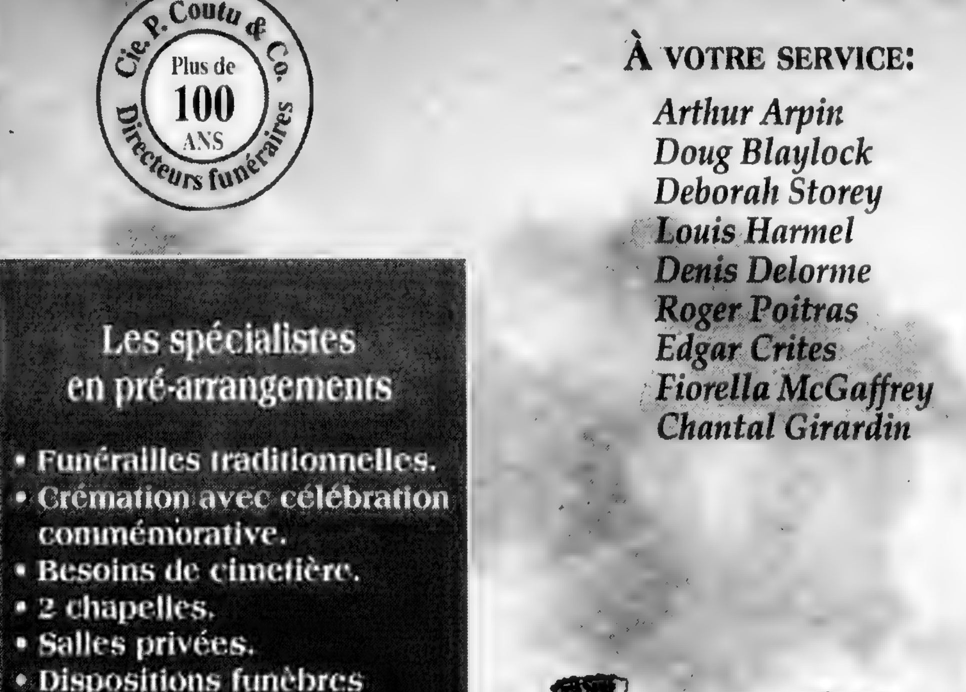
Il laisse dans le deuil son épouse aimante Solange (née Comte); ses 4 enfants : Roland de Rathwell, Armelle (Don Burdenuk) d'Austin au Texas, Lucille (Arnold Boulet) de Bienfait en Saskatchewan, et Marcel (Yvette) de Notre-Dame-de-Lourdes; ses 10 petits-enfants : Christine (Guy Sibilleau) et leur fils Matthieu, Patrick Allec, Lisa (Joel Findlay) et leur fils Jeremy, Katlyn Burdenuk, Michael, Brian et Nicole Boulet, Donald, Maurice et Jean Gaultier. Il laisse aussi sa sœur Suzanne (Auguste Comte), son frère Benoît (Lilianne Gaultier), sa belle-sœur Yvonne Gaultier, et de nombreux parents du côté de son épouse, des nièces, des neveux, des parents et des amis.

Il a été précédé de son père Henri en 1985, de sa mère Amélie (née Bosc) en 1966, de sa coeur Cécile et de 4 frères : Henri, Eugène, Pierre (et Marguerite), et Joseph, mort en bas âge.

Les prières ont été récitées le dimanche 8 novembre 1998 à 20 h à la chapelle du salon mortuaire Adam's. La messe des funérailles a été célébrée à l'église catholique de Notre-Dame le lundi 9 novembre 1998 à 14 h, présidées par le père Roland Lanoie. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées sont priées de donner à la Fondation de la santé de Notre-Dame, C.P. 190, Notre-Dame-de-Lourdes (Man.) R0G 1M0.

La direction des funérailles a été confiée au salon Adam's Funeral Home, de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, (204) 248-2201 ou de Winnipeg, 941-9951.



Chronique RELIGIEUSE



MARIE-HÉLÈNE DUVAL
Laïque

Église jusqu'au bout

Le cœur pompe le sang dans tout l'organisme. S'il n'y avait cet organe puissant.. et fiable quand on en prend soin... le corps humain ne pourrait même pas survivre. Mais il est aussi vrai que lorsque ce sang ne peut se rendre jusqu'au tout dernier petit vaisseau sanguin, à la toute dernière extrémité, l'organisme n'est pas moins en danger.

En effet, nous savons qu'il suffit qu'une toute petite partie de chair ne soit pas irriguée, même en surface, pour mettre la vie en danger. La gangrène ne pardonne pas, il faut amputer un membre privé de la source de vie, il risque de contaminer l'organisme entier.

On aurait beau être doté d'un cœur en excellente santé... quand les artères sont bouchées...

Cette comparaison me vient d'un témoignage donné par un ouvrier décrivant comment, au cœur de son chantier, il se surprenait d'évangéliser. C'est que bien branché sur la Source de vie, c'est tout naturellement que s'échappait de lui les mots qu'il fallait au bon moment, les gestes qui sauvaient. Par lui la Vie se rendait jusqu'en surface, là où des hommes et des femmes L'attendaient.

L'Église est un cœur solide. Elle pompe sans arrêt... Son sang suffirait à irriguer le monde entier si ... les artères n'étaient pas bouchées. Je me dic qu'éloignés de la Source, nos esprits étroits, nos «tuyaux» encrassés par une mauvaise «nutrition», nos «parois» relâchées par le laisser-aller, ont fait que la Vie ne se rend pas jusqu'en surface.

Nous sommes bien prompts à accuser l'Église des pires insanités. Mais les chrétiens dits ordinaires devraient aussi s'examiner. Ce n'est que par eux que la Vie peut se rendre aux toutes dernières cellules, jusqu'à celles qui sont dangereusement éloignées de la Source. On a beau n'être qu'un tout petit vaisseau... il est aussi indispensable que les gros, car seuls les capillaires peuvent se rendre jusqu'à certains endroits. Même quand le cœur est malade, une bonne circulation peut compenser bien des défauts!

Je me demande si l'Histoire, en créant un tel écart entre le monde du sacré et le monde du profane n'a pas coupé la circulation. Le cœur n'ose pas pomper trop fort de crainte de perdre le contrôle sur la Vie qui lui a été confiée. Les petits sentent monter la «pression » quand ils se laissent irriguer...

Mais la plus belle image de ce modèle est à mon avis que la circulation ... tourne en rond. Après avoir quitté le cœur, traversé le corps entier, s'être chargé de toutes les saletés, le sang revient toujours à la source pour être purifié.

Quand l'Église commence par se laisser imbiber par la Source de Vie, quand l'Organisme Respire, il n'y a pas de danger à laisser le Sang aller, à laisser le Sang passer. Il revient toujours, aux cellules chargé de la Pureté, au cœur chargé de la Réalité.

Le cœur ainsi connaît mieux l'organisme dont il est chargé, et risque moins d'être lui-même contaminé par une monde gangrené. Il n'y a pas un organe plus indispensable que l'autre... il n'y a que des fonctions variées. Au fil de l'Histoire donc, il se peut bien que les chrétiens dits ordinaires aient fini par croire que, l'évangélisation, ce n'était pas leur affaire. Le Sang pourtant ne doit pas s'arrêter à mi-chemin pour faire ce qu'il a à faire!

Semaine de prévention aux dépendances

Le jeu en vaut-il la chandelle?

Le 28 octobre, les résidants de Winkler se sont prononcés en faveur du retrait des terminaux de vidéo-loterie dans leur localité. Mais pour plusieurs, les retombées financières engendrées par les VLT compensent amplement pour les cas de dépendance.

Anie CLOUTIER

Le gouvernement du Manitoba a augmenté cette année la tranche du budget allouée pour lutter contre les problèmes de dépendance au jeu, le faisant passer d'un million $ à 1,5 million $. Cette augmentation a permis à la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances d'embaucher six nouveaux conseillers, dont une bilingue. Ces conseillers se joignent aux 17 déjà présents chargés d'informer et de conseiller la population sur les problèmes associés au jeu.

Entrée en poste depuis trois mois, Louise Forest-Berg concentre ses efforts chez les jeunes. Elle doit faire la tournée des écoles françaises en plus de répondre aux appels d'information de la communauté francophone. «Je m'adresse surtout aux jeunes, indique la jeune femme de Saint-Pierre-Jolys, mais je suis aussi disponible pour les familles ou les groupes qui veulent avoir de l'information sur le jeu et les problèmes qu'il engendre.»

C'est en 1993, en même temps qu'elle lançait les terminaux de vidéo-loterie (VLT) que la Province a versé à la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances des fonds destinés à aider les personnes qui développeraient des dépendances envers ces machines. Les fonds octroyés avaient permis à la Fondation de mettre sur pied une ligne téléphonique 24 h et d'embaucher deux conseillers.

Gilbert Vielfaure, aujourd'hui directeur de l'École catholique d'évangélisation, a travaillé pendant dix ans à la Western Canadian Lotterie Corporation. «C'est nous qui avons testé ces machines et déjà, et on voyait déjà un potentiel de dépendance. Nous, les techniciens, on jouait sans "danger" parce qu'on avait la clé du coffre. On utilisait tout le temps la même pièce de monnaie. Et il nous arrivait souvent de ne pas terminer notre journée sans jouer une dernière partie.»

Mais les vidéo-loteries se sont avérées très profitables pour le gouvernement, les propriétaires de bars et d'hôtel où sont logés les VTL ainsi que pour les municipalités qui reçoivent 35 % des revenus de VLT.

À titre d'exemple, la Municipalité de DeSalaberry s'est vu remettre 43 167 $ en 1997, somme relativement modeste quand on considère que la Municipalité gère un budget de 1,5 million $. Ces revenus supplémentaires ont néanmoins permis la réalisation de projets à caractère communautaire ou économique dans la région. Le Conseil de développement communautaire Chaboillé (15 000 $), l'aréna de Saint-Malo (15 000 $) et celle de Saint-Pierre (7 000 $) ont tous bénéficié des revenus de VLT.



Archives La Liberté

Lles vidéo-loteries se sont avérées très profitables pour le gouvernement, les propriétaires de bars et d'hôtel où sont logés les VTL ainsi que pour les municipalités qui reçoivent 35 % des revenus de VLT.

Les 554 propriétaires de bars ou d'hôtels où sont logés les VLT dans tout le Manitoba profitent aussi de la manne. L'an dernier, leur commission de 20 % totalisait 49.8 millions $.

«La Province nous dit: "Si vous enlevez les VLT, vous n'aurez plus d'argent". C'est du chantage!, lance l'ancien préfet de DeSalaberry, Luc Catellier. On n'est pas intéressé à les enlever si ça veut dire qu'on va y perdre. Et puis, qu'est-ce que ça donne si le village d'à côté en a encore? Les gens ne sont pas fous. Ils savent que si on perd les revenus des VLT, il va falloir rattraper les pertes par des hausses de taxes. Ceux qui ne jouent pas sont bien contents de payer moins de taxes. Ils disent: "Si tu veux jouer, c'est ton choix, mais ne me demande pas de voter dans un référendum pour que je paye plus de taxes".

Mais l'implantation de VLT a aussi engendré des coûts sociaux, soutient Gilbert Vielfaure. «Les profits vont à des bons projets, c'est vrai, mais vas voir au casino qui est là puis demande à sa famille si ça va bien à la maison et tu vas voir l'impact du jeu. Quand j'allais réparer des machines de loterie, je croisais du monde qui dépensaient entre 300 $ et 400 $ par semaine sur des billets de loterie. Les VLT, il y a des lumières et des sons attrayants et surtout, le résultat est immédiat, tu n'as pas à attendre une semaine pour les résultats de la 6/49.

«Mais à force d'entretenir ces machines, je ne me sentais plus à l'aise dans ma peau. J'avais trop vu les effets sociaux du jeu. Un moment donné, tu auras pressé tout le jus de l'orange et je voulais que ma vie soit productive. On ne s'était jamais demandé si les VLT causeraient des problèmes. La mentalité des gens de la Western Canadian Lotterie Corporation et du gouvernement c'est que si ça se vend et que ça fait de l'argent, c'est correct. Moi je vois un problème dans le fait qu'un gouvernement utilise les revenus de loterie pour équilibrer son budget.»

Au 31 mars 1994, sept mois après l'implantation des VLT à Winnipeg, 315 personnes avaient fréquenté le service de counselling de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, rappelle le porte-parole Gerry Kolesar. «Les personnes qui font appel au service de counselling sont à 65 % des hommes âgés entre 25 et 55 ans; ils ont un emploi et sont mariés. On ne sait pas pourquoi les personnes âgées et les jeunes ne cherchent pas d'aide. Ces 315 personnes, chiffre qui inclut les personnes touchées et leur famille, étaient 555 en 1995 et 885 en 1998.»

Pourtant, la Fondation estime à 35 000 le nombre de personnes souffrant de dépendance au jeu. De ce chiffre, 85 % souffrent de dépendance face aux terminaux de vidéo-loterie. «On ne sait pas exactement pourquoi les VLT ont un tel impact sur les joueurs, explique Gerry Kolesar. Un facteur est le fait que les résultats sont immédiats ce qui fait que le joueur se laisse emporter dans l'action. Et les gens voient le jeu comme une façon d'échapper à leurs problèmes.»

Comme le souligne Gerry Kolesar, la très grande majorité des personnes qui jouent (95 %) ne développent pas de dépendance. «Environ 90 % des Manitobains ont joué et perdu à un moment de leur vie sans que cela n'entraîne des problèmes. C'est un peu comme les gens qui se saoulent à Noël et ne boivent plus de l'année. Les personnes qui viennent nous voir éprouvent des problèmes financiers. Cela peut aller de quelques milliers de dollars à quelque centaines. Mais pour un homme pauvre, perdre 200 $ peut vouloir dire perdre beaucoup.»

Plus de 124 millions $ de profits en 1997

Dès leur sortie en 1991 dans les régions rurales et en 1993 à Winnipeg, les VLT ont capté l'intérêt de plusieurs joueurs. Les chiffres le prouvent: au 31 mars 1992, quatre mois après leur sortie, les 1 200 VLT avaient rapporté 4,9 millions $, confirme la Fondation manitobaine des loteries. L'année suivante, c'était 2 100 terminaux et 42,9 millions $ de profits; puis en mars 1997, 124,5 millions $ de profits. Le gouvernement du Manitoba a empoché 65 % de ces revenus, sommes qui, ajoutées aux profits des casinos, sont injectées dans le fonds de fonctionnement général du gouvernement.

Encouragez nos annonceurs!

Festival du Voyageur

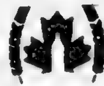
Du nouveau au programme scolaire

Malgré le fait que la moitié de la programmation scolaire ait été revue, les inscriptions au programme scolaire sont en retard de 800 élèves par rapport à l'an dernier.

Pascal DUBÉ

Pour fêter ses 30 ans, le Festival du Voyageur veut accueillir 12 000 élèves de la maternelle à la 12e année pendant son édition de 1999. Pour ce faire, le Festival propose 12 nouvelles activités dans son programme scolaire, qui met l'accent sur l'histoire d'une façon plus éducative, mais toujours aussi amusante.

«Le passé, ça nous appartient, lance la coordonnatrice du programme scolaire au Festival du Voyageur, Cathia Riopel. Chaque activité débute avec une petite anecdote historique pour expliquer la vie des Voyageurs ou des autochtones. La programmation a été faite pour offrir quelque chose de différent aux élèves.»



Parmi les changements, il faut noter l'agrandissement du Parc du Voyageur, où la majorité des activités se dérouleront. Les organisateurs misent également sur le développement du camp autochtone pour proposer de nouvelles activités.

«Les jeunes auront la chance de faire plusieurs bricolages tout au long du Festival, mentionne Cathia Riopel. Ils feront de la peinture, confectionneront leur propre mocassin, il y aura également un grand concours littéraire et de dessin avec comme thème l'histoire. Les écoles peuvent choisir les activités auxquelles elles veulent participer, mais il faut réserver tôt car nous avons un nombre de places limité pour chacune des activités.

«Nous voulons également venir en aide aux école qui viennent de l'extérieur de la ville, indique l'assistante au programme scolaire, Marcia Lafantaisie. Nous remboursons 75 ¢ par étudiants pour aider au frais de déplacement. De plus, les élèves reçoivent un laissez-passer pour les dix jours du Festival.»

Il en coûte 4 $ par étudiant pour entrer au Parc du Voyageur. Il y a des frais supplémentaires pour certaines activités auxquelles les élèves seront inscrits. La journée du 15 est février réservée aux écoles françaises et d'immersion.

...Abonnez-vous et devenez la famille chanceuse du 85e!

Célébrez notre 85e anniversaire avec nous. Abonnez-vous ou réabonnez-vous avant le 31 décembre 1998 et courez la chance de gagner un grand prix familial ou encore un des 20 Bérard qui seront tirés le 5 janvier 1999.*



Notre grand prix : un ensemble-cadeaux qui permettra à la famille gagnante de participer à toutes sortes d'activités en 1999. La famille chanceuse du 85e gagnera :

La LIBERTÉ 85 ans
Je le vois, je le lis

un abonnement familial d'un an au **Sportex**
un abonnement familial d'un an à un **mini-centre CRÉE**
un abonnement familial d'un an au **Club La Vérendrye**
un abonnement familial d'un an au **Marais Oak Hammock**
un abonnement familial d'un an au **Centre Fort Whyte**
un abonnement familial d'un an à **l'Alliance française**
un abonnement familial d'un an à **Envol 91.**
un abonnement d'un an au ***Journal des jeunes***
un laisser-passer familial du **Festival du Voyageur** pour le festival de 1999
des montres pour les membres de la famille, gracieuseté de **À Point Promotion**
un certificat-cadeau d'une valeur de 100 $ de **l'agence de voyages Ultra D'Eschambault**
Deux t-shirts (enfants) et deux casquettes (adultes) du **Conseil jeunesse provincial**
une ronde de golf gratuite pour la famille, ainsi que 25 % de rabais au restaurant le même jour, de la part du **Parcours de golf La Vérendrye**
des coupons-rabais du **Club de golf de la Rivière-aux-Rats**
un exemplaire de tous les livres à paraître en 1999 de la part des **Éditions du Blé**
une copie de tous les livres à paraître en 1999 de la part des **Éditions des Plaines**
deux films gratuits au festival **Cinémental**
un abonnement familial d'un an au **Musée de l'Homme et de la Nature**

Vingt autres personnes pourront gagner une œuvre signée Réal Berard!

Depuis 1913, les francophones du Manitoba se reconnaissent dans La Liberté, le compagnon indispensable pour être au courant de ce qui se passe chez nous. Faites comme des milliers de fidèles abonnés: recevez La Liberté à la maison.

***Toutes les personnes qui s'abonnent, se réabonnent ou abonnent quelqu'un d'autre entre le 10 avril et le 31 décembre 1998 sont admissibles à ce tirage.**

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Et en vous faisant parvenir mon abonnement au plus tard le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage.

Nom: ____________ Prénom: ____________
Adresse: ____________
Ville: ____________ Province: ____________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste: (libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U.: 90 $

Je veux abonner un.e ami.e

Et en vous faisant parvenir ce coupon avant le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage, ainsi que la personne que j'abonne.

Nom: ____________ Prénom: ____________
Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste: (libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Les coordonnées de la personne que j'abonne:

Nom: ____________ Prénom: ____________
Adresse: ____________
Ville: ____________ Province: ____________
Code postal: ____________
Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U.: 90 $

A VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Nicole Connelly

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


autopac


OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Cet espace est à votre disposition!

EXPERTS-CONSEILS COMPTABLES AGRÉÉS

Cet espace est à votre disposition!

BDO
BDO Dunwoody

Services de consultations en affaires

5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique:
gchaput@winnipeg.bdo.ca

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Marc Rivard, CA 926-7222
Pamela Dupuis, CA 926-7240
Elizabeth Maw, CA 926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA, CFP 926-7202
Georges Picton, CGA 926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION
Charles Gagné, MPA, CMC 926-7206

PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 926-7215
INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP 926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE 926-7214

SERVICES

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Cet espace est à votre disposition!

THE BATTERY MAN
Meilleur service! Meilleurs prix! Depuis 1986



BRETT DUSEIGNE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Spécialistes dans les batteries neuves et reconditionnées

Remise à neuf des alternateurs et des démarreurs.

1390, rue Saint-James
Winnipeg (Manitoba)
R3H 0L1
775-8271

针灸药

MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 942-0950

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba	
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
Ailleurs au Canada	
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ______

Adresse: ______

Volume 1, Numéro 2

octobre 1998

Le Cercle Molière



Le Tour du Cercle



Les Guerriers de Philippe Minyana

La Circulaire du Cercle Molière

- Second spectacle de la saison 1998-1999 *Les Guerriers*
- *La production pour ados du Théâtre du Grand Cercle – Les Molière*
- Profils de comédiens
- Théâtre de la Chapelle
- La saison 1998-1999 du Cercle Molière

DANS CE NUMÉRO

Trois personnages, soldats survivants de la guerre, se rencontrent dans un espace quelque part entre la vie et la mort. Victimes d'un passé atroce, d'une mutilation de l'âme, ils racontent tour à tour leur histoire de guerre, s'adressant à personne... ou à Dieu. Puis un personnage féminin entre. Elle est le pont entre tous, ils ont été amoureux d'elle, amour fraternel, amour idéalisé ou amour violence.



Les Guerriers **- Un pamphlet urgent, brutal, cru et profondément poétique contre l'absurdité de la guerre.**

Taupin est un faible, un soumis, mais aussi un artiste qui peut être émerveillé par les terribles images de la guerre. Wolf est le type même du grand parleur qui cache mal son angoisse, tandis que Noël est un petit débrouillard qui profite du chaos. La femme, Constance, est la figure absolue de la victime et de l'humanité bafouée par les événements.

L'auteur français Philippe Minyana, 50 ans, a écrit *Les Guerriers* en 1986 en s'inspirant du carnage de la guerre 14-18. Il l'a écrite en 3 jours « dans un état de transe », se rappelant les dessins de son grand-père jadis soldat, ayant fait une recherche exhaustive et rencontré des anciens combattants.

Déranger suffisamment pour démobiliser

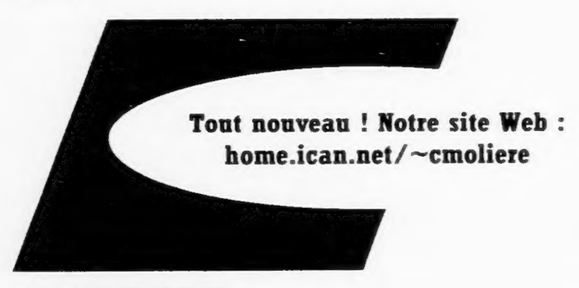
Les artistes sont la conscience d'un peuple. Un des rôles du théâtre, donc, est de bouleverser les idées reçues et le statut quo pour conscientiser la population. Dans cette optique d'action sociale, parce que *Les Guerriers* ne laissera personne indifférent, le CM a invité les groupes Développement et Paix et Project Peacemakers à participer à la présentation de la pièce.

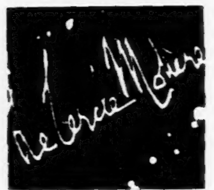
Il sera donc possible pour la population manitobaine de s'informer et de prendre position face aux conflits armés qui ont lieu en ce moment et d'agir pour améliorer le sort des défavorisés du monde en signant la pétition pour canceller les dettes des pays les plus pauvres.

Le Cercle Molière

340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G7
☎ : 204-233-8053
Fax : 204-233-2373
Courrier électronique : cmoliere@ican.net

Théâtre de la Chapelle
825, rue Saint-Joseph
237-3671





Notre mission : offrir des spectacles de qualité en français

Le Cercle Molière, fondé en 1925, offre au public manitobain une série de 4 spectacles en abonnement.. Les spectacles sont présentés au Théâtre de la Chapelle au 825, rue Saint-Joseph.

Programmes et activités :
Théâtre du Grand Cercle – 2 productions manitobaines pour enfants (*De Bouche à oreille*) et ados (*Les Molière*)
Cours de théâtres pour enfants et ados (P'tits Mots Dits)
Festival théâtre-jeunesse
Lectures CM2
« Gala du homard »
Bourse Pauline-Boutal
Centre de ressources théâtrales
Ateliers dans les écoles
Ateliers de perfectionnement pour comédiens
Festival des dramaturges
Tournée-Ouest

Le Cercle Molière reçoit des subventions de fonctionnement du Conseil des arts du Manitoba, du Conseil des arts du Canada et de la Ville de Winnipeg.

Il reçoit également des fonds pour projets spéciaux de la part de Patrimoine Canadien, de Francofonds, du Bureau de l'Éducation française, de la Winnipeg Foundation, du Bureau du Québec à Toronto et de Ressources humaines Canada.

Le CM compte également sur l'appui généreux d'un grand nombre d'individus, de commerçants et de corporations qui contribuent à ses campagnes de levée de fonds.

Saison 1998-1999 du Cercle Molière – pourquoi s'abonner !

Les abonnements sont une base importante pour toute organisation culturelle. Les bailleurs de fonds tiennent en considération les chiffres d'assistance et d'abonnement quand ils déterminent leurs subventions. Et il est sur que les artistes préfèrent jouer devant des salles déterminées d'avance plutôt que dépendre des ventes au guichet. En termes financiers, des abonnés représentent la sécurité pour la troupe.

S'abonner, c'est une situation gagnante pour tout le monde. Les abonnés assistent à des spectacles de qualité à bas prix. Ils sont exposés à du théâtre varié et excitant. Ils reçoivent le meilleur de ce que le théâtre offre – idées, passion, action sociale, poésie, controverse, générosité.

Le CM en tire une stabilité financière. Les comédiens sont assurés d'un auditoire. La communauté francophone est dotée d'un organisme en santé qui est le reflet de sa vitalité

S'abonner, c'est être sûr de ne rien manquer ! Si vous avez raté *7 étages, 7 histoires*, reprenez-vous avec *Les Guerriers* et les spectacles à suivre.

Une soirée au théâtre entre amis, à deux, en groupe ou en famille – quelle belle façon de s'amuser en français !

Téléphonez-nous pour prendre le mini-abonnement Saison 1998-1999 du Cercle Molière

233-8053.

✦✦✦✦✦

Les Guerriers
de Philippe Minyana
17 nov au 5 déc 1998

✦

Laurie ou la vie de galerie
de Herménégilde Chiasson
12 au 30 janvier 1999

✦

Chat en poche
de Georges Feydeau
2 au 20 mars 1999

✦✦✦✦✦
✦✦✦✦✦



Le Cercle Molière fêtera en l'an 2000 son 75ième anniversaire – soyez-y vous aussi !

Nouveau Conseil d'administration

Dr Denis Champagne, président, est natif de Saint-Claude. Suite à un B.Sc. du CUSB, il obtient un Doctorat en optométrie de l'Université de Waterloo en 1984. Son cabinet - Transcona Optical.

M. Paul McKenna, Vice-président, a fait ses études en droit à l'U de Moncton. Il est présentement associé au cabinet Myers, Weinberg, Kussin, Weinstein, Bryk.

Mme Lucie Michaud MAPs de l'Université de Moncton, Secrétaire, est employée de la Direction de l'aide aux étudiants au Ministère de l'éducation.

M. Jean-Paul Guénette, trésorier, a été enseignant pendant 31 ans au Manitoba. Après une première retraite , il a œuvré pendant 9 ans au CM en tant qu'administrateur.

Mme Joanne Lacoste est Chef d'équipe, Services financiers de la Caisse populaire de Saint-Boniface. Elle poursuit également des études en planification financière.

Mme Jeannette Filion-Rosset, professeure en psychologie au CUSB, poursuit son doctorat en Psychologie clinique à l'Université du Manitoba. En se joignant au CA, elle espère continuer le travail de son feu époux, Gilbert Rosset, comédien.

Mme Francine Laurencelle, BScN, CDE, est infirmière depuis 9 ans et travaille dans le domaine de la santé communautaire au Centre Youville. Elle poursuit une Maîtrise en Éducation au CUSB.

M. Jean-Marc Ousset est animateur à CKSB.

M. Jean-Louis Hébert, comédien et professeur à la retraite, est également président régional du Sierra Club.

M. Renel Bérard, natif de Saint-Joseph, est planificateur financier pour la compagnie London Life.

M. Ernest Molgat est Coordonnateur, Secteur du développement du testing au Ministère de l'éducation du Manitoba.



Lors de sa réunion annuelle le 29 octobre, le visage du Conseil d'administration du CM a changé.

Les Molière – une seule représentation publique

Le Théâtre du Grand Cercle offre aux ados des écoles manitobaines un spectacle de 2 courtes pièces de Molière – ***La Jalousie du Barbouillé*** et ***Le Médecin volant***. Pour cette production **Irène Mahé**, Directrice et metteur en scène, s'est tournée vers **Marc Prescott** pour moderniser le texte, à **Claude de Moissac** pour la musique, à **Sol Desharnais** pour le décor et les costumes et à **Danielle Sturk** pour la chorégraphie.

« À l'époque de Molière, les troupes ajoutaient souvent chansonnettes et danses au programme, pour masquer les changements de décor ou au lieu d'entracte. Cette production sera montée dans cette optique. » Distribution: **Micheline Marchildon, Christian Perron, Jocelyn Forgues, Jean-Louis Hébert, Brigitte Sabourin.**

Une représentation publique aura lieu le lundi 30 novembre à 19h30. Billets 6$ au 233-8972. Salle Pauline-Boutal.

« Le devoir de la comédie est de corriger les hommes en les divertissant. »

Molière

Nudité sans sexualité

Les soldats des guerres mondiales mourraient sur les champs de bataille en pleurant pour leurs mamans. Pas longtemps sortis de l'enfance, ils s'étaient engagés dans une grande aventure et y ont trouvé seulement souffrance et horreur.

Les « poilus » qu'on rencontre dans *Les Guerriers* étaient eux aussi jeunes et innocents au début de la guerre. Chacun entre sur scène nu pour quelques moments, symbolisant vulnérabilité et pureté.

Tout en parlant, ils se rhabillent, et les couches successives de leurs uniformes représentent leur perte d'illusions.

La merveille qu'est le corps humain ne résiste pas aux balles, aux obus et aux baïonnettes.

Justice sociale – l'action individuelle peut porter fruit

DÉVELOPPEMENT ET PAIX est l'une des plus importantes agences de développement international au Canada. Depuis 1967, l'organisme a apport un soutien de plus de 320 millions de dollars notamment à des projets de développement communautaire, de défense des droits humains et de secours d'urgence.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX achemine aussi les contributions lors de situations d'urgence, qu'elles soient naturelles ou provoquées.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX croit que tous les Canadiens et Canadiennes ont la responsabilité de travailler à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations du monde, soit en demandant aux gouvernements, entreprises et agences internationales de modifier leurs politiques, soit en appuyant les efforts de développement international par un don de leur temps ou de leur argent.

Pour de plus amples informations, merci de communiquer avec

Notre siècle le plus meurtrier de tous

« Nous avons le désir d'enterrer les morts qui se retrouvent entre notre position et la vôtre. Êtes-vous d'accord? Et en ce cas à quelle heure? »

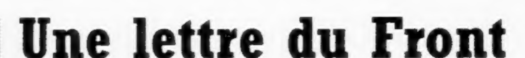
Anonyme

Malgré nos vastes connaissances, les avancements scientifiques, technologiques et humanitaires, le 20ième siècle est sans aucun doute le plus sanglant de tous les temps.

Raffinement et accès facile aux armes, prolifération de discours extrémistes, terrorisme international, industrie de l'armement puissante et immorale– tout contribue à faire en sorte que les guerres continuent à éclater partout sur le globe.

Les conflits modernes ont en particulier qu'ils affectent de plus en plus les population civiles et surtout les enfants. La guerre transforme leurs vies de façon permanente. Les blessures physiques, sociales et émotionnelles sont le fardeau implacable de tous les survivants de guerre.

Pas moins de 40 conflits armés, guerres civiles, sévissent en ce moment dans le monde.



Une lettre du Front



Les trois frères Kern de Saint-Léon, patriotes français, ont quitté le Manitoba dès les premiers jours de la guerre. Eugène a été tué en 1915, Aimé et Lucien grièvement blessés.

Ils ne s'était jamais imaginés que la guerre durerait plus que quelques mois.

« ...il me semble que je vis comme une bête, pardonnez l'expression. Quand donc reviendra l'heureux jour, ou libéré, je pourrais alors prier, chanter à vos côtés, dans notre si chère petite église de Saint-Léon, ne plus être hanté par ce terrible grondement du canon, cette vue affreuse des tués et des blessés qui crient, hurlent à fendre l'âme, ces têtes fracassées par les balles, ces poitrines trouées, le sang se répandant partout...

Oh! Pauvre humanité aveugle, que tu t'es donc voulu du mal! Que de victimes; la terre en regorge partout. Que de ruines amoncelées, que de terres rendues impropres à la culture, toutes bouleversées et remplies de trous par les obus; que de beaux bois déchiquetés, cassés. Oh! Que c'est triste et horrible la guerre, cette guerre maudite...loin des mères, des sœurs et des épouses...quand donc elle finira? »

Lucien Kern, 1915